

# Sociograph n°60

Sociological research studies

## **Le jardin collectif urbain, un lieu de synergie pour le bien-être humain**

Étude de deux cas dans un écoquartier genevois

Auxane Pidoux





**LE JARDIN COLLECTIF  
URBAIN, UN LIEU DE  
SYNERGIE POUR LE BIEN-ÊTRE  
HUMAIN :  
ÉTUDE DE DEUX CAS DANS  
UN ÉCOQUARTIER GENEVOIS.**

**Auxane Pidoux**

Sociograph n°60

Citation conseillée : Pidoux, Auxane (2023). *Le jardin collectif urbain, un lieu de synergie pour le bien-être humain : étude de deux cas dans un écoquartier genevois*. Genève : Université de Genève (Sociograph – Sociological Research Studies, 60)

ISBN : 978-2-940386-70-3

Publication sur Internet : [www.unige.ch/sciences-societe/socio/sociograph](http://www.unige.ch/sciences-societe/socio/sociograph)

## TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX	7
TABLE DES ILLUSTRATIONS	8
INTRODUCTION	11
REVUE DE LA LITTÉRATURE	13
JARDINS COLLECTIFS URBAINS	13
Les jardins partagés, lieux d'intégration, d'échange et de convivialité	14
Ils germent partout où on les sème	15
Catégories sociodémographiques des usagers	15
JARDIN ET BIEN-ÊTRE	16
JARDIN ET ENGAGEMENT	20
Les jardins partagés, terreau fertile d'émergence d'un engagement citoyen	20
Production d'un nouveau capital environnemental gentrificateur	22
CADRE THÉORIQUE ET CONCEPTS	25
DEUX COURANTS À L'ÉTUDE DU BIEN-ÊTRE	25
Bien-être durable et besoins protégés	26
LA THÉORIE DES PRATIQUES	31
Les pratiques	32
Satisfaire les besoins par la trajectoire de la pratique	35
CONTEXTE D'ÉMERGENCE ET ÉLABORATION DE L'OBJET	37
PRÉSENTATION DES ENQUÊTÉS-ES	38
MÉTHODE	43
L'OBSERVATION	43
LES ENTRETIENS	44
GRILLE D'ENTRETIEN	44
ANALYSE DES DONNÉES	45
ÉCOQUARTIER DE LA JONCTION	47

RÉSULTATS	49
RECRUTEMENT PHYSIQUE	49
RECRUTEMENT TEMPOREL	51
BESOINS MATÉRIELS	54
Se loger	54
Prendre soin de son corps	57
Produire de la nourriture	58
Ressources	63
Profiter des aménités environnementales du jardin	64
INTÉGRATION	72
Besoin de développement de soi	73
Intégrer le groupe	73
Échanger du savoir	73
Interdépendance	75
Autonomie	77
PARTICIPATION	79
Besoin d'appartenance à une communauté	80
Créer du lien social	80
Participer et coopérer	83
Créer des règles	87
Protéger le jardin, l'individu et le fruit de son travail	88
Engagement	93
DISCUSSION	101
PARTICIPATION COLLECTIVE ET BIEN-ÊTRE INDIVIDUEL	101
INFRASTRUCTURES FORTES ET ENGAGEMENT FAIBLE	103
CONCLUSION	105
LIMITES	107
OUTILS D'INTERVENTION	108
BIBLIOGRAPHIE	109
ANNEXES	115
LISTE DES BESOINS PROTÉGÉS (ANTONIETTA DI GUILIO ET RICO DEFILA, 2020)	115
GRILLE D'OBSERVATION	119
PRÉSENTATION DES ENQUÊTÉ-ES	121
PRÉSENTATION DU SITE	125
Le potager de la CODHA	131
Les « bacs communs » de l'écoquartier	134

GRILLE D'ENTRETIEN	138
CODE BOOK	142
MAILS PRISE DE CONTACT	144



## **LISTE DES TABLEAUX**

Tableau 1: Tableau des caractéristiques de l'échantillon	39
Tableau 2: Synthèse des résultats : satisfaction par enquête-e	97

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1: Cadre conceptuel : La pratique sociale comme satisfacteur de besoins protégés	36
Figure 2: Écoquartier de la Jonction	47
Figure 3: Racines de consoude	58
Figure 4 : La récolte et la distribution	60
Figure 5: La récolte et la distribution	61
Figure 6 : Aménité et infrastructures : point d'eau et bacs sur les toits	63
Figure 7 : Vue sur le jardin et les arbres du cimetière des rois et le Salève	66
Figure 8: Réunion "bacs communs" du 17 octobre 2020	87
Figure 9 : Carte des sites genevois d'agriculture urbaine	125
Figure 10 : Les différents immeubles de l'écoquartier de la Jonction	129
Figure 11 : Plan détaillé	130
Figure 12 : Plan du potager de la CODHA	133
Figure 13 : Montage photographique du potager	134
Figure 14 : Propriété des immeubles	136
Figure 15 : L'un des « bacs communs »	137

*« Il faut cultiver notre jardin. »*

Candide (1759) de Voltaire



## INTRODUCTION

Entre l'avènement global des préoccupations climatiques et le basculement de plus de 70% de la population mondiale des campagnes vers les villes, la perte du contact avec la nature semble être devenue une question cruciale du bien-être humain (OMS, 2016). D'après l'Organisation Mondiale de la Santé, l'accélération de l'urbanisation du territoire avec la perte du patrimoine naturel qu'elle entraîne, a un impact négatif avéré sur la santé humaine. À ces problématiques écologiques et sociales, l'agriculture urbaine, historiquement portée par des acteurs populaires et non des élites politiques, semble proposer des solutions satisfaisantes pour améliorer la santé des habitant-es des villes et faire de leur bien-être un concept durable.

Le présent travail de mémoire propose une recherche sur le rapport entre jardin urbain et bien-être humain dans le contexte d'un écoquartier en ville de Genève. À cette fin, un terrain exploratoire de cinq journées d'observation participante a été mené et une dizaine d'entretiens qualitatifs l'ont complété. Pour pouvoir appliquer le concept normatif de la durabilité au bien-être, celui-ci demande à être objectivé autant que possible, c'est pour cette raison que l'approche choisie ici est celle dite des « besoins fondamentaux » (Di Giulio et Defila, 2019). Le jardin, dans ce contexte à la fois collectif et urbain, est un lieu qui, par la mise en pratique du jardinage, pourrait contribuer à la satisfaction des besoins humains. La question de recherche principale de ce travail est donc : **Comment la pratique du jardinage urbain contribue-t-elle au bien-être humain durable ?** Puis en partant de la théorie des pratiques sociales, je tenterai de découvrir **quels sont les éléments qui entravent ou facilitent la satisfaction des besoins humains des individus dans le fait de participer à un collectif de jardiniers/ères en ville ?** Enfin, à partir de la littérature scientifique et de son affirmation sur le potentiel socialisateur des jardins urbains, j'explorerai **l'hypothèse selon laquelle l'engagement des individus dans un jardin urbain**

**communautaire favoriserait la satisfaction de leur besoin de participer à la prise de décisions sur l'évolution de la société.**

## REVUE DE LA LITTÉRATURE

### JARDINS COLLECTIFS URBAINS

Les jardins collectifs urbains appartiennent à une grande famille de structures où l'on pratique des formes variées d'agricultures urbaines. Ils regroupent les jardins ouvriers, familiaux, communautaires, partagés et d'insertion (Marmioli, 2018). C'est entre la fin des années 1990 et le début des années 2000 que les jardins partagés se sont développés en Europe, inspirés des *community gardens* américains ou des célèbres *incredible edible gardens* britanniques<sup>1</sup>. Les Suisses ont été parmi les premiers à faire l'expérience du plantage en pied d'immeuble avec la rue Lissignol en centre-ville de Genève en 1990, puis à Lausanne en 1994 (Frauenfelder, Delay, et al., 2014). Depuis, le développement de ces jardins n'a fait que s'accélérer. Par exemple, à Paris, le nombre de jardins partagés est passé de moins de cinq en 2002 à plus de 70 en 2012 (Pourias, Daniel, et al., 2012). La ville de Genève a également joué un rôle important dans cette accélération au niveau suisse en encourageant le développement de ce genre de projets à l'aide de différentes initiatives telles que le programme « Nature en Ville »<sup>2</sup> ou des marches à suivre disponibles en ligne pour débiter un potager dans sa commune<sup>3</sup>. L'association « Genève cultive »<sup>4</sup> propose par ailleurs de recenser tous les sites qui accueillent des initiatives d'agriculture urbaine, et également des contacts pour aider les nouveaux projets à démarrer. À Genève, les initiatives citoyennes sont en conséquence souvent rapidement



<sup>1</sup> (Our story, s. d.) <https://www.incredibleedible.org.uk/our-story/>

<sup>2</sup> <https://www.1001sitesnatureenville.ch/>

<sup>3</sup> (vCard, s. d.) <https://www.geneve.ch/fr/themes/developpement-durable/municipalite/engagements-economic/programme-nourrir-ville/agriculture-urbaine>

<sup>4</sup> Voir la carte en annexe

organisées en associations de quartier et travaillent presque toujours conjointement avec les communes dans lesquelles les projets prennent vie.

## **LES JARDINS PARTAGÉS, LIEUX D'INTÉGRATION, D'ÉCHANGE ET DE CONVIVIALITÉ**

Partout, les jardins partagés sont décrits comme des lieux avant tout de convivialité et producteur de lien social transversal à tout type de population (Reynaud-Desmet, 2012; Frauenfelder, Delay, et al., 2014). Il s'y organise souvent des évènements allant au-delà du jardinage et la palette d'activités que l'on peut y observer n'a de limite que la créativité de ses membres (Scheromm, 2015). Les jardins partagés sont souvent utilisés comme des plateformes éducatives et se donnent parfois le rôle de sensibiliser les habitantes de leur quartier aux questions environnementales (allant du maintien de la biodiversité locale aux problèmes de réchauffement climatique plus globaux) (Salomon Cavin, 2012). C'est aussi le lieu pour s'informer sur la production alimentaire et les éléments essentiels d'une alimentation équilibrée (Pourias, Daniel, et al., 2012). Ainsi, il n'est pas rare que les jardins de quartiers soient visités par les écolières et les écoliers des classes voisines (Bally, 2018).

Ces enclaves vertes en ville peuvent également jouer un rôle de refuge pour des personnes en mal d'intégration sociale (Cérézuelle et Roustang, 2010). Dans ce contexte associatif, les membres de jardins collectifs développent de nouvelles compétences critiques et sociales à mesure qu'ils/elles s'investissent dans leurs activités associatives et organisationnelles. Comme nous le verrons plus tard, leur engagement déborde dans certains cas l'enclot de leurs jardins pour se transformer en activité politisée.

## ILS GERMENT PARTOUT OÙ ON LES SÈME

Les jardins partagés sont donc apparus dans tous types de lieux : sur des terrains non exploités dans un interstice entre deux bâtiments en ville, sous la forme de bacs sur une cour bétonnée, dans un parc public ou sur le toit d'un bâtiment d'entreprise (Pourias, Daniel, et al., 2012). Les tailles varient grandement d'un jardin à l'autre, puisque ces espaces cultivés sont la manifestation du savoir-faire et des conditions matérielles des individus qui en ont pris l'initiative. Ces lieux à la fois verts et urbains sont imprégnés de valeurs de partage, de solidarité autour de la nature, du travail de la terre et permettent aux citadins de redécouvrir les cycles naturels (Bally, 2018). Les jardins sont en général cultivés par l'ensemble d'un collectif et ne disposent pas toujours de parcelles privatives. Cela peut arriver, mais ils sont alors toujours accompagnés d'espaces de gestion commune. De plus, les tâches de maintien du jardin (arrosage, compostage, etc.) sont le plus souvent distribuées entre les membres du collectif pour renforcer la participation de chacun-e (Bouvier-Daclon et Sénécal, 2013).

Encore faut-il noter que les terrains sur lesquels prennent forme ces jardins urbains sont fréquemment des emprunts faits à la municipalité ou à des privés, ce qui ne garantit pas que leur projet puisse être pérenne. Par conséquent, les jardins sont souvent éphémères. Léa Mestdagh (2016) voit d'ailleurs dans ce statut fragile du jardin urbain un liant pour les collectifs qui s'y créent, car la motivation commune de préserver leur jardin renforcerait les relations à l'intérieur du groupe.

## CATÉGORIES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES USAGERS

Dans les jardins urbains, parfois appelés *potagers urbains* ou *plantages* (en Suisse), les catégories sociodémographiques semblent plutôt homogènes. Majoritairement issus des classes moyennes et supérieures, souvent très urbains et « écoresponsables », ils et elles

font partie des réformateurs/trices qui souhaitent, entre autres, changer la ville (Frauenfelder, Delay, et al., 2014). Dès lors, leur conscience environnementale globale et leur volonté de créer un équilibre entre ville et nature donnent du sens à la pratique du jardinage (Scheromm, 2015). Frauenfelder Arnaud, Delay Christophe et Scalabrini Laure (trois chercheurs/euses suisses) les décrivent comme : « [des] bourgeois progressistes blancs, véritables "élites de la diversité" [qui] cultivent dans leur jardin communautaire en pied des immeubles "moins des légumes que des fleurs, des herbes aromatiques et quelques tomates", usages qui témoignent d'une fonction réformatrice de ces espaces, cette fois-ci pour les classes supérieures et non pour les classes populaires » (2014, p.71).

Du point de vue des pratiques potagères (toujours de productions biologiques), les jardiniers/ères urbain-es qui ont développé une « conscience écologique » vont plus loin que le simple plan de tomates et se réclament de la permaculture. Dans ce type de jardins, les femmes y sont les plus nombreuses. Ils et elles sont majoritairement blancs/ches et sont en surreprésentation dans la tranche d'âge allant de 40 à 59 ans (Demailly, 2018).

Les citoyens et citoyennes urbain-es qui s'investissent dans les jardins partagés sont donc proches socialement, partagent habituellement les mêmes valeurs, et une même vision du monde. Ils et elles trouvent dans les collectifs de jardins partagés le moyen de satisfaire certains de leurs besoins.

## **JARDIN ET BIEN-ÊTRE**

Une revue de la littérature spécifiquement centrée sur le rapport entre jardin et bien-être a pu mettre en avant l'existence d'un consensus fort sur les bénéfices que pouvaient procurer les jardins urbains aux individus qui les fréquentaient. À partir des années 2000, ce champ d'études s'est vu enrichi de nombreuses recherches empiriques sur le bien-être subjectif procuré par les

jardins (Dunnett et Qasim, 2000; Kingsley, Townsend, et al., 2009; Clatworthy, J., Hinds, J., et al., 2017) et a donné lieu à de nouveaux cadres conceptuels mettant en rapport des indexes de santé physique et mentale avec les bénéfices perçus par les enquêtés-es (Soga, Cox, et al., 2017; Schram-Bijkerk, Otte, et al., 2018). Si ce consensus est global (les études citées ici provenant d'Europe, d'Amérique du Nord, du Japon et de l'Australie), on ne s'accorde pas, parmi les chercheurs/euses, sur une même conception du bien-être et s'il faut le distinguer ou l'inclure dans la santé. La définition la plus souvent exploitée dans les articles est celle qu'en fait l'OMS dans le préambule de sa constitution en 1946 : « La santé comprend un état complet de bien-être physique, mental et social et non seulement l'absence de maladie ou d'infirmité » (Kingsley, Townsend, et al., 2009). Partant d'une analyse phénoménologique sur la relation entre bien-être et parcelles jardinées, je n'ai pu relever qu'une seule conclusion sur les besoins humains avec une référence à la hiérarchie des besoins de Maslow (Clatworthy, J., Hinds, J., et al., 2017). De façon générale, le bien-être est compris comme un phénomène holistique multifactoriel et la conclusion des auteur-es est souvent la même : les bénéfices sociaux que peuvent apporter les jardins urbains collectifs viennent du fait qu'ils sont des espaces flexibles et permettant la connexion entre plusieurs facteurs déterminants du bien-être (Quayle, H, 2008; Clatworthy, J., Hinds, J., et al., 2017).

Le fait que l'être humain puisse individuellement et collectivement atteindre le bien-être par le jardin proviendrait de sa nature biophile (Stephen R. et Kellert and Edward O. Wilson, 1993). Malgré le développement de son mode de vie urbain, il aurait toujours un besoin important de contact avec la nature. Provenant lui-même du monde naturel, « il continuerait de dépendre intellectuellement, émotionnellement, physiquement et spirituellement de son affiliation à la nature » (Maller, C., Townsend, M, et al., 2002, p.25).

En croisant les résultats obtenus à travers la littérature, des thèmes ou des facteurs de bien-être ressortent comme étant positivement impactés par le jardin :

- **La santé/le bien-être physique** : La santé des jardiniers/ères bénéficie d'une activité physique douce et au grand air, qui est corrélée positivement avec une baisse du risque de souffrir de maladies chroniques et cardiovasculaires (Kingsley, Townsend, et al., 2009). Une étude japonaise a montré que ni la fréquence ni la durée de temps passé au jardin n'étaient significatives pour bénéficiers des bienfaits du jardin. De plus, la santé des jardiniers/ères était perçue comme significativement meilleure par rapport aux non-jardiniers/ères (Soga, Cox, et al., 2017). D'autre part, le jardinage encourage des comportements alimentaires plus sains en menant à une augmentation de la consommation de fruits et de légumes frais (Groenewegen, van den Berg, et al., 2006; Litt, Soobader, et al., 2011). Enfin, une exposition quotidienne à de la végétation ou à des paysages comprenant des espaces naturels peut favoriser le rétablissement, voire accélérer une guérison (Ulrich, 1984; Kaplan, 1995).
  
- **La santé/ le bien-être psychologique/mental** : Ce phénomène de restauration est également valable pour la réduction des hormones du stress et apporte de la relaxation aux jardiniers/ères (Schram-Bijkerk, Otte, et al., 2018). Le jardin est souvent décrit comme un sanctuaire et renforcerait la spiritualité des individus en leur offrant un contact avec la terre (Kingsley, Townsend, et al., 2009). En outre, c'est un lieu où les individus se sentent protégés des agressions et des pressions extérieures, souvent provenant de leur vie professionnelle (Clatworthy, J., Hinds, J., et al., 2017). Le calme, apporté par le choix délibéré de s'adonner à une tâche (parfois répétitive) ancrée dans le présent, est un élément central des thérapies de pleine conscience (*mindfulness*) recommandées en intervention préventive contre la dépression chronique (Clatworthy, J., Hinds, J., et al., 2017). De par leurs caractéristiques collectives et du fait de leur ancrage urbain, les jardins créent des opportunités

de combattre le sentiment d'isolement et contribuent à créer un attachement au lieu et aux gens (Groenewegen, van den Berg, et al., 2006). Enfin, l'activité du jardinage apporte de la fierté aux jardiniers/ères, un sentiment d'accomplissement, et d'autonomie, en même temps qu'elle leur fait faire un apprentissage de résolution de problèmes, de patience et de résilience (Clatworthy, J., Hinds, J., et al., 2017).

- **La santé communautaire/le bien-être collectif** : Le jardin est également un environnement de soutien mutuel qui permet de parler de sa vie personnelle et d'échanger du savoir avec d'autres par le biais d'un apprentissage collectif (Kingsley, Townsend, et al., 2009). En produisant un lieu de rencontre, il crée donc un sentiment d'appartenance en mettant en lien des individus aux intérêts et aspirations similaires, en plus de leur permettre de faire l'expérience de valeurs parfois alternatives à celles qu'ils/elles rencontrent dans la société (Kingsley, Townsend, et al., 2009; Clatworthy, J., Hinds, J., et al., 2017). Avec cela, ce lien permet de créer du capital social pour les jardiniers/ères et de renforcer la cohésion sociale (Soga, Cox, et al., 2017). Enfin, la présence du jardin comme espace vert en milieu urbain permet d'opérer un changement esthétique et renforce le sentiment d'appartenance à un quartier ; il peut renforcer le sentiment de responsabilité vis-à-vis de celui-ci et faire diminuer le sentiment d'insécurité, ce qui a été corrélé à une baisse significative des comportements agressifs (Groenewegen, van den Berg, et al., 2006).

Au vu de ces résultats, tous et toutes s'accordent à dire que les politiques publiques devraient prendre en considération les jardins urbains afin d'atténuer les effets néfastes de l'accélération de l'urbanisation sur la santé des populations (WHO, 2016). Certaines considèrent qu'à des fins de prévention de santé publique, les jardins urbains pourraient servir de projets d'interventions simples

et efficaces pour garantir plus de bien-être parmi les habitant-es des villes (Groenewegen, van den Berg, et al., 2006). Enfin, d'autres ajoutent que les jardins sont des écosystèmes vivants capables de promouvoir la santé des jardiniers/ères, autant qu'ils peuvent leur enseigner l'importance de la santé des sols et des cycles de la nature, faisant d'eux des citoyen-nes plus écoresponsables (Schram-Bijkerk, Otte, et al., 2018).

## JARDIN ET ENGAGEMENT

### LES JARDINS PARTAGÉS, TERREAU FERTILE D'ÉMERGENCE D'UN ENGAGEMENT CITOYEN

Si les actrices et les acteurs de jardins partagés trouvent dans la participation à un collectif de quartier un moyen de satisfaire certains de leurs besoins au niveau individuel, ils/elles y trouvent également un sentiment d'appartenance à des mouvements qui dépassent l'échelle de leur jardin – dès lors, ils/elles peuvent s'engager dans des luttes à l'échelle de leur commune (Hartigh, 2013) – et en logique croissante, de leur nation (Reynaud-Desmet, 2012). À l'image du Jardin Planétaire de Gilles Cléments,<sup>5</sup> les jardiniers et jardinières se sentent faire partie de quelque chose de « plus grand », de global.

Les jardins collectifs urbains auraient la capacité de produire des mobilisations citoyennes et, dans certains cas, d'encourager leurs membres à s'impliquer en politique.

C'est grâce à leur nature inclusive et « partagée » que les jardins permettent aux différent-es actrices et acteurs (habitant-es, voisin-es, parents, retraité-es, militant-es, etc.) de se rencontrer et d'échanger, puis de s'engager (Hartigh, 2013). Les jardins seraient



<sup>5</sup> (Gilles Clément, s. d.) <http://www.gillesclement.com/cat-jardinplanetaire-tit-I.e-Jardin-Planetaire>

ainsi des lieux qui rendent possible l'émergence de nouvelles formes d'engagement citoyen. Car comme tout espace, le jardin est socialement « situé : il s'inscrit dans un tissu de relations sociales continues, dont les modalités ont des répercussions sur les phénomènes sociaux ». Qui plus est, il permet « la co-présence [...] composante essentielle des mouvements de contestations populaires » et de fait « les actes de contestation dérivent souvent de routines spatiales » (Auyero, Javier, 2005, p.126, p.128, p.127).

En donnant accès à la terre, le jardin rappelle aux citoyen·es qu'ils/elles font partie d'un monde naturel en danger. C'est pour cette raison que les mouvements écologistes trouvent des sympathisant·es dans les jardins ou que celles et ceux-ci choisissent d'investir des lieux urbains pour les reconverter en espaces plus « naturels ». Pour Cyrielle Den Hartigh (2013), l'inclusivité des jardins en fait un atout pour le Mouvement de la Transition, mouvement que Yvette Verey définit ainsi :

La transition environnementale désigne une évolution vers un nouveau modèle de relations entre espaces et sociétés qui renouvellerait les modes de produire, de consommer et de vivre ensemble pour répondre aux grands enjeux environnementaux, notamment celui de la perte accélérée de la biodiversité. La transition environnementale ne se limite pas aux modifications du fonctionnement du système écologique, mais intègre les données sociales et les éléments « naturels » dans un construit hybride (*Dictionnaire de l'environnement*, 2007).

Les jardins urbains sont, dans une certaine mesure, les entremetteurs heureux d'une réappropriation de la rue et par extension de la ville. Dès lors, ils permettent aux citoyennes et citoyens de participer à la création du paysage urbain, de réaliser une prise de pouvoir par le bas (Hartigh, 2013). Le jardin collectif est également un « outil d'analyse privilégié pour analyser le « faire » et le « vivre » la ville contemporaine, car [il]répond aux enjeux environnementaux, aux sociétés et à la production alimentaire ». En devenant objet et cadre de nouvelles mobilisations environnementales, la ville donne l'occasion aux

jardinières et jardiniers de fabriquer collectivement une cité durable et fertile, et par là même, sont incités à davantage investir leur espace de vie et à agir dessus (Reynaud-Desmet, 2012).

## **PRODUCTION D'UN NOUVEAU CAPITAL ENVIRONNEMENTAL GENTRIFICATEUR**

Les jardins collectifs et urbains sont donc à plusieurs égards des lieux d'innovation. De la sensibilisation et de l'éducation aux problèmes environnementaux, d'apprentissage en mixité et donc de développement social, ils sont aussi des lieux de création de nouveaux territoires et de nouveaux capitaux.

Frédéric Bally (2018) voit cette cocréation de nouveaux espaces comme la production d'un *capital environnemental* inédit sur le territoire. Selon lui, c'est un ensemble d'actrices et d'acteurs publics et privés qui vont investir des ressources économiques, sociales, culturelles et symboliques afin de produire ce capital environnemental. D'après leur vision commune, cela permettrait de contrer, même modestement, les effets à l'échelle locale des problématiques environnementales globales. Cependant, si la construction de ce nouveau capital était élaborée sur une base collaborative, la distribution de ce dernier n'échapperait pas aux conflits et inégalités de partage classiques du champ social.

Dans son étude sur les jardins partagés comme lieu de production de capitaux environnementaux, Bally soulève deux phénomènes sociaux problématiques. Le premier provient de la plainte de certain-es jardiniers/ères qui ne voient dans l'implication des acteurs institutionnels que des actions de vitrines qui ne les incitent pas vraiment à aller plus loin dans leur démarche de préservation de la biodiversité. Le second problème apparaît dans l'intégration de membres provenant de classes sociales différentes. Malgré la tentative de créer des jardins dans des quartiers plus défavorisés, la mixité n'a pas été au rendez-vous.

Il conclut que « ces jardins peuvent ainsi apparaître comme des lieux d'épanouissement d'une certaine élite, loin d'un modèle intégrateur et ouvert à tous. [...] De plus, l'accès limité, soit à des horaires fixes, soit soumis à la présence d'un-e jardinier/ère, renforce cet aspect d'appropriation par un groupe, d'un espace. Ce capital environnemental produit et coproduit sur le territoire n'est donc pas forcément accessible et profitable à tous » (Bally, 2018 p.17). Kaduna-Eve Demailly (2018) le rejoint d'ailleurs en tempérant la capacité concrète des acteurs non institutionnels à coproduire de nouveaux territoires étant donné qu'ils ont toujours à s'en remettre aux autorités locales pour leur projet. Ainsi selon Demailly, les jardins urbains seraient davantage des espaces de participation citoyenne, plutôt que des espaces de démocratie participative. Cela signifie qu'il existe différents degrés d'intégration des individus au collectif et que la participation ne mène pas nécessairement à la possibilité de faire compter sa voix dans la prise de décision. De plus, le partenariat entre les collectifs institués et les acteurs politiques à tendance à déposséder les acteurs/trices de leur projet d'appropriation de la terre et de la ville, et aussitôt que les autorités se mêlent de leurs initiatives l'esprit squat disparaît. De leur échec en matière de justice sociale, il résulte que les jardins urbains ne peuvent à ce jour se targuer d'apporter une justice environnementale.



## CADRE THÉORIQUE ET CONCEPTS

### DEUX COURANTS À L'ÉTUDE DU BIEN-ÊTRE

Faire du bien-être humain un objet d'étude ou une problématique philosophique est un exercice aussi vieux que les penseurs grecs Aristippe (-400 av. J.-C.) et Aristote (-300 av. J.-C.), dont les enseignements sont à l'origine des deux grands courants utilisés aujourd'hui par les sciences sociales. Les recherches sur le bien-être, aussi bien théoriques qu'empiriques, s'inscrivent donc dans deux traditions appelées respectivement hédonique (*edonia*), c'est-à-dire valorisant le plaisir, et eudémonique (*eudemonia*), c'est-à-dire aspirant au bonheur, en même temps qu'elles sont dites subjective et objective (Ryan et Deci, 2001).

Pour les partisan-es du courant hédonique, le bien-être équivalait au bonheur, défini comme une somme de plaisirs, donc comme la recherche de l'intérêt personnel et de la maximalisation des plaisirs individuels perçus comme des expériences subjectives. (Ryan et Deci, 2001). Dans sa forme la plus étroite, le bien-être compris par le courant hédoniste peut se réduire à l'expérience de l'appétit corporel et des sensations de plaisir, ainsi que par l'absence de sensations de déplaisir. Dans une compréhension plus large proposée par des psychologues comme Kubovy (Kahneman, Diener, et al., 1999) et Diener (1984) (cité par Ryan et Deci (2001)), ils incluent aux préférences et aux plaisirs du corps, ceux de l'esprit. Le bonheur est alors interprété comme tous les éléments jugés positifs ou négatifs de la vie, ainsi sans être réduit à l'hédonisme physique, le bien-être pouvant aussi être mental (Ryan et Deci, 2001). Dans ce paradigme, où le bien-être est considéré comme l'équivalent du bonheur et où il est défini comme le nexus plaisir *versus* peine, la psychologie hédoniste s'est attachée à cibler son intervention sur la maximalisation du bonheur humain. Depuis les années 1990, le bien-être humain a été principalement mesuré par des indicateurs de bien-être subjectifs compris en trois catégories : la satisfaction de la vie, la

présence d'émotions positives et l'absence d'émotions négatives (Ryan et Deci, 2001).

Le courant eudémonique, en revanche, rejette le bonheur comme source de bien-être lié aux sensations positives et lui oppose plutôt le concept d'épanouissement humain. En reprenant le concept eudémonique aristotélicien, Ryan et Deci (2001) expliquent que le bonheur n'est alors plus la satisfaction des plaisirs de l'existence, mais s'obtient en vivant une vie vertueuse, c'est-à-dire en faisant ce qui vaut la peine d'être fait. Par ailleurs, « le terme eudémonia est précieux, car il se réfère au bien-être en se distinguant du bonheur per se » (traduit de l'anglais, Ryan et Deci, 2001, p.145). À partir de deux études faites sur des étudiantes, Waterman (1993) a pu montrer que si l'on peut considérer le bonheur comme étant hédonique et qu'il est significativement corrélé avec le bien-être, celui-ci reste lui eudémonique. Il appelle l'état de bien-être eudémonique *l'expression de soi* ou « *personal expressiveness* » qui émergerait lorsque les individus sont capables de s'engager entièrement dans des activités qui sont profondément en accord avec leurs valeurs. Effectivement, si les mesures hédoniques sont liées au fait d'être détendu et sans souci, l'expression de soi serait plus fortement liée aux activités qui permettent la croissance et le développement personnel, ainsi qu'au défi et à l'effort (Waterman, 1993).

## **BIEN-ÊTRE DURABLE ET BESOINS PROTÉGÉS**

L'approche théorique du bien-être par les besoins qui sera utilisée dans ce cadre conceptuel appartient au paradigme eudémonique. Comme on vient de le voir, d'après ce courant, le bien-être est un état qui peut être atteint par l'accomplissement d'activités valorisées par les individus et par la poursuite du développement de soi. Dès lors, la perspective de la théorie des pratiques qui sera présentée plus tard semble être un apport pertinent à la compréhension de ce qui fait le bien-être au quotidien, car il permet un déplacement de la focale souvent mise sur le choix rationnel, limité à l'intérêt personnel et aux préférences

individuelles (du modèle *homo economicus*) ou encore sur l'individu et sa normativité (*homo sociologicus*) (Reckwitz, 2002). En se focalisant sur les « dire » et les « faire » qui constituent les pratiques (Schatzki, 1996), cela permet, selon Alan Warde (2005) de se concentrer sur *ce que les gens font*, sur *le sens qu'ils donnent à ce qu'ils font*, ainsi que sur *le comment ils se sentent*.

Je partirai ici du travail d'Antonietta Di Giulio et Rico Defila (Di Giulio et Defila, 2019) pour présenter les concepts qui cadreront mon approche du bien-être durable. Il s'agira d'abord de présenter leur définition de ce qu'est la *vie bonne* et ses besoins dans une perspective de durabilité, puis d'exposer la démarche qui les a conduits à établir la liste des *9 besoins protégés* utilisée dans ce travail d'enquête sur les pratiques de jardinage collectif et urbain.

Premièrement, ces auteur-es expliquent que la durabilité doit être comprise comme un concept normatif et non pas descriptif, et ne peut être atteinte par un État-nation seul. C'est pour cette raison que cette norme de durabilité devrait être appliquée à toute la société en partant des individus, puis en passant par les organisations civiles et les acteurs économiques pour parvenir jusqu'aux gouvernements. « La durabilité est un concept de long terme qui nécessite des politiques aux perspectives orientées vers le futur et qui partent du présupposé que certaines ressources naturelles et sociales sont finies et peuvent être altérées dans leur qualité par les actions humaines » , (Di Giulio et Defila, 2019, p.101)<sup>6</sup>. C'est en ayant à l'esprit le caractère limité des ressources que l'on doit définir, dans une perspective de durabilité, ce qu'est la *vie bonne* (the good life) et ce qui est nécessaire à son accomplissement. Pour ces auteur-es, de telles définitions doivent atteindre deux objectifs fondamentaux ; être universalisables, c'est-à-dire être applicables à tous les êtres humains (passés, présents et futurs) et créer les fondements éthiques d'une politique globale du bien-être. L'enjeu de telles définitions est de les rendre

●  
<sup>6</sup> Citation traduite de l'anglais par l'auteur.

aussi rigoureuses et universelles qu'adaptables aux divers contextes culturels et historiques.

Parmi les différentes approches théoriques pour définir ce qu'est la *vie bonne*, Di Giulio et Defila (2019) empruntent la leur à la philosophie dans le sens d'une vie humaine épanouie. Comme vu précédemment, les approches théoriques du bien-être se distinguent en deux grands groupes l'un valorisant son aspect subjectif et l'autre l'aspect objectif, chacun possédant sa propre compréhension de ce qu'est la *vie bonne*. Le premier groupe, provenant principalement de la psychologie (Ryan et Deci, 2001), la définit exclusivement comme l'expérience subjective du bien-être ou du plaisir. Le second groupe tente d'en définir les éléments valables universellement, éléments qui seraient indépendants des souhaits et des préférences subjectives individuelles. Pour Di Giulio et Defila, parmi les approches objectives, l'anthropologie serait en mesure de fournir une définition satisfaisante de la *vie bonne* pour deux raisons importantes. Pour ces auteur-es, elle présuppose l'existence potentielle de caractéristiques récurrentes chez l'être humain en la définissant comme « l'opportunité de développer et de réaliser ces caractéristiques selon les attributs physiques et psychologiques d'un individu, de ses valeurs personnelles et de ses préférences » (Di Giulio et Defila, 2019, p.102)<sup>7</sup>. Secondement, l'anthropologie ne prétend pas définir ce à quoi devrait ressembler le mode de tout individu, mais suggère l'obligation éthique de lui fournir les conditions extérieures nécessaires.

En anthropologie, l'approche selon les besoins<sup>8</sup> part de l'idée que les êtres humains ont des aspirations (*urges*) et que leur vie est *bonne*, lorsqu'ils ont l'opportunité de satisfaire leurs aspirations (Max-Neef et al.1991). Les besoins seraient des pulsions

●  
<sup>7</sup> Citation traduite de l'anglais par l'auteur.

<sup>8</sup> L'approche par les besoins se distingue des « capacités » que nous ne présenterons pas ici par souci de concision. Sur cette approche, consulter: Amartya Sen et Martha C. Nussbaum, « Capability and Wellbeing », Oxford University Press, 1993.

universelles, mais qui se distinguent des plaisirs par leur caractère nécessaire qui leur confère une forme d'objectivité. Ainsi donc, les besoins seraient indispensables, irréductibles, non substituables les uns aux autres, constitueraient l'épanouissement humain et toucheraient gravement les individus s'ils n'étaient pas satisfaits (Di Giulio et Defila, 2019). Une distinction doit ensuite être faite entre les besoins et les désirs que peuvent avoir les individus. Les théories eudémoniques insistent sur cette distinction en soulignant que tout désir ou objectif qu'un individu peut valoriser ne débouche pas nécessairement sur un accroissement de bien-être (Ryan et Deci, 2001). C'est pour cette raison que la théorie des besoins distingue les désirs qui peuvent être infinis, des besoins qui, eux, sont finis. Di Giulio et Defila (2019) insistent sur la nécessité éthique de protéger la satisfaction des besoins humains, alors que les désirs étant moins cruciaux pour le bien-être ne peuvent pas fonder la même obligation éthique d'être satisfaits et protégés.

La théorie des besoins introduit enfin une autre distinction importante entre les besoins et les moyens de satisfaire ces besoins (*satisfiers*) (Max-Neef et al., 1991). Ces « satisfacteurs » sont les conditions extérieures, les moyens matériels et non matériels, les actions, les structures, les institutions, les services et infrastructures qui permettent de combler les besoins humains (Di Giulio et Defila, 2019). Cette distinction entre les besoins et les satisfacteurs permettrait de produire des typologies de satisfacteurs en vérifiant s'ils satisfont effectivement un besoin, s'ils peuvent en satisfaire plusieurs, s'ils nuisent à la satisfaction d'un ou plusieurs besoins, ou s'ils sont indispensables à la satisfaction d'un besoin (Max-Neef et al., 1991). Nous reprenons ici à notre compte le concept de « satisfacteurs synergiques » de Max-Neef et al. (1991, p.34) repris et cité par Sahakian, Anantharaman, et al. (2020) qui est compris comme « les moyens de satisfaire un besoin tout en stimulant et contribuant à la satisfaction d'autres besoins ». Dans le cadre de notre recherche sur les pratiques de jardinage collectif urbain, nous considérons donc le jardin comme un potentiel catalyseur de satisfacteurs de besoins protégés.

Di Giulio et Defila ajoutent que si l'on peut considérer que les besoins humains sont relativement universels et invariables, les satisfacteurs sont en revanche entièrement dépendants de leur contexte social et historique. Enfin, les moyens de satisfaire les besoins doivent eux-mêmes être distingués des ressources qu'ils sollicitent, ce qui implique, selon eux, de grandes responsabilités éthiques pour toute démarche en politique de durabilité. Après une méta-analyse de travaux théoriques et empiriques internationaux sur le bien-être, Di Giulio et Defila (2019) sont parvenus à établir une liste de besoins à protéger (placée en annexe) qu'ils ont appelés *protégés* en vertu de leur caractère d'obligation éthique. Cette liste fait ressortir que des individus aussi bien que des gouvernements sont responsables d'aménager les conditions sociales, culturelles, économiques et environnementales nécessaires pour que tout être humain (présent et futur) puisse satisfaire ces besoins universels. Afin d'opérer une transition en même temps qu'un lien avec la théorie des pratiques sociales, j'exposerai ici rapidement la structure de la liste des *besoins protégés*.

Il s'agit d'une liste de neuf besoins fondamentaux que les individus devraient être en droit de satisfaire (ce droit n'impliquant toutefois pas que tous les besoins doivent nécessairement être satisfaits). Ils sont catégorisés selon trois axes : le premier se concentre sur les besoins matériels, le second sur le besoin de développement de soi et le dernier sur celui d'appartenance à une communauté. Afin de construire une description fine<sup>9</sup> de ce que comprend chaque besoin pour le contexte de la Suisse contemporaine, la liste des neuf besoins protégés a été soumise à

●  
<sup>9</sup>Dans leur article présentant la liste de *besoins protégés*, Antoniette di Giulio et Rico Defila (2019) présentent chaque besoin par un titre suivi de descriptions « épaisses » (thick descriptions). Afin d'en faire une traduction convenant à un lectorat francophone, je choisis ici de traduire le terme qualifiant les descriptions d'épaisses « thick » par « fines » qui traduit mieux selon moi, l'intention de donner une description détaillée, alors même que l'on fait appel à son antonyme.

une enquête d'expert-es et à un sondage auprès de 1059 résident-es suisses (Di Giulio et Defila, 2019). L'enquête a confirmé que les Suisses voyaient ces besoins comme nécessitant une protection. J'ai donc fait le choix d'utiliser cette liste de besoins protégés, car elle semblait particulièrement adéquate à l'étude des pratiques de jardinage en milieu genevois, puisque ses définitions avaient déjà été produites pour le contexte suisse. Je reviendrai plus bas sur ces descriptions fines afin d'établir un lien plus étroit avec les concepts des pratiques sociales.

## LA THÉORIE DES PRATIQUES

Comme annoncé plus haut, mon hypothèse de départ est que, dans les jardins collectifs urbains, se déploie une pratique qui cherche à recruter de nouveaux membres, et ces lieux, en pourvoyant des synergies propices à la satisfaction des besoins protégés, garantissent la fidélisation de ces membres et ainsi, la pérennisation du modèle. Afin de rendre exploitables les concepts de la théorie des pratiques sociales pour notre analyse, je m'appuierai principalement sur l'exposé qu'en fait Théodore Schatzki (1996, 2002), ainsi que sur des concepts plus généraux présents chez des auteurs comme Andreas Reckwitz (2002) et Alan Warde (2005).

Alan Warde (2005), reprenant le travail de Schatzki, explique que les pratiques sociales sont constituées de « dire » et de « faire », ce qui signifie que leur analyse peut porter sur les activités pratiques et sur leurs représentations. Dubuisson-Quellier et Plessz (2013) ajoutent qu'on peut les comprendre à la fois comme des entités (la pratique identifiée par le sociologue) et comme des performances (les exemples effectivement observés).

« Une "pratique" est un type de comportement routinisé qui consiste en plusieurs éléments interconnectés entre eux : de formes d'activités corporelles, de formes d'activités mentales, de "choses" et de leur usage, de connaissances de base constituées de compréhension, de savoir-faire, d'états émotionnels et de

motivations » (Reckwitz, 2002, p. 249 traduit par (Dubuisson-Quellier et Plessz, 2013 p.4)). Cette définition porte en elle trois concepts également présents chez Schatzki ; soit une dimension matérielle, une dimension normative (normes sociales et institutionnelles) et une dimension cognitive (soit les compétences, les motivations et émotions des individus, parfois appelées structures téléaffectives) (Dubuisson-Quellier et Plessz, 2013). Pour Schatzki enfin, une pratique est également un « faisceau » d'activités, c'est-à-dire un *nexus* organisé d'actions. « Toute pratique, par conséquent, embrasse deux dimensions globales : l'activité et l'organisation » (2002, p.71)<sup>10</sup>. Le jardin peut être alors analysé comme un lieu qui lie des pratiques entre elles du fait de son organisation spatiale et de l'organisation des activités qui y ont lieu (Sahakian, Anantharaman, et al., 2020).

## LES PRATIQUES

Le problème qui se pose alors est l'impossibilité d'appréhender, de définir et de théoriser de façon exhaustive tout ce qui compose une pratique empirique telle que celle du jardinage, collectif qui plus est. Comme le constatent de manière très imagée Dubuisson-Quellier et Plessz (2013, p.11) : « dès qu'on attrape empiriquement une pratique par un aspect, elle semble irrémédiablement s'effiloche de façon inépuisable ». Dès lors, comment distinguer une pratique d'une autre ? Quand débute-t-elle et quand prend-elle fin ? Par quelles autres pratiques est-elle traversée ? Les concepts de pratiques « dispersées » et pratiques « intégratives » théorisés par Schatzki (1996) peuvent donner quelques pistes de réponse. En effet, ils permettent la distinction entre des pratiques irréductibles à elles-mêmes – et qui nécessitent différents niveaux de compréhension pour être effectuées et reconnues par les individus – des pratiques qui forment des réseaux composés d'une multitude d'autres pratiques, certaines d'entre elles tombant



d'ailleurs dans la catégorie des pratiques « dispersées ». Alan Warde (2005) résume en disant que les pratiques « dispersées » telles que *décrire*, *expliquer* ou *imaginer* sont des pratiques dont la stabilité est observable dans différents domaines de la vie, et donc qu'elles existent à travers différentes pratiques. La performance d'une pratique « dispersée » nécessite de comprendre comment il faut l'effectuer de façon appropriée, et d'identifier quand soi-même ou autrui est en train de la réaliser. Finalement, il s'agit, nous dit Warde, de « savoir comment » faire quelque chose, et cette capacité présuppose une compréhension collective et partagée de ce qu'implique une performance dans son contexte approprié. La maîtrise de ces compréhensions communes fait qu'un acte particulier, tel qu'*expliqué*, peut être reconnu. Les pratiques dites « intégratives » sont des réseaux de pratiques plus complexes qui contribuent à l'existence de certains domaines de la vie, tels que la mobilité, la consommation alimentaire et bien d'autres encore (Schatzki, 1996). Théodore Schatzki (1996) prend d'ailleurs l'exemple des pratiques agricoles (*farming practices*) pour illustrer ce que sont les pratiques « intégratives ». Ces pratiques sont celles qui incluent sous des formes spécialisées des pratiques « dispersées » qui comportent des « dire » et des « faire » permettant la compréhension d'une pratique particulière, disons le jardinage, en même temps que l'habileté à suivre les règles qui gouvernent la pratique et sa structure téléaffective particulière (Warde, 2005). Et puisqu'il s'agit de jardinage collectif en milieu urbain, la composante « sociale » des pratiques apparaît d'autant plus évidente que les pratiques sont toujours dépendantes d'autres pratiques et qu'elles nécessitent des pratiquant-es de partager ; un sens commun, des prescriptions, des instructions, des objectifs, des projets, des visées et des émotions qui sont jugées acceptables par le collectif (Dubuisson-Quellier et Plessz, 2013).

Les pratiques sont donc faites de « dire », par les réunions entre membres du collectif à des fins organisationnelles ou de transferts des connaissances par exemple, et de « faire », en raison des activités physiques qui se déroulent dans les bacs potagers. Dans « *The Site of the Social* », Schatzki (2002) explique que les « dire » et les « faire » (qui peuvent parfois être la même action)

forment toujours des actions complémentaires dans le contexte dans lequel elles sont effectuées. C'est pour cette raison qu'il a recours aux expressions de « tâches » et de « projets », pour marquer un semblant d'ordre dans cet ensemble d'actions. La performance d'une tâche est en général un agrégat de « dire » et de « faire », et un ensemble de tâches produit des « projets ». De façon très à propos pour mon travail, Schatzki utilise, dans son livre de 2002, les pratiques de production d'herbes médicinales pour illustrer en quoi « une pratique est faite d'un assortiment de dire/de faire, de tâches et de projets organisés de façon hiérarchique, pour une durée indéterminée. Un-e participant-e à la pratique sera dès lors enclin-e, mais pas nécessairement, à naviguer entre ces trois types d'actions » (p.74). Une action telle que « presser les herbes » précise-t-il, peut par ailleurs être considérée, selon le contexte comme une tâche ou comme un projet.

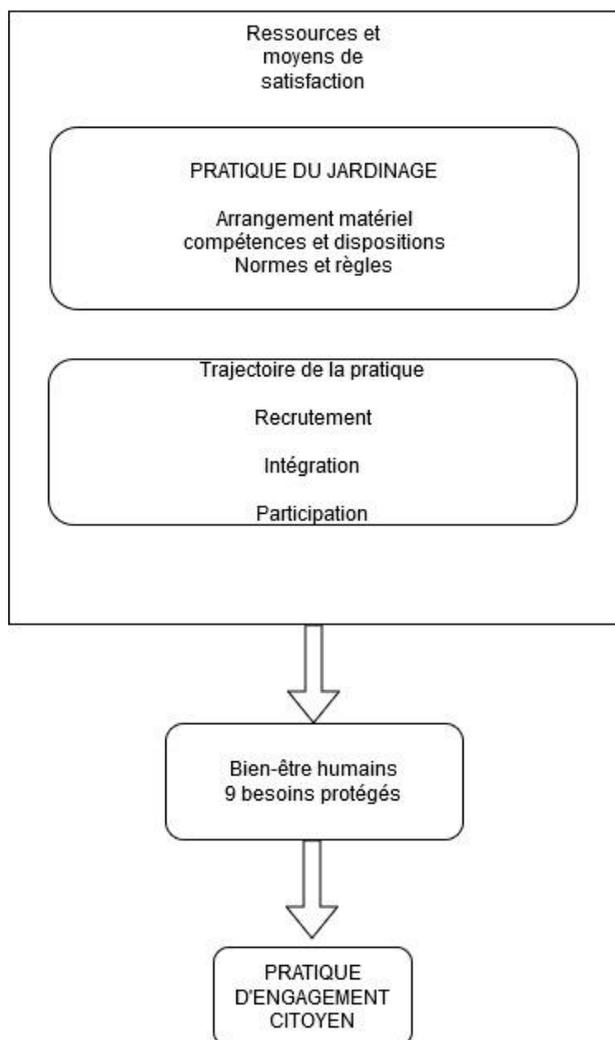
Deux éléments sont encore à prendre en considération lorsqu'il s'agit de comprendre comme se déploient les pratiques sociales. Théodore Schatzki (2002) explique que toute activité humaine est gouvernée par ce qu'il appelle l'« intelligibilité pratique ». « L'intelligibilité pratique est ce qui fait sens pour une personne dans ce qu'elle fait. [...] elle gouverne l'action en spécifiant ce qu'un acteur doit faire ensuite dans le flot continu d'activité. Elle *cause* également l'activité dans le sens, non pas d'efficience, mais de causalité formelle et finale. Elle spécifie ce qu'une personne fait, et la spécification du *quoi* faire est généralement orientée à des fins particulières » (p.75). Enfin, Schatzki souligne le fait que « l'intelligibilité pratique est un phénomène individualiste, c'est toujours pour un individu qu'une action spécifique fait sens » (idem.). Dans le contexte du jardin, il semblerait que la pratique « dispersée » d'*observer* informe systématiquement le reste de la pratique dans son « intégrativité ». Alan Warde (2005), insiste sur la « trajectoire des pratiques » en se posant les questions de « pourquoi les gens font ce qu'ils font ? » et « de quelles façons font-ils ces choses ? » questions qui, pour lui, trouveront, nécessairement leurs réponses dans un contexte historique et institutionnel. Pour Warde, l'idée de trajectoire « reconnaît la

construction sociale des pratiques [et] le rôle de l'apprentissage collectif dans la conception des compétences ».

## **SATISFAIRE LES BESOINS PAR LA TRAJECTOIRE DE LA PRATIQUE**

Ce n'est donc pas à l'aide d'une description complète de la pratique empirique que l'on pourrait expliquer comment celle-ci contribue à satisfaire les besoins protégés, mais en approchant la pratique par deux aspects complémentaires ; le premier étant constitué de ses trois éléments fondamentaux : les arrangements matériels, les compétences et les arrangements institutionnels ; et le second étant sa trajectoire, que j'identifie comme étant elle-même constituée de trois phases : le recrutement, l'intégration et la participation. Par conséquent, j'avance ici que ces deux aspects tiennent lieu à la fois de ressources et de moyens de satisfaction des 9 besoins protégés. Les besoins sont, rappelons-le, eux aussi divisés en trois catégories : besoins matériels, besoins de développement personnel et besoins d'appartenance à une communauté. Ainsi, les ressources et moyens de satisfaction du bien-être ne peuvent être accessibles aux participant-es de la pratique qu'à condition qu'ils/elles s'inscrivent dans la trajectoire que propose la pratique. C'est-à-dire, qu'ils/elles soient « recrutés-es » dans un premier temps physiquement par un espace temporel et matériel, qu'ils/elles s'« intègrent » dans le collectif par l'appropriation de compétences, afin de permettre leur « participation » à l'organisation de la pratique et du groupe. Enfin, dans certains cas, une pratique menant à une autre, la pratique du jardinage participatif pourrait conduire à un « engagement » citoyen dépassant le strict cadre du jardin.

*Figure 1: Cadre conceptuel : La pratique sociale comme satisfacteur de besoins protégés*



*Source: Auxane Pidoux*

## CONTEXTE D'ÉMERGENCE ET ÉLABORATION DE L'OBJET

Au mois de novembre 2019, j'ai assisté à trois jours d'événement pour la clôture d'un projet de deux ans sur les espaces verts dans quatre métropoles en Asie du Sud et Asie du Sud-Est coordonné par la professeure Marlyne Sahakian. C'est à cette occasion que j'ai appris l'existence du travail d'Antonietta Di Giulio et de Rico Défil sur les besoins humains et leur contribution aux champs d'études du bien-être durable. Aussitôt, l'idée de reprendre leur approche pour la mettre au service d'une recherche sur les jardins urbains genevois à donner suite au présent travail.

De mi-août à fin octobre 2020, j'ai passé beaucoup de temps dans l'écoquartier de la Jonction. Mon entrée sur le terrain fut facilitée par la rencontre, puis, par la collaboration avec Caroline Dommen, la coprésidente de l'association du quartier « Les Défricheuses ». En réalisant pour son association une courte étude sur les pratiques de compost parmi les habitant-es de l'écoquartier, madame Dommen est devenue en quelque sorte ma première *Gate Keeper* pour pénétrer les différents groupes de jardiniers/ères. Grâce à cette entrée sur le terrain, j'ai pu faire la demande au groupe potager de l'immeuble de la CODHA de venir observer et participer à leur rencontre hebdomadaire. Peu de temps après, Caroline m'ajoutait à un groupe Whatsapp qui comptait à ce moment-là 23 participant-es. Ce groupe était en fait le canal d'information pour un collectif d'habitant-es pratiquant le jardinage ensemble dans des bacs conçus, comme le potager de la CODHA, avec le projet architectural de l'écoquartier. Ma présence parmi eux lors d'un samedi de jardinage et de réunion a également été acceptée- sur les 10 jardiniers/ères participant au terrain d'enquête du présent travail, j'ai pu faire la rencontre de 5 d'entre eux via cette première petite étude sur les pratiques du compostage. Parmi ce groupe de 5 personnes, 3 habitaient l'immeuble de la régie-coopérative Artamis les Rois et 2 étaient

des habitant-es de l'immeuble de logements sociaux de la Ville de Genève. Parmi les 5 enquêté-es restant, 4 ont été rencontré-es au cours de mon observation prolongée du potager de l'immeuble de la CODHA. Le dixième, soit le premier, entretien était exploratoire et a permis de tester une première fois ma grille d'entretien. La personne enquêtée participait à un jardin collectif d'une autre commune du canton. J'ai choisi d'agréger ses données aux autres, car son apport en tant que psychologue m'est paru particulièrement riche concernant la liste des besoins utilisée pour ce travail.

## PRÉSENTATION DES ENQUÊTÉ-ES

Sur 10 enquêté-es que comptait l'échantillon, 4 étaient des hommes, 6 étaient des femmes, la plupart d'entre eux étaient des célibataires. Du point de vue des origines nationales, la majorité était suisse ou française, un homme était né au Maroc et avait grandi en Suisse. Ils ont tous et toutes (à l'exception de Carole) emménagé dans l'écoquartier en 2018, mais la principale différence existante entre elles et eux était le mode d'habitation (coopératif, loyer libre, ou logement sociaux). Bien que les personnes rencontrées aient été choisies parce qu'elles habitaient cet écoquartier et participaient de près ou de loin aux deux collectifs de jardiniers/ères présents sur le site, certain-es d'entre elles et eux pratiquent leur activité de jardinage en solitaire ou dans d'autres lieux situés à l'extérieur du quartier. Certains membres peuvent être labélisés comme membres « pilotes » de leur groupe, alors que d'autres seraient plutôt des « petites mains ». Des descriptions plus personnalisées de chaque jardinier et jardinière sont disponibles en annexe.

*Tableau 1: Tableau des caractéristiques de l'échantillon*

<b>Pseudonyme</b>	<b>Age/Sexe</b>	<b>Origine</b>	<b>Statut</b>	<b>Occupation</b>	<b>Niveau de formation</b>	<b>Immeuble d'habitation</b>	<b>Jardin</b>
<b>Albert</b>	78 H	France	Célibataire Vit avec sa fille	Retraite et aide sociale (Eleveur de chèvres dans le Sud de la France)	CFC couture	Logement social	Coursive
<b>Kamal</b>	40 F	Maroc	Célibataire Vit seule	Reconversion professionnelle et aide sociale	CFC Informatique	Logement social	Jardin de Gallife

<b>Salma</b>	46 F	Suisse	Célibataire Vit avec ses deux enfants	Documentaliste (RTS)	Licence et master	Artamis	Bacs communs/Bac privé sur le toit/Beaulieu
<b>Martin</b>	40 H	France	Marié Vit avec 2 enfants	Trader en commerce en céréales	Master	Artamis	Bacs communs/Bac privé sur le toit
<b>Patric</b>	70 H	Suisse	Célibataire Vit seul	Retraite (Journaliste)	Maturité	Artamis	Bacs communs/Bac privé sur le toit/Terrasse
<b>Marta</b>	71 F	France Suisse	Vit en couple	Retraite (Enseignante pour adulte)	Licence et master	CODHA	Potager de la CODHA/ Parcelle privée

<b>Sonia</b>	63 F	Suisse	Célibataire Vit avec 2 autres adultes	Traductrice	Licence	CODHA	Potager de la CODHA/ Parcelle privée
<b>Lara</b>	60 F	Suisse	Célibataire Vit avec 2 autres adultes	Directrice de festival de musique	CFC d'agricultrice	CODHA	Potager de la CODHA
<b>Cécile</b>	35 F	Suisse	Femme	Fonctionnaire (office des impôts)	Master et brevet	CODHA	Potager de la CODHA
<b>Carole</b>	63 F	Suisse	Femme	Psychologue	Licence	/	Parcelle privée au PLOtager



## MÉTHODE

Afin d'étudier les pratiques d'agriculture urbaine dans un contexte de jardins collectifs, il m'a semblé judicieux d'intégrer, autant que possible, les collectifs lors de leurs rencontres (apéro ou réunion formelle) et moments de pratiques communes. L'observation participante permet à la fois de comprendre l'espace et les temporalités des objets étudiés, et de procéder à la récolte de données non verbalisées par les participant-es lors de l'entretien. Elle rend possible la comparaison entre ce que le/la chercheur/euse voit des pratiques et ce que les enquêtés diront de leurs pratiques (Van Campenhout Luc et Quivy Raymond, 1995). Mettant peut-être au jour des contradictions ou renforçant des pistes, ici la complémentarité entre témoignage direct et indirect est au service d'une compréhension plus globale. Cette double méthode permet également de mieux appréhender le concept des pratiques sociales constituées de « dire » et de « faire ».

## L'OBSERVATION

L'observation s'est donc déroulée lors de 5 journées de rencontres avec les deux collectifs de jardiniers/ères de l'écoquartier. J'ai rejoint le potager au troisième étage de la coopérative CODHA durant 3 dimanches d'août et un dimanche de septembre à l'occasion duquel j'ai partagé un repas d'adieu avec le groupe. Le samedi 13 octobre, j'ai participé à une matinée de jardinage avec les membres « des bacs communs » (à défaut d'un nom officiellement choisi par le groupe), et j'ai pu assister à une réunion que l'on peut concevoir comme la naissance d'un collectif qui a choisi de s'organiser de façon indépendante. En effet, l'aide d'une formatrice en agriculture, mandatée par la Ville de Genève, prenait fin ce jour-là. Par deux fois, j'ai pu visiter les toits-terrasses sur lesquels se trouvaient les bacs privatifs alloués aux habitant-es des tours de l'immeuble Artamis Les Rois. Enfin, un entretien avec un

habitant de l'immeuble de logements sociaux m'a permis de visiter l'intérieur de l'immeuble et de découvrir les aménagements de la cour intérieure. La grille d'observation qui a guidé le terrain se trouve en annexe.

## LES ENTRETIENS

Les 10 entretiens ont eu lieu soit après le terrain d'observation pour la moitié de mon échantillon, soit après un premier entretien d'une vingtaine de minutes dans le cadre de l'étude sur le compost. Ainsi, un rapport de confiance a été établi avec pratiquement tous/tes les enquêté-es. La plupart avaient même offert, en avance, leur aide pour la phase d'entretiens de mon travail, puisque ma démarche avait été dument présentée en amont. Lors de ces rencontres, 8 enquêté-es m'invitèrent « à boire un café à la maison » et à les tutoyer. Pour cette raison, aucune démarche de consentement formelle n'a été déployée, néanmoins l'anonymat a été garanti sur l'honneur. Et en cas de publication ultérieure, je promis de revenir vers eux pour confirmer plus formellement leur participation.

Dans un e-mail confirmant le rendez-vous, j'ai envoyé la liste des *9 besoins protégés*, afin que l'enquêté-e puisse la lire en avance et prendre un temps de la réflexion pour qu'ils/elles puissent construire des liens entre leur pratique de jardinage et les besoins listés. Le but étant qu'ils ne soient pas pris de court lors de l'entretien pour jongler avec autant de « nouvelles » notions, et si possible, d'accélérer le processus d'entretien. Les entretiens ont été enregistrés en même temps que la prise de notes que j'ai tenté de rendre aussi complètes que possible (Desjeux, Garabau-Moussaoui, et al., 2019).

## GRILLE D'ENTRETIEN

La grille d'entretien a été prévue afin de diviser l'interview en deux temps. La première partie devait explorer les trois dimensions

apportées par la théorie des pratiques sociales. Soit d'interroger les conditions matérielles du jardinage, les compétences et expériences des enquêté-es, les normes et les règles qui régissaient le collectif et la structure auxquels ils/elles étaient soumis-es, et enfin, une série de questions étaient attribuées à découvrir le niveau d'engagement des enquêté-es dans leur collectif et par extension dans leur communauté plus large, c'est-à-dire dans leur immeuble, leur quartier, indépendamment de comment ils/elles la définissaient. Dans cette partie-là de la grille, une colonne a été placée à droite des questions à des fins méthodologiques, les enquêté-es n'étaient pas invités à la voir. Il s'agissait de désigner les différents besoins, et en particulier, des extraits de leurs définitions fines, afin qu'elles me servent de guide pour construire mes questions, en même temps qu'elles posaient l'hypothèse des besoins auxquelles les enquêté-es avaient trouvé satisfaction, partiellement satisfaction ou pas de satisfaction. (La grille est disponible en annexe.)

Puis, dans la seconde partie de l'interview, nous nous concentrons sur la liste des *9 besoins protégés*. L'objectif était de recueillir leur opinion sur cette liste et surtout de découvrir comment ils/elles pouvaient s'identifier à la liste de besoins et en quoi ils/elles voyaient ou non leur pratique de jardinage comme moyen de satisfaire ces besoins.

## **ANALYSE DES DONNÉES**

Les entretiens ont été enregistrés sur un téléphone portable et ont été d'une longueur allant d'une heure et demie à trois heures pour le plus long. Puis, ils ont été retranscrits à l'aide du logiciel EXPRESS DICTATE DIGITAL DICTATION SOFTWARE NHC. Afin de coder les 10 entretiens et les 5 journées d'observation, le logiciel ATLAS.TI.8 a été utilisé afin de traiter les données. Un code book comptant une soixantaine de codes (disponible en annexe) a été produit principalement de manière inductive et 6 sous-groupes ont été formés.

Une analyse thématique a été faite à l'interne de chaque entretien en se basant principalement sur les sous-groupes de code et à l'aide du schéma conceptuel produit afin d'illustrer l'hypothèse principale de ce travail (Beaud, S. et Weber, F., 1997). Une fiche récapitulative a été produite afin de synthétiser pour chaque individu quels étaient les éléments les plus heuristiques de leurs représentations de leur propre pratique du jardinage, leur expérience au sein de leur communauté, ainsi que pour quel besoin ils disaient avoir trouvé satisfaction ou non. Puis, de façon transversale, les entretiens ont été comparés entre eux afin de voir la récurrence de besoins comblés, quels étaient les éléments communs et permettant leur satisfaction. Cette démarche m'a également permis de comprendre, dans le cas d'avis contraire, quels étaient les éléments qui avaient été différents et limitants.

## ÉCOQUARTIER DE LA JONCTION

*Figure 2: Écoquartier de la Jonction*



*Source : Bureau d'architectes Dreier Frenzel architecture + communication*

[https://rencontreswoodrise.ch/wp-content/uploads/intervenants/presentations/J3\\_Vendredi/PDF/Dreier.pdf](https://rencontreswoodrise.ch/wp-content/uploads/intervenants/presentations/J3_Vendredi/PDF/Dreier.pdf)

C'est sur l'espace entier de l'écoquartier de la jonction que s'est déroulé le terrain de recherche. Délimités par la rue du Stand, la rue des Gazomètres, le boulevard Saint-Georges et le cimetière de Rois, trois bâtiments s'y sont dressés en autour d'une place centrale, après que des travaux d'assainissement des sols pollués ont été effectués. Les premiers/ères habitant-es ont pu emménager au début de l'année 2018.

Trois sites où l'on pratique le jardinage collectif ont été étudiés sur cet écoquartier. Le premier est un potager de grande envergure sur la terrasse du troisième étage de la CODHA. Le second se trouve au niveau de la chaussée en bas de l'immeuble Artamis et

le troisième site enfin, est constitué de bacs privatifs sur les toits - terrasses des 4 tours de l'immeuble Artamis. Pour une description complète du quartier et des trois sites étudiés, veuillez-vous s'il vous plaît, vous référer aux annexes.

## RÉSULTATS

Le jardin est avant tout un espace matériel, un agencement d'infrastructures, d'aménités, d'outils et finalement, de terre et de plantes aussi. Il est de fait, un objet physique qui permet par son existence de réaliser la concomitance des différents éléments de la pratique, lesquels sont nécessaires à la trajectoire des participant-es dans leur cheminement vers le bien-être. Au cours de cette trajectoire, ils/elles traversent trois étapes qui sont ; le recrutement, l'intégration et la participation. La partie résultats de ce travail s'articulera autour de ces trois étapes. Le jardin est donc un espace-temps, puisque toute pratique est un *nexus* d'activités qui se déploient dans le temps (Schatzki, 1996), et contribue à la création du quotidien. C'est un lieu où se rassemblent, autour d'une pratique et de buts communs de production, des individus qui s'y rencontrent, apprennent, débâtent, et s'entraident, en formant ainsi, un collectif, une microsociété à l'intérieur de leur quartier. Du fait de la synergie que le jardin peut offrir lorsqu'il rassemble certaines conditions, on peut présumer que les neuf besoins protégés peuvent y être comblés. J'utiliserai le terrain à l'aide d'une approche comparative tout au long de mon travail pour montrer quels sont les facteurs facilitants ou limitants de la pratique et en établissant un lien avec les besoins qui peuvent s'en voir satisfaits ou laisser insatisfaits.

### RECRUTEMENT PHYSIQUE

Pour les non-pratiquant-es, qu'ils/elles possèdent déjà des compétences de jardinage ou pas encore, leur « recrutement » se produit lorsque celles et ceux-ci se voient pourvus d'une infrastructure qui les appelle à y évoluer. C'est la proximité et la mise à disposition de l'infrastructure et d'éléments matériels indispensables qui favorisent le recrutement des individus. Par ailleurs, cette mise à disposition peut soulever la question du privilège que cela implique vis-à-vis de groupes d'habitant-es qui

n'ont pas été pourvus avec le même accès à ces infrastructures. Pour de nombreux habitant-es de l'écoquartier, c'est le fait d'avoir emménagé dans un immeuble dont le projet architectural et urbanistique avait prévu des espaces de jardinage qui leur a permis de débiter cette nouvelle pratique. Un enquêté pense que lui, comme la plupart de ses voisins (immeuble Artamis), n'avait jamais pratiqué le jardinage auparavant et, que de faits, pour lui ; « ce n'[était] pas les gens qui [étaient] aller jardiner, mais c'[était] le jardinage qui [était] venu à eux ». Pour lui, le jardinage s'était quelque peu imposé à lui, même s'il aurait pu faire autre chose si un autre arrangement matériel lui avait été fourni. À plusieurs reprises, il a utilisé en parlant de sa propre expérience que c'était « l'occasion qui [avait] fait le larron ».

Euh, qu'est-ce qui m'a inspiré ? C'est l'occasion comme je disais tout à l'heure. C'était une activité nouvelle pour moi, ouais, une activité nouvelle et supplémentaire. (Mais justement, pourquoi cette activité verte ?) Je sais pas si c'est parce que c'est une activité verte en particulier. Si ça avait été un atelier de bricolage sur la terrasse, j'aurais pas forcément fait du jardinage. C'est comme si on me l'avait proposé et que je l'avais accepté. Accepté avec plaisir. (Martin, 40 ans, papa de deux enfants)

Une autre enquêtée n'avait pas le projet de jardiner avant son emménagement dans l'immeuble de la CODHA :

Je jardinais pas avant, ça fait 2 ans et demi, et je n'ai pas de parcelle privée. J'ai commencé à participer au jardin 6 mois après mon arrivée dans l'immeuble de la CODHA.. C'est de voir des gens, d'avoir un jardin à mes pieds et de voir des gens jardiner le dimanche. Je suis allé les trouver et depuis je jardine avec plus ou moins d'assiduité. Si j'ai quelque chose d'autre, je vais pas annuler pour aller jardiner, mais si je peux combiner, c'est vrai que j'aime bien. (Cécile, 35 ans)

Pour d'autres membres de l'échantillon, c'est l'existence du jardin dans le quartier qui a suscité l'emménagement. L'une des membres du groupe pilotage du potager de la CODHA qui a activement participé au design du jardin souhaitait trouver un jardin pour sa retraite, le projet de coopérative avec jardin partagé l'avait donc convaincue de changer de lieu de vie. Aujourd'hui, l'idée que le jardin lui soit retiré entraînerait un mécontentement et désintérêt pour la maison.

Alors je mettrais beaucoup plus de grands bacs sur ma coursive. Mais je serais sûrement tellement fâchée que je dirais à Marion qu'on va déménager, que je vois plus l'intérêt d'être ici. Enfin, l'intérêt diminuerait considérablement. (Marta, 71 ans).

## **RECRUTEMENT TEMPOREL**

Le jardin est un lieu que l'on visite, que l'on observe, où l'on s'active, et où l'on se repose, ainsi le temps que les jardiniers/ères choisissent de passer au jardin constitue des moments qu'ils/elles intègrent à leur quotidien de façon régulière. La saisonnalité de la pratique du jardinage est fondamentale puisqu'elle dicte le déroulement de la pratique tout au long de l'année, avec des périodes creuses et des périodes d'activités intenses. En fonction du moment où les individus sont recrutés, l'entrée sera aisée ou plus exigeante en investissement de temps. Mais dès lors que les individus ont incorporé le jardinage à leur quotidien, cela permet la routinisation de la pratique, et celle-ci peut se stabiliser. Puis, avec l'intégration et la participation régulière des pratiquant-es, la routine permet à la pratique de se développer en trajectoire capable de satisfaire les besoins des pratiquant-es.

(2) Réaliser leur propre conception du quotidien	... façonner leur quotidien selon leurs conceptions propres.
(6) Exercer des activités qu'ils valorisent	... répartir leur temps entre leurs différentes activités comme ils l'entendent, tout en ayant également du temps pour ne rien faire

Pour la plupart des enquêté-es, le jardin, lorsqu'il fait partie de leur habitation, devient un lieu de passage quotidien ; ils/elles en font le tour, prennent des nouvelles des plantes, désherbent sur leur passage, et prennent aussi du temps pour ne rien faire de particulier. Durant la période de semi-confinement qu'a vécu la Suisse au printemps 2020, le jardin a gagné en importance pour les habitant-es confiné-es. Pour beaucoup d'entre elles et eux, l'espace du jardin a permis de sortir prendre l'air et d'organiser les temps de pause dans leurs journées de télétravail. Avec ces bouleversements du quotidien, il semblerait que les routines de passage au jardin aient gagné en importance. Les jardiniers/ères en étant appelés à s'activer au jardin de façon régulière, façonnent leur propre conception du quotidien en le mettant partiellement à disposition de la pratique et de son intelligibilité. Les passages au jardin sont en général assez courts et permettent surtout de voir les plantes et le soleil. :

Pour moi, ça commence toujours par de l'observation, je fais le tour du jardin et ensuite, c'est ça qui définit ce que je vais faire. C'est vraiment en fonction de ce tour que je définis toutes les tâches qu'il y a à faire et le temps que je vais passer au jardin (Lara, 60 ans)

Jusqu'au COVID, je faisais tous les jours le tour du potager, et je faisais ce qu'il y avait à faire, donc si je voyais de mauvaises herbes je les enlevais, je les mettais sur le muret pour les sécher. Généralement, je me faisais 10 minutes dehors au soleil prendre l'air ça me faisait une pause. Et au final, ça pouvait prendre une demi-heure, une

heure. Ça dépendait de combien de mauvaises herbes je trouvais. Si j'avais le temps, je passais encore par ma parcelle (Sonia, 63 ans, jardine au potager de la CODHA)

Pour Martin (40 ans) qui est courtier en négoce de céréales, le jardin est un espace-temps de transition qui a pris de plus en plus d'importance dans son quotidien depuis qu'il doit travailler à la maison.

En fait après le confinement il a changé vachement les choses. Donc avant de travailler à la maison, c'était quasiment tous les soirs en rentrant à la maison, un quart d'heure. Ça fait un bon sas de décompression entre la folie du boulot et la folie des gosses. Et en plus, il y avait un peu le weekend aussi. Et maintenant, c'est le midi depuis que je suis à la maison. Depuis que je travaille à la maison, je vais souvent le midi, c'est un bon prétexte pour faire une pause. Après en termes de temps, c'est pas des longs moments, ça peut être 20 minutes de temps (Martin, 40 ans).

Ainsi, le passage au jardin peut venir s'insérer dans le quotidien des jardiniers/ères et nécessiter une réorganisation pour les moments de pratique collective, mais aussi constituer des moments de pause aux vertus restauratives (Schram-Bijkerk, Otte, et al., 2018).

La routine, enfin, est un élément essentiel au bon déroulement de la pratique du jardinage. Sans une routine, les activités et projets du jardin ne peuvent se déployer et atteindre leur objectif de productivité. La comparaison entre les différents jardins étudiés durant la recherche montre bien que la ressource temps est indispensable. Dans le cas du potager de la CODHA, les rencontres pour travailler au jardin se font tous les dimanches et garantissent alors que toutes les tâches dirigées par intelligibilité soient exécutées. Salma (46 ans), l'une des enquêtées qui participent aux « bacs communs » illustre très bien cette problématique puisqu'elle est une membre très active du jardin collectif du parc Beaulieu en ville de Genève où elle y jardine tous les samedis. Pour elle, la régularité avec laquelle les rencontres se

font est l'une des grandes différences avec l'activité des « bacs communs » en bas de son immeuble. Effectivement, l'absence de routine a pour conséquence que la participation peine à maintenir en vie un jardin et une pratique collective. Nous verrons plus tard que le temps qui n'est pas investi dans le jardin est peut-être moins la raison de l'instabilité de la pratique, que causé par le manque d'infrastructures adaptées, de compétences et d'institutionnalisation de cette pratique collective.

## **BESOINS MATÉRIELS**

### **SE LOGER**

Des trois phases de la pratique, celle du recrutement est celle qui permet de satisfaire dans un premier temps les besoins matériels des individus, soit les trois premiers de la liste des besoins protégés. Le recrutement se fait comme on vient de le voir sur un temps long et c'est parce que les jardiniers/ères entrevoient déjà que d'autres besoins peuvent être satisfaits lors du recrutement qu'ils l'intègrent à leur quotidien. Si les besoins ne sont que partiellement satisfaits ou insatisfaits, ils/elles abandonneront la pratique. Enfin, pour satisfaire les besoins de développement personnel et d'appartenance à une communauté, la trajectoire à travers les deux étapes suivantes est indispensable.

Dans le contexte de l'écoquartier de la Jonction, il y avait d'un côté un potager collectif d'une surface de 400m<sup>2</sup> conçu de façon participative et dont la productivité peut contribuer à l'alimentation de ces membres, et de l'autre, disposé dans l'espace public sans concertation avec les habitant-es et potentiels futurs membres, un regroupement de bacs dans lesquels « rien ne pousse ».

(1) Être pourvu des moyens essentiels de subsistance	... réaliser leur propre conception du logement dans un hébergement convenablement protégé et équipé, offrant une sphère privée ainsi qu'un espace satisfaisant.
--	--

Pour les membres jardiniers/ères du potager de la CODHA qui ont coproduit l'espace « avec et contre les architectes », celui-ci devient un satisfacteur – comme c'est rarement le cas grâce aux jardins participatifs – de réaliser leur propre conception du logement. Cela a été rendu possible, car sa planification collaborative intégrait les futur-es habitant-es de l'immeuble où il serait construit. Sur les 200 individus qui allaient emménager dans l'immeuble 70 avaient répondu positivement à s'investir dans le jardin une fois qu'il serait construit et ils votèrent ensemble pour qu'un quart du potager soit divisé en partie privatisées. On peut donc estimer que pour 35% des habitant-es de la coopérative, le jardin a contribué à leur propre conception du logement. Marta qui a fait partie activement du design du potager raconte l'intention qu'il y avait pour elle de la participation collective au projet :

Donc il était clair que ce jardin serait un jardin potager, euh écologique, donc dans les normes BIO, qu'on allait y faire pousser des légumes et si possible des arbres fruitiers aussi. La CODHA avait mandaté des paysagistes de Bâle, ça j'ai pas très bien compris pourquoi des gens d'aussi loin, pour aider les architectes pour tracer les plans du futur potager. C'était pour s'assurer que le jardin répondrait à nos besoins et à nos souhaits qu'on a formé ce petit groupe d'une dizaine de personnes (Marta, 71 ans).

Du côté des bacs communs, ceux-ci ayant été prévus avec le concept urbanistique du quartier, les membres du collectif qui y pratique le jardinage n'ont pas pu contribuer à sa conception. Ce

manque de participation a eu pour conséquence que les habitant-es du quartier, devenus jardiniers/ères, ont été recruté-es avec moins d'efficacité que d'autres jardins à cette pratique. Nous verrons plus tard que d'autres éléments de la pratique peuvent être des facteurs limitants à ce que de nouveaux membres pénètrent sa trajectoire, puis y progressent. Ici, Salma (46 ans) qui habite l'immeuble Artamis insiste sur l'aspect agréable du lieu qui peut encourager les individus à persévérer dans leurs activités de jardinage et juge que le choix des architectes dans le positionnement des bacs a eu des conséquences évidentes sur le manque de participation d'habitant-es :

Après, ils les ont placés entre les deux immeubles, alors c'est pas très très, genre super sympa... c'est un lieu euh, en plus y en a deux qui sont côté rue du stand, il y en a 3 qui sont derrière, déjà ils sont pas regroupés, donc je ne comprends pas vraiment la cohérence de ce projet. En plus, côté rue du Stand, il y a des gens qui renversent leurs bières, leurs cannettes, leurs déchets, etc., dans les bacs. C'est le désavantage des trucs urbains, mais je pense que s'ils les avaient mis dans un endroit un petit peu plus privilégié, un petit peu plus sympathique, je pense qu'il y aurait aussi un peu plus d'investissement de la part des gens qui sont dans ce truc quoi (Salma, 46 ans).

Sur un écoquartier pourtant regroupant trois bâtiments d'habitation, les individus vivant dans les logements sociaux de la ville sont en sous-représentation parmi le collectif de jardiniers/ères des « bacs communs ». Pourtant, le projet d'origine était que ces bacs soient fréquentés par les habitant-es de tout le quartier. Je pense que le choix de disposer les bacs directement au pied du bâtiment Artamis et à l'extérieur de l'espace défini par les deux autres bâtiments rend ces bacs participatifs complètement invisibles à la plupart des habitant-es du quartier. Pour ce qui est de l'accès encore, les bacs sur les toits, ou le potager de la CODHA sont uniquement accessibles aux habitant-es ou aux personnes invitées ayant obtenu les codes d'entrées des immeubles.

## PRENDRE SOIN DE SON CORPS

(1) Être pourvu des moyens essentiels de subsistance	... prendre soin de leur corps de manière digne et s'habiller convenablement.
--	---

Finalement, il ne faut pas sous-estimer que la pratique du jardinage, même en milieu urbain, peut être exigeante physiquement. Le jardinage peut donc, dans une certaine mesure, contribuer à prendre soin de son corps. À la question « Comment vous sentez-vous après votre passage au jardin ? », tous les participant-es sans exception ont fait part de leur fatigue physique, bien qu'elle soit systématiquement compensée par le fait de se sentir « bien », « délassé » ou encore « détendu physiquement et mentalement ». L'infrastructure et les aménités mêmes du jardin, dans le cas de la CODHA, permettent aux habitant-es d'y mener des activités pour prendre soin de leur corps : « *j'ai passé des moments où j'ai fait du Pilates là-haut, j'ai passé des heures dans le hamac, j'y ai pris le soleil* » (Lara, 60 ans). Par ailleurs, c'est une pratique qui encourage des citoyen-es souvent forcés au sédentarisme par leur profession (et d'autant plus en période de confinement) à avoir une activité en extérieur tout au long de l'année: « *Je pense que je ne resterais pas quatre heures dehors, je pense que je n'aurais pas autant d'activité physique et c'est pas que je n'y aurais pas accès, mais c'est que je ne le ferais pas, tout simplement.* » (Salma, 46 ans). Enfin, bien que ce soit à titre anecdotique, la volonté de faire pousser des herbes médicinales existe dans tous les jardins que j'ai pu observer. Au cours de mon terrain, j'ai participé à la récolte et au nettoyage d'une racine de consoude qui a ensuite été utilisée par une voisine pour la préparation d'un baume contre les entorses, lequel a ensuite servi à soulager l'entorse d'une autre voisine.

*Figure 3: Racines de consoude*



*Source: Auxane Pidoux*

## PRODUIRE DE LA NOURRITURE

(1) Être pourvu des moyens essentiels de subsistance	... se nourrir, en suffisance et de manière variée, avec des aliments qui ne nuisent pas à la santé.
--	--

Pour couper court à toute illusion, il convient d'affirmer d'emblée que les jardins urbains collectifs ne sont pas capables de produire les ressources nécessaires à l'autosuffisance alimentaire de leur groupe de jardiniers/ères. Néanmoins, il peut y contribuer considérablement, si l'aspect matériel du jardin permet à la pratique de s'y déployer correctement grâce à un certain niveau de professionnalisme, donc de compétence comme nous le verrons plus tard. Le but ultime de toute la pratique, soit la production potagère, peut alors être atteint de manière satisfaisante. En retour, les pratiquant-es se verront récompensés par des récoltes contribuant à combler leur besoin premier, celui de se nourrir en suffisance et de manière variée avec des aliments qui ne nuisent pas à la santé.

En effet, lors de mon terrain d'observation participante, j'ai pu assister aux récoltes d'été du potager de la CODHA, et constater à plusieurs reprises la production importante que le jardin permettait. « Il est 15 heures 20 quand j'arrive sur la terrasse de l'immeuble de la CODHA. Il fait 29 degrés et il n'y a personne dans le potager à part Lara. Sur le plan de travail en béton de la pergola, la récolte du jour s'étale dans toute son opulence. À la fin de la pesée, 90 kilos et 900 grammes provenant de 27 variétés de fruits et de légumes différents ont été cueillis, c'est ce que m'annonce fièrement Lara » (dimanche 13 septembre 2020, extrait du journal de terrain). Tous les dimanches durant la haute saison, les jardiniers/ères de la CODHA sont pourvus d'une dizaine à une quinzaine de cagots qu'ils/elles peuvent se redistribuer. Lors des entretiens, j'apprenais que les membres du potager – souvent des célibataires ou vivant seulement avec un ou une partenaire – ne consommaient pratiquement pas de légumes en dehors de ceux produits au jardin durant les récoltes estivales.

Je mange quasi que des légumes du jardin pendant la saison qui donne vraiment beaucoup. Donc je suis nourrie quasi que des légumes du jardin, donc que de légumes de saison. Pendant la période où ça donne, j'ai quasi jamais besoin d'acheter. Et puis, on fait toujours 14, 15 paniers de légumes par dimanche, et parfois on arrive même à faire plus avec 20 paniers. Après, c'est sûr qu'il y a des familles, etc. Mais je veux dire, ça dépend de comment les gens mangent, mais je pense que ça reste un bel apport (Lara, 60 ans, vit dans un cluster avec trois autres « seniors »).

*Figure 4 : La récolte et la distribution*

Dimanche 9 août  
2020



*Source: Auxane Pidoux*

**Figure 5: La récolte et la distribution**



Dimanche 13  
septembre 2020

Source : Auxane Pidoux

Le potager de la CODHA fonctionne très bien en tant que lieu et collectif qui rassemble – comme nous le verrons au fur et à mesure de ce travail – les nombreux éléments indispensables au bon déroulement de la pratique de jardinage. Ici, l'arrangement matériel a permis de recruter « physiquement » et « temporellement » un nombre suffisant d'individus pour atteindre une telle productivité. *« Le fait qu'on soit souvent quinze, ça permet d'abattre beaucoup de boulot, qu'on peut pas faire seul » (Cécile, 35 ans, habite à la CODHA).* Ce phénomène n'est d'ailleurs pas isolé, puisque Salma (46 ans) qui pratique le jardinage dans une structure similaire, dit, elle aussi pouvoir se passer d'acheter des légumes pendant plusieurs semaines :

Alors Beaulieu, je sais pas combien de kilos de patate on cultive à chaque fois. Beaulieu, c'est je repars avec deux cornets Migros pleins à chaque fois, quasiment à chaque fois. Et pourtant, on se les partage. [...] Je dirais ; juin, juillet, août, septembre, octobre, j'ai pas besoin d'acheter des trucs en plus. Mais euh par exemple, si on a envie de tomates et qu'elles sont pas encore là, eh bah on achète des tomates (Salma, 46 ans).

Pour continuer avec la comparaison entre la super productivité du potager de la CODHA et les « bacs communs » où « rien ne

pousse », ou encore les bacs privatifs sur le toit du bâtiment Artamis, il faut reconnaître les facteurs limitants qui y contraignent l'aboutissement de la pratique. Premièrement, la surface totale à disposition des habitant-es du quartier est beaucoup plus petite comme le dit Martin (40 ans) lorsqu'il explique pourquoi le jardin n'est pas une ressource alimentaire pour lui : *« Alors il y a deux raisons à ça, déjà, c'est la surface qui nous est mise à disposition. Et la deuxième, c'est les conditions dans lesquelles ces bacs sont installés, qui ne sont pas les meilleures pour faire pousser des fruits et légumes. »* Secondement, les bacs du fait de leurs dispositions sont plus exposés aux déprédations qu'elles soient naturelles, ou humaines avec de nombreux vols, ce qui détériore les fruits en devenir, ainsi que la motivation du collectif à s'y investir :

« Le problème des bacs en bas, ils sont à l'ombre, la terre est pas géniale, et c'est devenu un "cacadrome" géant à cause des chiens. Alors pas les bacs directement, mais les zones d'herbes autour, vous ne pouvez pas marcher près des bacs sans marcher dans une crotte de chien. Et puis, y en pour certains qui ont des grands chiens, les chiens qui lèvent la pâte et qui font pipi au niveau de l'origan, de la verveine. C'est immonde ! alors on avait décidé de ne plus planter de choses qui ne se cuisent pas. Après on ne les a pas arrachés parce qu'ils sont là, mais si je vais ramasser de la verveine, j'en prend une branche très très haut. Mais cette année, y a rien qui a poussé, après, c'était très joli, c'était très vert, y avait pleins de feuilles, mais y a rien qu'a poussé. » (Salma, 46 ans).

Le discours de cette jardinière multi-espace montre à l'évidence que l'infrastructure du lieu jardiné doit être avant tout pratique, car la proximité n'est pas un argument suffisant pour garantir l'investissement des pratiquant-es :

« Pour ce qui est de mon bac là en haut, c'est vrai que je l'ai laissé un peu à l'abandon. C'est vrai que c'est bête à dire, mais des fois, ça m'embête plus de monter un étage m'occuper de mon bac, que d'aller à Beaulieu. Des fois, ça m'arrange même moins d'arroser ici, parce que ces idiots, ils ont pas mis de point d'eau sur la terrasse. (Parle

de son appartement) Donc, je suis obligée de tirer un tuyau à travers le salon, avec le chien qui me bouffe le tuyau, et tout, pour aller arroser là (indique son balcon). C'est bête à dire, mais des fois mes plantes sont en train de mourir là, alors que je vis là. » (Salma, 46 ans).

**Figure 6 : Aménité et infrastructures : point d'eau et bacs sur les toits**



*Source: Auxane Pidoux*

## RESSOURCES

Enfin vient l'importante question des ressources : où trouver les financements, le matériel adéquat, les plantons, la terre, le composte, les outils ? Tous ces éléments matériels sont indispensables à la pérennité de la pratique. Dans le cas du potager de la CODHA, le double financement de la Ville de Genève et des loyers coopératifs permet aux groupes potagers de ne pas trop avoir à se soucier de la survie matérielle de leurs activités. Du côté des « bacs communs » et des bacs privés sur les toits d'Artamis, la question financière est centrale, car les jardiniers/ères sont indépendant-es. Les membres du collectif des bacs « communs » ont été confrontés au problème de l'approvisionnement lorsque le contrat qui liait le groupe à la Ville par l'intermédiaire d'une formatrice prenait fin. À la question : « Y a-t-il des éléments matériels qui péjoreraient la satisfaction de certains besoins s'ils

devaient disparaître ? » Salma (46 ans) identifie tout de suite le problème des ressources nécessaires au développement des moyens de satisfaction des besoins protégés :

Par exemple, le manque d'argent pour en bas ? Parce que typiquement, là on va être confronté à un vrai souci. On aura plus les subventions de la ville, on aura plus Ariel et sa voiture remplie de plantons et de compost. Donc oui, on va avoir un vrai problème, je sais pas comment on va réussir à fonctionner. Sans parler des outils et des bambous, parce qu'elle nous apportait tout le temps des trucs sympas. C'était tout le temps elle qui faisait les commandes de composte, de graines, de plantons, de tout quoi, et justement, là on a commencé à se poser des questions sur qui allait payer, comment financer, est-ce qu'on met tous cinq balles, ou est-ce que la CODHA ou la ville aurait un peu de sous pour nous financer, machin... (Salma, 46 ans).

### **PROFITER DES AMÉNITÉS ENVIRONNEMENTALES DU JARDIN**

<p>(3) Vivre dans un environnement viable et digne</p>	<p>... vivre dans un environnement (construit et naturel) esthétiquement plaisant et qui ne nuit pas à la santé</p> <p>... avoir accès et pouvoir circuler dans des paysages naturels et culturels variés.</p>
--	--

S'il est un besoin dont la satisfaction est convenue entre tous les membres de l'échantillon, il s'agit bien de celui d'évoluer dans un environnement viable et digne dès lors qu'ils pratiquent le jardinage et d'autant plus si le jardin se trouve matériellement sur le lieu de vie.

De façon générale, il est ressorti des entretiens que vivre dans un environnement plaisant au niveau esthétique était nécessairement vivre dans un environnement empli de verdure et d'éléments naturels. « *J'ai besoin de voir du vert devant moi. On voit bien, j'ai des baies vitrées où on ne voit que toutes mes plantes qui dépassent, donc j'ai toujours les yeux sur du vert* » (Alain, 78 ans, habite l'immeuble de la ville). Bien sûr, je n'oublie pas ici la forme de biais de sélection ainsi que le biais de désirabilité qui peut exister chez les enquêté-es, lorsqu'ils/elles se sont exprimé-es sur ce qui rendait leur environnement viable ou non. Puisqu'à Genève, nous avons fortement internalisé l'idée que la ville bétonnée est inesthétique et nocive pour la santé, tandis que la campagne est vertueuse et bucolique (Salomon Cavin, 2012).

Il a déjà été mentionné à plusieurs reprises l'importance de l'esthétique du jardin et du besoin des pratiquant-es de disposer d'un lieu avenant pour qu'ils/elles s'y investissent davantage. Mais au-delà du fait que la beauté du jardin incite au recrutement de nouveaux pratiquant-es, celle-ci – ainsi que tous les autres éléments naturels existant dans son périmètre – contribue de façon générale à l'aspect agréable du quartier. C'est ce dont s'est aperçue la plus jeune membre de mon échantillon, lorsqu'elle a emménagé dans le bâtiment de la CODHA :

Je l'ai découvert ouais, j'avais pas ça avant. Quand on a pas quelque chose, ça manque pas. Et c'est vrai que si je devais déménager, j'aimerais bien trouver un endroit avec une vue pareille. Alors ça risque d'être impossible d'avoir la vue sur le potager, les deux. Parce qu'enfin, moi j'ai la vue sur le potager, sur le Salève, sur le haut des arbres du cimetière. Quand je suis sur le balcon, sur la coursive, je vois le potager et j'ai la sensation de sol, voilà, c'est vrai que d'habiter au quatrième étage et d'avoir un potager au troisième, c'est mission impossible. (Rit), Mais oui c'est devenu quelque chose que j'apprécie énormément. Avant, j'étais en face d'un arrêt de tram dans la rue, encore avant, j'avais vue sur une cour intérieure, bon y avait un arbre, mais tout était bétonné, le sol, les murs tout. Et en fait, c'était triste, je me rends compte maintenant. (Mais pas à

l'époque ?) Non. Parce que j'ai jamais vraiment eu de vue avant... (Cécile, 35 ans)

**Figure 7 : Vue sur le jardin et les arbres du cimetière des rois et le Salève**



Source: Auxane Pidoux

De même qu'existe une inégalité d'accès à la simple jouissance de l'espace matériel du jardin, il semblerait que la vue sur l'aménité environnementale qu'il représente soit également perçue comme une inégalité. En fonction de la somme que les individus peuvent investir dans leur loyer, les habitant-es de la CODHA pourront ou non avoir de vue sur le jardin. « *Oui idéalement, j'aimerais bien avoir la vue sur le jardin, mais j'ai mes plantes sur le balcon et j'ai vue sur le cimetière des rois donc je suis pas frustrée.* » (Lara, 60 ans, habite en colocation avec 2 autres seniors). Le concept du bâtiment de la CODHA prévoyait de nombreux espaces de végétalisation et a pu certainement compenser le manque de vue sur le jardin pour les habitant-es qui n'y avait pas visuellement accès. De la sorte, le besoin de vivre dans un environnement esthétiquement plaisant,

et donc souvent compris comme végétal, a été comblé au moins en partie pour les habitant-es n'ayant de pas vue sur le jardin :

Nos finances nous permettaient pas d'avoir vu sur le jardin, puisqu'on doit vivre en cluster et que les cluster s'arrêtent au deuxième étage. Après, il y a des appartements, alors eux oui ils ont vue sur le jardin, c'est magnifique, là on voit plus passer les saisons. Depuis ma fenêtre je vois les toits des cabanes végétalisées et au printemps il y a des coquelicots qui poussent. Et j'aime de plus en plus les courcives qui se verdissent. Il y a même une vigne virginienne qui est devenue toute rouge. Et on a mis pleins de fils, donc ça va s'épaissir et devenir vert et rouge et rose et ça, je me réjouis. En fait, c'est ce que j'espérais de cet immeuble (Sonia, 63 ans, habite en colocation).

Pour les enquêté-es jardiniers/ères de la CODHA, il ne fait aucun doute que le jardin profite également à leurs voisin-es, même s'ils/elles ne pratiquent pas le jardinage, car sa seule présence permet de suivre le rythme des saisons, de profiter de la présence des oiseaux et simplement de sa beauté. Le rôle que le jardin pourrait jouer en tant que bien commun contribuant à faire du quartier un lieu viable pour tous les habitant-es est soulevé par Salma (46 ans) qui habite dans l'immeuble d'en face. Elle pose, finalement, la question de cette égalité d'accès au jardin, même visuelle, entre les différents habitant-es d'un même écoquartier :

Le jardin de la CODHA, il est magnifique, mais personne le voit depuis le quartier. Moi je le vois depuis ma terrasse. Mais je pense que s'il avait été plus visible, ça aurait apporté quelque chose au quartier quelque chose de beaucoup plus vert. Heureusement qu'il y a le cimetière ! (Salma, habite le bâtiment Artamis.)

(3) Vivre dans un environnement viable et digne	... établir un rapport sensible et émotionnel avec la nature
---	--

Pour les enquêté-es, le jardinage est une expérience de la sensibilité. Sensibilité de leur corps en rapport avec le travail du jardin, avec le fait de mettre « les mains dans la terre », de voir les saisons et les intempéries passer. À travers les entretiens, j'ai pu observer chez les enquêté-es que leur rapport au jardin et aux plantes qu'ils et qu'elles faisaient pousser avait la capacité de leur donner une sorte de réconfort qu'elles et eux-mêmes avaient du mal à expliquer :

J'aime bien avoir les mains dans la terre, ça c'est un fait. Et c'est détendant de faire du jardinage, on entend les oiseaux, on voit les changements de saisons, et ça fait du bien. Je ne sais pas comment expliquer ça, mais ça fait du bien. En fait, on pense à rien en fait. Contrairement à la course à pied où on pense à des choses ou se réciter des poèmes, quand tu jardines, là t'es dans le moment. Tu vois chaque petite feuille, chaque petite fleur, tu, tu es dedans quoi (Sonia, 63 ans, traductrice).

Souvent, les débuts du jardinage ont coïncidé avec un moment de rupture dans leur vie, comme c'est le cas de Kamal (40 ans) après son divorce et la perte de son emploi, de Salma (46 ans) qui avait « des plans de changement de vie », ou encore de Marta qui cherchait un jardin pour sa retraite.

Comme tu dis, c'est un besoin pour des gens. C'est comme des niches de réinsertion pour des personnes un peu handicapées. La terre aide les gens à être bien. Vraiment. Parce que c'est quelque chose de vivant la terre. Touchée la terre, se salir, ça fait vraiment du bien. Pour ces gens ça apporte la confiance en soi, apporte psychologiquement, une sérénité vraiment parce que les plantes, c'est vraiment quelque chose. C'est la nature. Donc l'être humain combien même il va aller dans le modernisme ou que sais-je. Quand il sort un peu de son cadre naturel, il se désoriente. Il a aucune norme (Kamal, jardine au jardin des ateliers de Gallife, centre de réinsertion sociale).

Si le principal objectif de ce travail est de voir dans quelle mesure le jardinage collectif peut permettre de contribuer à la satisfaction des *9 besoins protégés*, il semble assez évident que le besoin de créer un lien sensible et émotionnel avec la nature est celui qui trouve sa plus grande satisfaction. J'ai pu de façon quasi systématique être témoin de la bonne humeur que le jardin procurait aux jardiniers/ères. Le fait de découvrir ce qui y a poussé, ce qui était prévu tout comme ce qui ne l'était pas, fait toujours l'objet de grandes exclamations parmi les jardiniers/ères. On s'étonne de voir pousser des plants porteurs de magnifiques tomates très loin du bac où elles ont été plantées, ou encore de voir apparaître des melons là où on attendait des courges. Il m'a fallu un certain temps pour comprendre ce qui se passait, lorsque je constatais chez les jardiniers/ères la joie et l'émerveillement qu'une surprise pouvait provoquer. Il m'a fallu en faire moi-même l'expérience pour comprendre qu'il s'agissait là d'une sorte d'enchantement. Lorsqu'en coupant des tiges de courges nous les avons vus se transformer en véritables tuyaux d'arrosage d'où en sortait un filet d'eau cristalline, nous ne pouvions qu'être stupéfaits par cette surprenante découverte. L'inattendu et la beauté du phénomène, accompagné par un parfum frais d'herbe coupée et de terre mouillée, ont conféré à ce petit épisode quelque chose d'extraordinaire, et d'enchanteur.

Avec le temps, le jardin peut devenir une extension du lieu de vie, comme c'est le cas de Martin (40 ans) qui l'utilise comme un « sas de décompression ». En raison de son caractère collectif, mais pas tout à fait public, il permet aux jardiniers/ères de développer un sentiment d'appartenance comme le dit Carole (63 ans) qui jardine à Plan-les-Ouates :

Oui donc je pense que le jardin est différent parce que c'est pas complètement privé, ni complètement public. Ça reste un espace ouvert, donc je ne peux pas me sentir complètement chez moi, mais je me sens quand même un petit peu chez moi dans le cadre d'une communauté (Carole, 63 ans).

Mais plus que le sentiment d'appartenance se développe un véritable attachement pour le jardin. Aux questions : « Comment vous sentiriez-vous si le jardin vous était soudainement retiré ? Que feriez-vous à la place du jardinage, iriez-vous trouver une alternative ? », tous les enquêtés ont réagi de façon très émotionnelle, allant de la colère à la tristesse. Par ailleurs, à l'exception de deux enquêtés, tous dirent qu'ils chercheraient à trouver une solution de substitution à leur jardin perdu :

Si on m'enlevait le jardin, j'en remettrais un derrière ! Je le protégerais si je pouvais, pas de soucis à désobéir dans ce cas (Albert, 78 ans, jardine seul sur sa coursive de l'immeuble de la ville).

Je me sentirais un peu triste, car c'est vraiment quelque chose qui compte, même si c'est pas une priorité absolue, je pourrais m'en sortir sans. Et puis, ça m'empêcherait de rencontrer des gens et de faire de nouvelles expériences de jardins. Après j'essaierais de faire en sorte qu'on puisse trouver quelque chose, mais il faudrait aussi que ce soit dans un périmètre euh proche parce que plus c'est loin, moins j'irais (Carole, 63 ans, jardine au PLOtager, qui est en voie de destruction).

Lara (60 ans) qui est la personne en charge de la distribution des tâches pour le collectif du potager de la CODHA, a parlé d'elle-même du fort attachement qu'elle a pu développer pour le jardin où elle évolue avec ses co-jardiniers/ères et ami-es :

Ce serait vraiment terrible. Je pense que ce serait vraiment pénible. Là je sens qu'avec le temps que de plus en plus, tu commences à avoir une vraie relation avec le jardin, c'est comme avec un lieu ou quelqu'un, tu t'en es occupé tout ça, donc tu commences à avoir un lien affectif. Moi je vois que je me disais l'autre jour que je commence à avoir un lien affectif avec le jardin. Tu commences à te dire : « si on me l'enlève, je serais pas contente du tout. » (Lara, 60 ans).

En plus d'être considéré comme une extension de leur habitation, le jardin est souvent comparé au parc. Puisque ce sont

des espaces verts en milieu urbain et qu'ils peuvent tous deux servir d'interface entre les citadins et du végétal, la comparaison finit souvent par émerger dans le discours des enquêtés. Pour elles et eux, la grande différence entre les deux espaces, c'est que le premier permet d'être acteur à la différence du second :

Quand j'habitais aux Pâquis, j'allais très souvent aux serres du Jardin botanique ; j'allais voir les rocailles, les plantes, je me délectais. J'y amenais d'ailleurs souvent mes enfants. J'aime aussi aller à la Perle du Lac, je regarde les arbres, les buissons. Dans le parc, on y va seulement pour le plaisir des yeux, on peut rien faire, on peut rien toucher. Alors que là, c'est moi qui décide quelle plante je veux et où je la mets (Alain, 78 ans, ancien éleveur de chèvres).

Déjà, le jardin est libre d'accès et quoi que j'y fasse ça sera utile, c'est bien pour le bien commun, pour nos récoltes. Le parc c'est passif, dans le jardin on peut être un acteur actif et apprendre. Le jardin c'est un apprentissage, tu y participes. Le parc tu en jouis passivement et puis le parc à minuit c'est un lieu qui devient plus insécure (Sonia, 63 ans, jardine au potager de la CODHA).

Dans cette première partie des résultats, j'ai présenté la phase de recrutement de la pratique. On a vu que pour cette phase l'arrangement matériel et temporel était les éléments clefs au recrutement de pratiquant-es novices ou plus expérimenté-es. La comparaison entre deux sites de jardinage collectif a mis en lumière que les infrastructures et aménités (matérielles et environnementales) étaient nécessaires à la routinisation de la pratique. Enfin, on a pu observer que l'expérience de la phase de recrutement et du jardin en tant qu'espace-temps pouvait contribuer à satisfaire les besoins protégés matériels. Effectivement, par la conception participative du jardin, celui-ci peut un moyen de réaliser une conception propre du logement et du quotidien, de prendre soin de son corps et fournir les ressources pour une alimentation saine et variée. Enfin, le jardin permet de vivre plus en phase avec les saisons et offre aux jardiniers/ères, et *a priori* à tous les autres habitant-es du quartier,

la possibilité de créer un rapport sensible avec la nature. Si ces premiers besoins sont satisfaits par un accès à l'arrangement matériel et la phase de recrutement, force est de constater que cet accès n'est pas équitablement distribué dans le quartier.

## INTÉGRATION

Dans cette seconde partie des résultats, il s'agira de décrire le phénomène d'intégration que j'ai identifié comme la deuxième étape par laquelle les individus passent. Le concept d'intégration est ici doté d'un double sens. Dans le premier cas, l'intégration est celle qui se produit lorsque les individus recrutés pour une pratique intègrent de nouvelles connaissances et de nouvelles compétences. C'est-à-dire que les individus intègrent un nouveau savoir par l'expérience physique et sensorielle qu'ils accumulent à travers leurs activités aux jardins, la réalisation de tâches, puis de projets. En effet, la pratique, pour exister, a besoin de recruter des « corps » et des « esprits » qui seront capables de la faire évoluer. Andreas Reckwitz (2002) dit des pratiques sociales qu'elles « peuvent être comprises comme des performances régulières et entraînées des corps humains. Celles-ci permettent de tenir des objets, mais aussi bien, d'exécuter des activités intellectuelles, telles que parler, lire, ou écrire. Le corps n'est alors pas un simple instrument que l'agent doit utiliser afin d'agir, mais ses actions routinisées sont elles-mêmes des performances corporelles. Ces activités corporelles routinisées incluent également des activités mentales et émotionnelles. »<sup>11</sup>. Pour Reckwitz, les activités mentales impliquent nécessairement une routinisation de la façon qu'ont les agents de comprendre le monde, de désirer quelque chose et de savoir comment faire quelque chose. Ainsi, « les performances corporelles routinisées sont nécessairement connectées avec un certain savoir-faire, des modes d'interprétations particuliers, certains objectifs et niveaux émotionnels, dont l'agent, en tant qu'exécutant de la pratique, fait



<sup>11</sup> (p.251)

usage. »<sup>12</sup>. Dans le second cas, l'intégration est celle que l'on observe lorsqu'un individu rejoint un collectif, ici, celui de jardiniers/ères qui s'activent ensemble dans le même espace potager. Cette intégration se produit par l'exécution routinisée d'activités au jardin et par l'apprentissage que l'individu fait avec le collectif. Cette double intégration de nouvelles connaissances contribue à la satisfaction du double besoin de développement de soi et d'appartenance à une communauté.

## BESOIN DE DÉVELOPPEMENT DE SOI

### Intégrer le groupe

C'est donc en faisant que les individus apprennent et qu'ils s'intègrent au collectif, c'est ce dont j'ai pu m'apercevoir à travers ma propre intégration aux groupes auxquels j'ai participé lors de mon terrain. Par exemple, lorsque je suis arrivée au potager de la CODHA pour mon deuxième jour de terrain, l'un des membres du groupe de pilotage m'a invitée à aider Cécile (35 ans) à exécuter une tâche de désherbage sur une grande surface : « *Tu veux lui donner un coup de main ? Comme ça tu fais du lien aussi, hein, c'est pour ça que tu es ici non ?* ». De façon similaire, le en me joignant au groupe des « bacs communs » animé par Ariel la formatrice mandatée par la ville, celle-ci m'a immédiatement demandé si je voulais jardiner avec le groupe et m'a fourni des gants.

### Échanger du savoir

(4) Se développer en tant que personne	... développer leur potentiel (connaissances, capacités, préférences, sentiments, etc.)
--	---

●  
<sup>12</sup> (p.252)

	<p>et ainsi que leur identité individuelle</p> <p>... se procurer librement des informations fiables afin de se former une opinion propre.</p>
--	--

Comme dans toutes les pratiques, le jardin regroupe des individus avec des niveaux de maîtrise plus ou moins avancés. Ainsi, les activités menées par les jardiniers/ères sont toujours encadrées par celles et ceux qui sont plus informé-es et plus instruit-es. L'une des routines que j'ai pu observer dans les collectifs de jardiniers/ères consiste en un aller-retour entre les membres qui exécutent les tâches, les « petites mains » et ceux qui les distribuent, les « pilotes ». À chaque fois qu'un projet prend fin tel que déterrer des côtes de bettes d'un bac pour les repiquer dans un châssis, les pratiquant-es qui n'ont pas encore de vision d'ensemble de leur pratique, s'en retournent vers un membre pilote afin de recevoir de nouvelles instructions et de les exécuter.

Je vais trouver Lara pour qu'elle m'attribue des tâches, première chose. Parce que même si je lis l'email, je comprends pas toujours ce qu'il y a à faire. Elle peut me dire, soit c'est des gros travaux, tamiser un châssis, tutorer des tomates, désherber, planter, semer, faire des semis. Je fais tout ce qu'on me dit de faire (Cécile, 35 ans).

Comme il en a été fait mention plus haut, l'aspect temporel et routinisé de la pratique contribue non seulement à son propre maintien et développement, mais sert également à l'apprentissage des pratiquant-es. La constance avec laquelle ils s'adonnent à la pratique leur permet par conséquent de développer leur potentiel dans un cadre collectif. La pratique potagère fait donc l'objet d'un apprentissage social qui se fait « *tous en ensemble et au fur à et mesure. C'est le jardin qui t'apprend à faire, si tu l' observes bien, il te dit ce que tu dois faire* » (Lara, 60 ans).

(4) Se développer en tant que personne	... relever les défis de leur choix.
--	--------------------------------------

De la même façon que la pratique peut être compliquée ou facilitée par son arrangement matériel, les compétences et les dispositions des pratiquant-es jouent un rôle central. L'approche comparative peut ici à nouveau aider à la compréhension de ce phénomène. Plus haut, j'ai suggéré que le temps en tant que ressource pouvait venir à manquer, mais que cela serait davantage une conséquence de l'absence d'autres éléments structurels à la pratique (tel que le savoir-faire) que la cause de l'instabilité de la pratique dans un groupe donné. Salma (46 ans) illustre très bien ce phénomène lorsqu'elle compare la différence de régularité qui existent entre les collectifs des « bacs communs » et celui du parc Beaulieu :

C'est vrai que je trouve dommage, qu'on arrive pas à faire prendre ce groupe plus. C'est vrai que quand il y a Ariel qui nous encadre, là on vient, et c'est super, elle donne plein d'info, elle est professionnelle et c'est super. Mais sinon, on arrive pas du tout, du tout à avoir une régularité (Salma, 46 ans).

### Interdépendance

Une fois encore, la question de l'accès réapparaît comme étant fondamentale au droit de pratiquer le jardinage. Ne pas avoir les connaissances indispensables limite la satisfaction des *besoins protégés* au même titre que le manque de moyens matériels.

Une fois recruté, l'accès au savoir-faire devient donc nécessaire afin de garantir le bon déroulement de la pratique. Ce qui a pour conséquence de créer des interdépendances entre les membres du collectif. Toutefois, comme le montre la routine de distribution des tâches, cette interdépendance peut aussi limiter l'autonomie des membres dans leur propre prise de décisions. Par conséquent, les jardiniers/ères les moins instruit-es sont limité-es dans leur

liberté vis-à-vis des autres. C'est ce que Marta réalise en parlant de son rôle en tant que membre du groupe pilotage du potager de la CODHA. Elle est à la fois satisfaite d'être intégrée à un groupe et de pouvoir bénéficier des connaissances qui y circulent, mais regrette en même temps son manque d'autonomie.

Je suis un peu comme les autres et je prends peu d'initiatives. Des fois, je fais ce que Lara a mis dans sa liste et des fois je fais ce que j'ai envie de faire. S'il y a des choses à faire et que je peux aider ceux qui sont en train de le faire, je le fais et sinon, je fais autre chose qui est sur la liste. J'essaie, je m'exerce à être un peu autonome (Marta, 71 ans).

Si l'intégration des individus à la pratique en même temps qu'au groupe peut servir de moyen de satisfaction du besoin de développer ses compétences et de se former sa propre opinion dans un nouveau domaine, cette intégration peut également limiter le besoin individuel de « relever les défis de son choix », car les tâches sont distribuées par les pilotes qui ne prennent pas nécessairement en compte les envies des pratiquant-es. De fait, à l'exception de Lara (60 ans) qui supervise les activités du grand potager de la CODHA, tous les enquêté-es de mon échantillon ont choisi d'exploiter une parcelle de manière individuelle pour pallier à ce problème et trouver la satisfaction qu'ils/elles recherchent :

J'avais peur du collectif, je voulais vraiment faire mes expériences. Je voulais mon jardin. Donc j'étais contente qu'on décide de garder un bac pour les parcelles privées. Et avec ma parcelle, j'ai vraiment appris à décider ce que j'allais faire... parce que quand tu participes à un jardin collectif, y a toujours des gens qui savent mieux que moi. Quand tu as une parcelle, tu dois te renseigner et aller chercher les informations que tu n'as pas. Mais c'est pour ça que je voulais une parcelle, parce que je savais que je ferai plus d'efforts pour apprendre des choses (Marta, 71 ans).

## Autonomie

(5) Déterminer ses propres jugements	... décider librement quelles valeurs adopter ou refuser (spiritualité, religiosité, idéologie, etc.) et suivre sa propre inclination.  ... fixer leurs propres objectifs de vie et les poursuivre.
--------------------------------------	---

Étant donné que le savoir et le savoir-faire sont au centre des pratiques sociales, ils font souvent l'objet de conflits entre pratiquant-es sur la question de déterminer quelles sont les approches correctes et légitimes et lesquelles ne le sont pas (Reckwitz, 2002). Lors de résolution de problèmes, les événements conflictuels contribuent à explorer la façon dont le collectif veut orienter et normaliser sa pratique à l'intérieur du groupe. Bien entendu, dire que la pratique du jardinage pourrait permettre aux individus de satisfaire leur besoin de « déterminer leur propre jugement » serait trop vouloir plaquer un concept sur la réalité, d'autant plus que les entretiens ont révélé que pour les enquêté-es le besoin numéro 5 était probablement celui pour lequel ils/elles voyaient le moins de lien avec leur pratique potagère. Néanmoins, ce que j'ai pu observer, c'est que le jardinage collectif reste une occasion pour les membres du groupe de faire preuve d'autodétermination et d'apprendre à « trancher » :

Il y a parfois des contradictions entre les membres du groupe pilotage, écoutez, nous les manonnons, on suit les indications qu'on nous a données ! Allez discuter et débattre entre vous ! C'est arrivé une fois qu'on nous dise, faites comme-ci, faites comme ça, et ensuite que certains viennent nous dire « ah, mais non ! C'est pas du tout comme ça qu'il fallait faire ! » Bon bah tant pis. Nous on a pris cette direction-là, donc on va y aller comme ça ! Voilà, il y avait différentes doctrines. Finalement, je crois qu'il y

a autant de façon de jardiner que de jardiniers (Cécile, 35 ans, jardine depuis moins de deux ans).

(6) Exercer des activités qu'ils valorisent	<p>... exercer des activités qu'ils considèrent comme épanouissantes (au travail et dans les loisirs; rémunérées ou non rémunérées).</p> <p>... exercer des activités qui correspondent à leur personnalité, leur permettant d'exploiter leur potentiel (au travail et dans les loisirs; rémunérées ou non rémunérées).</p>
---	---

Comme pour le besoin de « vivre dans un environnement digne et viable » (besoin 3), le besoin d'exercer des activités valorisées ne fait aucun doute parmi les membres de l'échantillon quand il s'agit du jardinage. Pour rappel, j'ai montré plus haut comment le recrutement temporel permettait aux jardiniers/ères de faire l'expérience de leur propre conception du quotidien et d'enrichir ce quotidien d'activités qu'ils/elles avaient choisies. Néanmoins, ce besoin montre bien ici la subjectivité à laquelle la satisfaction des *besoins protégés* est soumise. De plus, une limite s'impose au jardinage en tant que potentielle pratique de bien-être, puisque pour pouvoir satisfaire n'importe lequel des 9 *besoins protégés*, celle-ci doit correspondre à leur personnalité.

Dans cette seconde partie du travail, j'ai exposé en quoi consistait la phase d'intégration de la pratique. Celle-ci se produit par une double action, il s'agit de l'intégration d'individus au collectif par l'intégration de savoir-faire, laquelle se développe graduellement par la routine. Durant cette phase, les individus peuvent satisfaire leurs besoins de développement personnel, pour autant que le jardinage soit une activité qu'ils valorisent et qui

corresponde à leur personnalité. Ils pourront dès lors développer leur potentiel en présence d'autres membres plus avancés dans la pratique, et par la suite, déterminer par eux-mêmes comment exercer correctement cette dernière.

On aura vu aussi que l'ajustement de la pratique « correcte » à l'intérieur du collectif peut susciter des conflits. Mais leur prise en compte et leur résolution participent à la création d'une normalisation interne au groupe et disposent les bases d'une pratique commune. Ce phénomène de normalisation est celui qui nous intéressera dans la prochaine partie, puisqu'elle traite de la question de la participation.

## PARTICIPATION

La participation représente la troisième et dernière étape de la trajectoire de la pratique.

Ici, la participation est comprise comme l'« action de participer, de collaborer à une activité, à une action, à une manifestation, etc. – Action de participer aux profits, aux bénéfiques, à la gestion. »<sup>13</sup> La participation permet aux individus recrutés et maîtrisant un savoir-faire de commencer à participer activement à la lecture de « l'intelligibilité » pour ensuite pouvoir orienter les futurs projets. Dans le cas du jardinage collectif, cela correspond à l'étape où l'individu recruté et habilité à effectuer certaines tâches et projets simples devient jardiniers/ère et membre actif/ve du collectif. Dès lors, il/elle peut commencer à participer à l'organisation des activités du jardin à une plus large échelle. Notamment, à concevoir et préparer les plans de culture pour la saison suivante, faire tester l'état chimique des sols et réorienter l'activité potagère en fonction des besoins de la terre. Dans le cas d'un jardin participatif, c'est durant cette phase aussi que se met en place une certaine institutionnalisation du groupe et

●  
<sup>13</sup> Définition tirée du logiciel dictionnaire Antidote.10  
<https://www.antidote.info/fr>.

de sa pratique. C'est-à-dire que le groupe va se doter de certaines règles de fonctionnement et adoptera peut-être une charte et s'inspirant de modèles déjà existants. Le fait de définir des périodes fixes de rencontre pour jardiner, mais aussi pour partager un moment de convivialité contribue à cette institutionnalisation ainsi qu'au sentiment d'intégration des pratiquant-es. L'institutionnalisation peut donc être plurielle et peut se produire à des moments différents de l'existence du jardin et du collectif de jardiniers/ères qui y travaille.

La mise en place de règles et de normes peut se produire plus ou moins en amont du début de la pratique collective. Cette institutionnalisation, comme les trois autres éléments de toute pratique, est également ambivalente, dans le sens où elle peut soit faciliter soit limiter la pratique.

## **BESOIN D'APPARTENANCE À UNE COMMUNAUTÉ**

### **Créer du lien social**

(7) Faire partie d'une communauté	<p>... entretenir des relations sociales avec d'autres personnes (dans le privé, au travail, durant la formation, etc.).</p> <p>... participer à des activités culturelles, à des célébrations et s'engager dans des associations.</p> <p>... avoir accès à l'héritage culturel et historique de leur communauté.</p>
-----------------------------------	---

Lors de mon terrain, j'ai certes été témoin de conflits, mais surtout de rapports harmonieux et joyeux entre les jardiniers/ères. Quoique le jardin soit un lieu dédié à la pratique potagère, il n'en est pas moins un espace partagé et à partager (surtout dans le cas des terrasses Artamis et de la CODHA), où les voisin-es peuvent se rencontrer, lire, travailler, célébrer, comme le dit Lara (60 ans):

Après il y a toujours le jardin comme lieu de vie. On a déjà ça avec la pergola, où on fait des apéros où tu fais des repas, tu peux griller. Voilà donc on peut imaginer, que si on avait un espace fermé sur le toit on pourrait mettre des tapis, faire du yoga, des choses comme ça, pour que ça devienne un espace plus habité quoi. Autrement, je trouve assez bien utiliser cet espace, par exemple, on a déjà plusieurs fois fait des petits concerts, moi j'en ai organisé un "acoustique" avec une violoncelliste sous la pergola. Donc ça je trouve vraiment chouette (Lara, 60 ans).

Pour les jardiniers/ères de l'échantillon en particulier, le lien que crée la coparticipation est un élément très apprécié. Leurs témoignages confirment en tout cas la littérature scientifique au sujet du lien social qui peut se créer dans les jardins participatifs. Des individus aux âges, aux activités professionnelles et aux revenus très différents sont amenés à s'y rencontrer et à y créer des rapports, pas toujours, mais souvent amicaux, comme le précise Marta :

C'est important qu'on ait des rapports amicaux, des relations agréables, qu'on se traite avec bienveillance et je pense que c'est le cas. Et je suis très très contente de voir les gens régulièrement le dimanche, sans être particulièrement proche, on est proche par le fait qu'on aime bien le jardin. Ça nous rend sympathiques les uns aux autres. Il y a beaucoup de bienveillance (Marta, 71 ans).

Tous les membres de mon échantillon étaient unanimes sur le fait que ces rencontres par le biais du jardin avaient été bénéfiques à leur intégration dans leur immeuble ou leur quartier. D'après

Martin (40 ans) par exemple, l'intérêt pour une activité commune peut approfondir les rapports de cordialité entre les habitant-es d'un même immeuble :

Bah, c'est une place importante, car il y a des relations qui se sont faites. Par relations, je veux dire qu'on passe du bonjour dans l'ascenseur à euh, avoir un sujet en commun, à discuter, j'irais pas dire jusqu'à l'amitié, mais au moins on a un sujet en commun. Et donc ça crée du lien social, clairement (Martin, 40 ans).

Dans le discours des enquêté-es ressort souvent le fait que les rencontres qui se produisent au jardin ne se seraient probablement pas faites dans d'autres circonstances. Pour Carole (63 ans), c'était l'occasion d'en apprendre plus sur une culture qui n'est pas la sienne :

Le fait qu'il y ait d'autres gens, ça me motive. Je suis très contente quand j'arrive au jardin et que je vois des gens que je connais. Le jardinage m'a permis de rencontrer des gens du quartier. Après on ne se voit pas assez souvent pour créer de grandes amitiés, ce sont des échanges assez superficiels, mais agréables quand même. Et puis, ça arrive que ça amène à avoir des échanges un peu plus vrais. Par exemple, ma voisine de parcelle est algérienne et en jardinant côte à côte on discute. On a parlé du ramadan, de son pays, de sa famille et de sa culture. Je pense que je n'aurais jamais parlé avec cette dame autrement, je vois pas comment on en aurait eu l'occasion. C'est sûr que ça facilite (Carole, 63 ans).

Cet extrait d'entretien souligne encore deux autres points importants ; celui de la motivation et des « échanges vrais ». La motivation qui est générée par la présence des autres pratiquant-es est l'un élément fondamental du recrutement des individus. Car ici, le sentiment de faire partie d'une communauté et de pouvoir s'engager avec d'autres dans des associations et d'autres activités culturelles consolide l'institutionnalisation et la survie de la pratique. Pour ce qui est des échanges vrais, j'ai été témoin d'échanges très personnels entre des femmes qui discutaient, alors

qu'elles récoltaient des haricots dans le potager de la CODHA. De plus, j'ai moi-même été amenée à parler de moi, alors que j'apprenais à connaître l'une de mes futures enquêtées. En entretien, lorsque je posais les questions « De quoi parle-t-on dans le jardin ? Dans le jardin, entendez-vous les autres jardiniers/ères parler librement des activités du jardin, de son organisation ? Le faites-vous vous-même ? ». La réponse la plus courante que l'on m'ait donnée était que les jardiniers/ères parlaient surtout de leurs affaires personnelles, de leur travail, et de leurs enfants s'ils/elles en avaient. En second plan, venaient les discussions autour du jardinage étaient les plus habituelles, discuter de la vie du quartier apparaissait aussi comme l'un des sujets de prédilections des jardiniers/ères. Les discussions politiques étaient, elles, massivement rejetées, ce qui était justifié par le souhait d'éviter toutes polémiques et tous conflits. Néanmoins, certains enquêtés admettaient que si c'était peu habituel de parler politique pendant les rencontres de jardinage, le sujet pouvait apparaître durant les apéros. Rappelons ici que la plupart des enquêtés sont des personnes célibataires ou qui n'ont pas d'enfants. Le jardin semble ainsi leur offrir la parfaite occasion d'être entouré-es et de vivre des moments de convivialité pour chasser la solitude, et donc, de satisfaire le besoin d'appartenir à une communauté.

### Participer et coopérer

(8) Participer aux décisions prises sur l'évolution de la société	<p>... participer à la prise de décisions concernant les affaires de la société dans laquelle ils vivent.</p> <p>... exprimer, seul ou avec d'autres, leur opinion.</p>
---	---

Comme pour la phase d'intégration – des membres au collectif et du savoir chez les membres – le savoir et le savoir-faire déterminent dans quelle mesure les pratiquant-es seront capables

de participer pleinement à l'organisation de la pratique. Ici, il convient de souligner l'importance des connaissances potagères qui, lorsqu'elles sont jugées insuffisantes, limitent les activités des jardiniers/ères. Ces éventuelles carences font que les pratiquant-es risquent de restreindre leur participation, et, par conséquent, leur pouvoir dans la prise de décision.

Ainsi, lorsqu'un encadrement est possible pour aider les nouveaux pratiquant-es à intégrer la pratique, celui-ci peut permettre aux individus d'avancer dans la trajectoire et d'envisager une plus grande participation. C'est l'expérience qu'a faite Salma (46 ans) avec des formatrices mandatées par la Ville dans le jardin participatif de Beaulieu :

Elles sont professionnelles, donc elles ont fait des formations euh, dans le maraîchage, donc elles connaissent leur job. Donc c'est aussi ça qui est sympa, c'est que je connaissais rien quand j'ai commencé, et puis, le fait d'être encadrée fait que du coup, c'est de plus en plus participatif. Maintenant que le groupe est constitué depuis au moins deux ans, je crois pas que ce soit beaucoup plus vieux que ça. Et cette année on va décider du plan de culture ensemble, au début c'est elles qui décidaient un peu de tout (Salma, 46 ans).

Lorsque j'ai interrogé les membres de l'échantillon pour savoir si leur voix comptait dans la prise de décision au jardin, il est apparu que leur degré de participation variait en fonction de leur connaissance en la matière. Cécile (35 ans) illustre bien ce sentiment de ne pas être légitimée à participer davantage à l'organisation du jardin pour le moment, se considérant comme une simple « petite paire de mains » : « *J'aimerais bien encore apprendre plein d'autres choses et savoir comment on jardine et encore participer pour apprendre plus* ». Lorsque je lui ai posé la question de savoir si elle pensait que sa voix comptait, c'était une question qui ne semblait même pas la concerner :

Vu que je m'exprime pas vraiment, j'ai pas de réponse à donner. [Donc tu ne te sens pas frustrée ?] Non pas du tout! Quand je pose des questions, j'ai des réponses. Non,

je ne me sentirais pas mal à l'aise de poser des questions ou faire des propositions. Mais en l'occurrence, je vois pas ce que je pourrais proposer ou dire quoi (Cécile, 35 ans).

Parmi d'autres réponses similaires sur la place de la voix de chacun dans le groupe, voici ce qu'a répondu Sonia (63 ans) en parlant de sa participation au moment de l'enquête :

Alors, plus maintenant, depuis qu'une pyramide s'est créée avec une hiérarchie à deux plans. C'est vrai qu'on nous demande euhh... c'est vrai qu'on nous a demandé nos choix pour les plantations, ce qu'il faut planter pour la nouvelle saison. [...] Mais bon, est-ce que j'en connais assez pour proposer des choses intéressantes ou utiles. Ça, je ne sais pas. Je crois qu'il faut être un peu humble dans le jardinage (Sonia, 63 ans).

Dans le cas du potager de la CODHA, tous et toutes reconnaissent qu'un effort est fait afin que les décisions soient prises de façon concertée et démocratique. Néanmoins comme on le voit dans le témoignage de cette participante, l'encadrement peut servir à intégrer la pratique, mais peut également ralentir la progression de certains membres. Pour elle, le problème réside dans le fait d'avoir été tenue éloignée du « *pourquoi on avait choisi de faire les choses comme ça et pas autrement* ». Du côté des membres du groupe pilotage, la réalité du terrain et des demandes qui leur sont faites justifie la création d'une division des membres en deux catégories, sous prétexte de rendre la pratique plus efficace :

On a fait une réunion et on a dit on peut pas tout décider tout le temps avec un grand groupe. À l'époque, on était souvent 15, 20 personnes et on devait faire des plans pour le printemps, alors on a fait une réunion avec les personnes qui étaient intéressées par le plan de culture. Alors là, on a déjà eu moins de monde « ah, mais moi je fais confiance, on vous laisse décider. » Et un peu plus tard, on a dit qu'on aurait besoin d'un plus petit groupe pour être plus réactif quand il y avait des décisions à prendre. C'est à l'été 2019 qu'on a monté ce groupe. Parce qu'il y a beaucoup de choses à faire quand c'est pas

directement jardiner, il y a beaucoup de planification à faire. Et on avait déjà un peu repéré les gens qui semblaient déjà avoir très envie et qui participaient beaucoup et qui avaient des compétences et des connaissances (Marta, 71 ans, membre du groupe pilotage).

La participation, ou la coopération, qui se réalise dans un collectif par le biais du jardin peut créer des hiérarchies dans un projet qui se voulait participatif et horizontal à son origine. Cependant, avec le phénomène d'intégration qui précède, on peut constater que ceux qui ont acquis une formation supplémentaire par rapport aux autres membres deviennent éligibles pour diriger les autres dans la pratique collective. Si ce phénomène peut créer des tensions ou des déceptions, sa nécessité n'est en général pas remise en question et elle est même souvent accueillie positivement par les nouveaux et les nouvelles pratiquant-es. Si la participation de certain-es peut éclipser celle d'autres, les conflits provoqués permettent tout de même que tous puissent exprimer leur opinion lors des assemblées générales.

## Créer des règles

Figure 8: Réunion "bacs communs" du 17 octobre 2020



Source: Auzane Pidoux

Concernant les membres des « bacs communs », le manque d'organisation semble avoir été aussi nuisible au développement de leur projet que tous les éléments déjà abordés plus haut. Le manque de régularité dans les rencontres aux bacs et le nombre trop faible de personnes compétentes pour encadrer le collectif ont été de vrais obstacles. En effet, ce groupe, contrairement au potager de la CODHA (ou à celui de Beaulieu), n'a pas profité de la même intégration à cause du manque de cohésion entre ses membres et de l'absence de charte... Lors de ma journée de terrain au sein de ce groupe, j'ai pu assister à leur dernière rencontre en présence de la formatrice mandatée par la Ville. Lors de la réunion, la dizaine de personnes rassemblées voulaient faire le point sur les deux années discontinues de rencontres et se poser ensemble la question de « l'après Ariel ». Les personnes présentes ont pu alors se mettre d'accord sur les envies, les règles et les valeurs qu'elles décideraient de partager dorénavant. La réunion leur a permis

d'identifier les problèmes qu'ils/elles avaient rencontrés et les solutions qu'ils/elles y voyaient. Il y a eu en particulier des problèmes de communication liés à des messages agressifs sur le groupe Whatsapp, comme cela a été soulevé par une personne. En réponse, le groupe a décidé d'établir la règle de ne jamais tenter de résoudre les problèmes par messages, mais toujours en face à face près des bacs. Imposer une régularité au groupe et distribuer les responsabilités aux différents membres du collectif a également été adopté comme solution au manque constaté d'investissement parmi les jardiniers/ères.

### **Protéger le jardin, l'individu et le fruit de son travail**

(9) Être protégé par la société	<p>... être protégé contre la violence publique et privée, contre des atteintes à l'intégrité corporelle et psychologique, ainsi que contre des dangers naturels.</p> <p>... poursuivre leurs buts sans être discriminés et selon l'égalité des chances, vivre dans la sécurité juridique ainsi qu'être traité de façon non arbitraire et avec respect.</p>
---------------------------------	---

De façon générale, les règles servent plusieurs objectifs ; l'institutionnalisation à visée interne, l'institutionnalisation à visée externe et la protection de l'intégrité du travail effectué par les jardiniers/ères. Comme cela vient d'être expliqué, les règles permettent la cohésion dans un collectif en lui imposant des normes qui contribuent à l'harmonie entre ses membres ainsi qu'à la routinisation de la pratique. Premièrement, en encadrant l'organisation des activités par des règles, celles-ci permettent aux agents, en fonction de leur niveau d'intégration, de satisfaire (ou

de satisfaire partiellement) leur besoin de participer à la prise de décision dans la microsociété qu'est le jardin. Ces règles, une fois officialisées par une charte, dictent à tous les jardiniers et toutes les jardinières les normes internes nécessaires aux modalités de fonctionnement de la pratique. Le choix du type de jardinage auquel un groupe va adhérer interdira, par exemple, les intrants chimiques en prônant une agriculture bio et respectueuse de l'environnement. « *Déjà, le premier truc, c'est qu'il n'y a pas d'apport d'intrants chimiques. Tout est bio. Donc ça, c'est une règle primaire dans le jardin* » (Lara, 60 ans, membre pilote de la CODHA). Secondement, les règles qui s'appliquent à un groupe d'individus servent à la création d'une communauté par opposition à ceux qui n'y sont pas soumis. Ici, elles servent à distinguer les jardiniers/ères des non-jardiniers/ères. Pour les enquêté-es aussi bien du groupe des « bacs communs » que celles et ceux du potager de la CODHA, les règles sont surtout un moyen de contrôler le comportement des non-pratiquant-es. C'est ce qui est apparu dans différents entretiens. Marta en est un premier exemple : « *Dernièrement, on a réprécisé les règles pour les récoltes. C'est quelque chose dont on a discuté et rediscuté. C'était surtout pour les habitants de l'immeuble qui ne jardinent pas.* »

Dans le cas de « bacs communs », appliquer les règles aux non-participant-es est impossible, puisqu'il s'agit d'autres habitant-es du quartier ou de passant-es avec lesquels aucun échange n'existe. Pour les bacs privatifs sur les toits-terrasses du bâtiment Artamis, la situation est différente. Pour Martin (40 ans) qui s'est autoproclamé gérant du regroupement de bacs de sa tour d'immeuble, les règles ne sont pas vraiment faites à l'intention des jardiniers/ères qui sont d'accord sur la manière adéquate d'utiliser l'espace et les bacs à disposition :

Non c'est assez libre. Ouais non, les règles, c'est de respecter les bacs. C'est des règles de savoir-vivre, pas des règles de fonctionnement. (Et donc, c'est plutôt des règles tacites, ce sont des règles qu'on attend des autres sans savoir si on est d'accord sur ces valeurs-là ?) Euh, oui... au final, sur la terrasse du bâtiment duquel je vis, on est que quelques-uns à pratiquer, et on est relativement

d'accord tacitement, sans s'être jamais vraiment parlé précisément du sujet. Mais on voit qu'on est sur la même longueur d'onde, ce qu'on voit c'est que les règles qui seraient nécessaires, ce serait pour les non-pratiquants. Donc ça, oui j'ai mis quelques pancartes, notamment pour le bac à compost, et y a des gens pour qui c'était une poubelle. Donc j'ai dû expliquer que ce bac, c'était un bac à compost (Martin, 40 ans).

Il semblerait que le phénomène d'intégration exige la connaissance de règles, qui une fois intériorisées par les membres, finissent par paraître des accords tacites. Alors qu'une charte et de nombreuses règles ont été établies par les membres du potager de la CODHA, certains membres en avaient connaissance, mais en avaient oublié l'existence formelle lors de notre entretien.

En réfléchissant au rôle que les règles pouvaient jouer dans l'organisation de la pratique en même temps que dans la satisfaction des besoins protégés, je suis parvenue à une conclusion supplémentaire. Comme on l'a dit, les règles – en institutionnalisant un groupe et sa pratique – servent à garantir la participation des membres et à orienter son organisation. Et avec cela, comme le théorise Schatzki (2002) dans le premier chapitre de son ouvrage « *The Site of the Social* », à produire de l'ordre social.

L'autre rôle que je donne ici à cette institutionnalisation est son action protectrice. Par la création de règles, les jardiniers/ères cherchent à limiter l'accès à leur jardin, et surtout à leurs récoltes, puisqu'elles représentent littéralement le fruit de leur travail et le but ultime de toute la pratique qu'ils/elles partagent. Durant les semaines de mon terrain, j'ai pu observer ce très fort besoin de justice qui existait à l'intérieur des collectifs de jardiniers/ères. Le vol, les déprédations et une répartition inégale ou injuste du travail et des récoltes entre les membres formaient des préoccupations centrales. Contrairement « aux petites mains », pour les membres du groupe pilotage, les règles sont plus claires, puisqu'elles découlent directement de l'intelligibilité qu'ils ont de la pratique. Pour ces membres pilotes, mettre en place des règles n'est en fait,

qu'une autre étape, exigée par la pratique, dont le produit a besoin d'être préservé.

On a aussi dû préciser les règles concernant les enfants, car à un moment donné ils couraient partout. Et puis, on a décidé qu'on voulait pas qu'ils courent à l'intérieur des bacs. Ils se sont mis à marcher sur les cultures, à abimer les cultures et on a dû le dire très fermement. Et on l'a dit à une AG. Et aussi, qu'on ne veut pas que les gens aillent ramasser les petits fruits sans autorisation, on veut bien que les gens se promènent dans le jardin et ramassent des petits fruits, mais pas qu'ils viennent avec un panier et qu'ils viennent les cueillir. Il faut attendre le dimanche quand on est tous là. Et quand on me demande, « qu'est-ce que vous faites avec les récoltes ? » Je dis, les personnes qui y travaillent se les partagent entre eux (Marta, 71 ans, membre du groupe pilote).

Finalement, comme le dit Lara (60 ans), le soin donné aux plantes, ainsi qu'aux éléments matériels du jardin contribue à protéger le travail des jardiniers/ères :

La deuxième règle, ce serait que les enfants, ni adultes ne traversent pas n'importe comment le jardin, qu'ils restent sur les allées. Que certaines choses, tu vas pas cueillir des légumes ou sans les adultes si t'es un enfant qui peuvent venir cueillir des petits fruits. Et puis, sinon les herbes aromatiques sont en libre-service, sinon les autres pas. On joue pas avec l'eau non plus. Sinon pour les gens qui ont des parcelles individuelles, que les gens les nettoient. Pour le compost aussi il y a des règles, de couper les légumes en plus petits morceaux. Pas empiler les mauvaises herbes n'importe où quand tu les as arrachées. Pas balancer de clopes dans les bacs. Je pense que c'est surtout le respect des plantes et du travail des autres. Des outils, quand tu les as utilisés, tu les nettoies et tu les ranges. Pareil avec tout ce que tu utilises. Je pense que ça a beaucoup à voir avec le bon sens (Lara, 60 ans).

Finalement, ce qui a été observé et entendu durant le terrain concernant la sécurité ne trouve pas de correspondance claire avec

les descriptions fines qui définissent le besoin d'être protégé par la société. Bien que certains enquêté-es aient tout de même fait référence à l'entre-aide qui existe entre les jardiniers/ères pour maintenir la pratique en bon état dans le jardin même s'il y avait des absent-es, ils ne voyaient en général pas vraiment en quoi le jardin contribuait à satisfaire ce besoin de protection. Et pourtant, à la question « Vous sentez-vous en sécurité au jardin, physiquement et psychologiquement, à toute heure du jour et de la nuit ? » tous répondaient, unanimes, oui ! À mon sens, si le besoin 9 ne semblait pas être satisfait de l'avis des enquêté-es, ce n'est pas qu'il ne pouvait pas l'être, mais plutôt qu'ils/elles ne voyaient pas comment il l'était déjà. Le problème réside, selon moi, dans sa définition qui semble ici quelque peu incomplète pour pouvoir refléter correctement la réalité du terrain. Le besoin d'être protégé par la société – ici par le jardin en tant qu'espace et collectif – doit permettre de protéger l'intégrité de la personne, mais aussi ses activités et le fruit de son travail, lequel, dans un contexte participatif doit être récompensé équitablement.

Enfin, pour boucler la boucle, on pourrait encore ajouter que le sentiment de sécurité par le jardin est finalement alimentaire et garantit la satisfaction du besoin premier :

Et c'est quelque chose de profondément satisfaisant. De mettre une petite graine sous un petit tas de terre, de l'arroser, de la voir pousser, d'en voir les premières feuilles sortir, ensuite de planter les premiers plantons, et puis, de continuer à les surveiller, à les regarder pousser, c'est extrêmement satisfaisant. C'est vrai qu'on pourrait creuser ça, je vois pas très bien, comment le dire autrement. Ça fait ça aussi avec des fleurs, mais avec quelque chose qu'on va manger, c'est encore différent. Je crois que ça a quelque chose de rassurant. De savoir cultiver sa propre nourriture, c'est sécurisant, tu vois. Je crois que ça, c'est quelque chose de très particulier au fait d'avoir un jardin potager. Et plus tu en sais, plus tu augmentes ta sécurité (Marta, 71 ans).

Après le recrutement, l'intégration et enfin la participation, les individus qui ont rejoint la pratique du jardinage collectif peuvent satisfaire ou partiellement satisfaire leur besoin d'appartenance à une communauté. Le jardin est un lieu où la parole est assez libre et où les opinions peuvent être exprimées ouvertement. Dans ce contexte, l'exercice de la participation passe par un droit à contribuer à la prise de décisions du collectif. Nous avons vu que le niveau de connaissance était relativement important pour qu'une voix compte et que la modestie, de mise lorsque l'on ne se sent pas apte à apporter un éclairage instructif, puisse faire place à une participation aux décisions. L'institutionnalisation, la mise en place de règles et de normes sont des éléments également décisifs pour la participation, car ils contribuent au développement et à la protection de la pratique et de ses objectifs. Si les besoins de la pratique sont satisfaits, alors ceux des jardiniers et des jardinières peuvent l'être aussi.

## ENGAGEMENT

L'une de mes sous-questions et hypothèses de recherche était de vérifier *comment* et *si* la pratique du jardinage avec ces trois phases - recrutement, intégration et participation - pouvait mener à une quatrième phase que j'ai appelée engagement. L'engagement est entendu ici comme le « fait de prendre position, de s'impliquer publiquement dans un débat, un domaine, habituellement d'intérêt public. [Il peut être d'ordre] politique et social »<sup>14</sup>. Il se produirait, en continuité de la participation, par un élargissement des engagements au-delà du collectif du jardin par exemple au niveau du quartier ou de la commune. Cette hypothèse n'est pas plus inédite qu'elle ne m'est propre, puisque la littérature scientifique francophone est traversée par l'idée que le jardinage pourrait constituer une innovation sociale en allant au-delà de la



<sup>14</sup> Définition tirée du logiciel dictionnaire Antidote.10  
<https://www.antidote.info/fr>

création de simples liens entre citoyen-nes. Certains auteurs partagent l'opinion que les collectifs de jardiniers/ères peuvent être des terreaux fertiles à l'implication des individus au-delà du périmètre de leur jardin, ainsi qu'à la prise de position dans un débat public. Cependant, je pense que cette idée enthousiasmante doit être tempérée par la prise en considération des différents éléments et étapes de la pratique. Effectivement, on pourrait dire, en empruntant cette explication aux méthodes quantitatives, que l'engagement est une variable dépendante des dispositions matérielles, des compétences et de l'institutionnalisation des collectifs de jardiniers/ères. Le cas de la CODHA est très parlant en même temps qu'il est compliqué à utiliser pour étudier la question de l'engagement au-delà du potager. En ayant fait de nombreux passages dans le bâtiment à l'occasion de la première enquête sur le compost, du terrain dans le potager et des entretiens, j'ai pu constater que l'engagement des habitant-es-jardiniers/ères était peut-être devenu plus important avec le temps, mais qu'il ne dépassait, de fait, que rarement le cadre de leur propre immeuble coopératif. La vie y étant déjà très organisée et foisonnante, l'immeuble est vécu comme un « vase clos », un « îlot » ou un « petit village » par ses habitant-es. Le dynamisme qui s'organise à l'intérieur de ces murs ne parvient finalement pas à être partagé véritablement avec l'extérieur. Peut-être que cela a un rapport avec le manque d'accès visuel au potager comme pourrait le suggérer le témoignage de Lara (60 ans) sur son propre investissement dans le quartier depuis qu'elle a rejoint le groupe :

Euh, alors je pense pas au-delà de l'immeuble, pas vraiment. Encore que je peux dire que j'amène quelque chose à ce quartier même si c'est pas super visible de l'extérieur. Mais je pense que ça amène quelque chose de diffus, mais peut-être quand il y a des gens de l'extérieur qui viennent oui et qui se rendent compte de l'existence de ce jardin. Et que je suis liée à ce projet. Mais je pense pas que j'aie un impact directement sur ce quartier de la Jonction, du moins pas de manière visible. Enfin, moi pas. Après je fais partie de groupe et tout (Lara, 60 ans).

La plupart des enquêtés-es, ne voyaient pas nécessairement leur participation au jardin comme une forme d'investissement dans leur quartier. Une minorité d'entre eux seulement avaient déjà eu des activités associatives avant d'emménager dans l'écoquartier. Dans le cas d'une coopérative comme la CODHA, le mode de vie qui s'y déploie est en lui-même participatif, et encourage ses coopérateurs/trices à s'investir dans les différents groupes de travail. C'est pour cette raison qu'à la question « Diriez-vous que votre investissement dans le jardin a changé votre investissement dans le quartier, ou par rapport à votre voisinage ? », les habitant-es ne savaient trop que répondre, ne se reconnaissant pas spécialement dans cette problématique. Pourtant, la plupart d'entre elles et eux sont effectivement actifs/ves dans plusieurs groupes de travail. Et ce n'est pas parce qu'il est très peu représenté que cet engagement n'existe pas, comme le prouve Marta qui habite elle aussi à la CODHA :

Ah et puis ici, je me suis quand même inscrite dans l'association des habitants du quartier de la Jonction. Parce que c'est une association assez politique qui se bagarre beaucoup pour le bien-être des habitants de la Jonction, et je me disais que c'était une bonne chose, que c'était une bonne manière de me mettre dans le quartier (Marta, 71 ans).

Dans le cas des bacs sur les toits-terrasses du bâtiment Artamis, la présence du jardin et le recrutement physique ont, par exemple, motivé Martin (40 ans) à s'investir dans la gestion des bacs participatifs de son immeuble et il est devenu, par ce biais, un lien entre ses voisin-es et leur régie. Sur son investissement dans le quartier, voici ce qu'il répond :

Par rapport au quartier non, par rapport au voisinage, je pense un peu oui. Ça m'a permis de rencontrer des gens, et ça m'a permis d'avoir certaines responsabilités, c'est un bien grand mot, mais une fonction dans l'immeuble (Martin, 40 ans).

Finalement, l'exploration de la question du potentiel engagement des jardiniers/ères au-delà de leur collectif était motivée par l'idée que ce phénomène pourrait être positivement lié à la satisfaction du besoin (numéro 8) de « participer à la prise de décisions sur l'évolution de la société ». Cependant, les deux sites de jardinage présents dans l'écoquartier de la Jonction ne semblent pas être des lieux qui peuvent très favorablement démontrer ce potentiel. De fait, l'étude de jardins participatifs dans d'autres quartiers ou communes du canton pourrait apporter des réponses différentes. L'intégration matérielle des jardins au projet urbanistique de l'écoquartier en a fait des espaces difficilement adaptables, lorsqu'ils ne remplissent pas totalement leur fonction, mais ont tout de même l'avantage d'être fixes. Le cas du PLOtager de Plan-les-Ouates, dont l'une des enquêtées était la représentante, ou le jardin participatif de Carouge que j'ai pu visiter, sont des projets éphémères et leurs infrastructures sont vouées à disparaître. Dans les deux cas, les collectifs de jardiniers/ères ont décidé de se rendre aux séances de présentation des futurs projets immobiliers qui devraient remplacer leur jardin. Avec l'espoir que leurs voix soient prises en compte lorsqu'il s'agira du destin de leur potager, les jardiniers/ères participeront aux débats publics et tenteront de participer aux prises de décisions dans la société. Tout compte fait, en protégeant l'existence du jardin, ils/elles défendront les moyens de satisfaction de leurs besoins fondamentaux que le lieu et sa pratique leur auront procuré. Dès lors, un tel engagement pour le bien-être humain pourrait, potentiellement mener à un investissement citoyen grandissant

**Tableau 2: Synthèse des résultats : satisfaction par enquêté-e**

	Potager CODHA				Bacs communs			Autres		
Besoins protégés/ Enquêté-es	Lara	Marta	Cécile	Sonia	Martin	Salma	Patri	Albert	Kamal	Carole
(1) Être pourvu des moyens essentiels de subsistance	S	PS	PS	S	NS	S	NS	NS	NS	NS
(2) Réaliser leur propre conception du quotidien	S	S	PS	S	S	PS	S	S	S	S
(3) Vivre dans un environnement viable et digne	S	S	S	S	S	S	PS	S	S	S

(4) Se développer en tant que personne	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S
(5) Déterminer ses propres jugements	S	NS	PS	DM	DM	PS	DM	DM	DM	S
(6) Exercer des activités qu'ils valorisent	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S
(7) Faire partie d'une communauté	S	S	S	S	S	S	S	NS	PS	S
(8) Participer aux décisions prises sur l'évolution de la société	S	S	PS	S	S	PS	S	NS	PS	S

(9) Être protégé par la société	<b>S</b>	<b>NS</b>	<b>NS</b>	<b>S</b>	<b>DM</b>	<b>NS</b>	<b>DM</b>	<b>NS</b>	<b>S</b>	<b>S</b>
S'est engagé dans d'autres collectifs, pour d'autres causes que le jardin	<b>Non</b>	<b>Oui</b>	<b>Oui</b>	<b>Oui</b>	<b>Oui</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>

*Légende des initiales : S : besoin satisfait; PS : partiellement satisfait; NS : non satisfait; DN : donnée manquante. (Source : Auxane Pidoux)*



## DISCUSSION

### PARTICIPATION COLLECTIVE ET BIEN-ÊTRE INDIVIDUEL

L'exercice de la comparaison, rendu possible par une étude de terrain sur les deux sites de l'écoquartier de la Jonction, a montré que le jardin avait avantage à être conçu de façon participative. Effectivement, s'il désire remplir son rôle de lieu de synergies positives à la satisfaction des besoins protégés, sa conception doit permettre un engagement multiple d'acteurs/trices avant et durant sa création physique. Comme on l'a vu, c'est dans ces conditions que l'arrangement matériel, ajusté aux besoins des futurs bénéficiaires, peut permettre l'implantation de la trajectoire d'une pratique collective. Cette trajectoire, couplée avec les trois éléments (matériels, institutionnels et compétences) de la pratique, peut, sous certaines conditions que l'on a explorées dans ce travail, participer au bien-être des pratiquant-es. Cette participation indispensable, qui a significativement manqué dans le projet des « bacs communs », soulève deux questions importantes que je souhaiterais discuter ici ; celle de **l'inégalité d'accès au jardin et à sa participation** (lors de sa conception et durant ses activités) pour certains groupes. Puis, celle du **rôle que l'État et les planificateurs/trices de la Ville** (architectes et urbanistes) **ont à jouer dans l'élargissement de la participation.**

De façon générale, les personnes que j'ai rencontrées sur le terrain ou lors des entretiens partageaient souvent l'avis que le projet n'avait pas tenu toutes ses promesses en termes de végétalisation du quartier. De fait, l'accès à une infrastructure permettant l'activité potagère n'a pas été réparti de façon équitable et égale entre les trois bâtiments d'habitations. L'accès visuel aux différentes aménités environnementales ne profite pas non plus de façon égale à tous les habitant-es de cet écoquartier. Même dans un projet collectif, participatif et « écologique », tous les groupes d'habitant-es ne bénéficient pas de manière équitable des

ressources et des moyens mis à dispositions. Il est donc permis de conclure qu'au même titre que de nombreux autres domaines de la vie courante, l'accès au bien-être par le biais d'une pratique telle que le jardinage reflète des inégalités sociales. Il est difficile de ne pas catégoriser autrement que comme le résultat d'une injustice sociale, le manque de participation des habitant-es des logements sociaux aux collectifs de jardiniers/ères de l'écoquartier. J'ai par ailleurs entendu des propos discriminant à l'encontre de ces habitant-es, jugés au mieux, de ne pas être intéressé-es, et au pire de ne pas être fréquentables. Par cette exclusion évidente d'un groupe déjà défavorisé, il faut comprendre ici que l'accès aux jardins urbains ne doit pas uniquement être évalué à l'aide d'indicateurs métriques comme le propose l'OMS (2016), mais aussi par les phénomènes classiques d'exclusions sociales. Ce qui confirme le constat de Frédéric Bally (2008), selon lequel la création d'un capital environnemental créerait de nouvelles inégalités sociales, par le manque de mixité sociale des jardins.

C'est ici qu'intervient la question de la responsabilité de l'État dans l'existence et l'entretien de cette injustice. Si les politiques publiques encouragent et soutiennent les projets de verdissement de la ville, elles ne semblent pas prendre en compte toutes les classes sociales. L'exemple de l'écoquartier de la Jonction montre que les individus aux capitaux sociaux et économiques défavorisés n'étaient pas pourvus des mêmes moyens et des mêmes ressources que leurs voisin-es pour satisfaire leurs besoins protégés. Et il ne s'agit pas ici que de la pratique du jardinage, dont aucune infrastructure n'a été mise à leur disposition, mais bien de l'inégalité de satisfaire les besoins de vivre dans un environnement viable et esthétiquement plaisant, de pouvoir créer un sentiment d'appartenance à son quartier, ou encore de se sentir protégé par la société en ne subissant pas de discrimination. D'un côté, la Ville de Genève a investi des sommes généreuses dans le projet d'une coopérative privée pour la construction d'un potager partagé, et de l'autre, elle n'a fourni aucun équivalent à ses propres locataires. Les espaces verts et les jardins de cet écoquartier n'ont donc pas été pensés comme des biens communs capables de rendre le quartier équitablement agréable pour tous. Pour autant, l'État peut

tout à fait mettre à disposition les moyens et les ressources nécessaires à une pratique collective comme le jardinage pour que celle-ci serve le bien-être des citoyens. Le mandat d'Ariel, l'agricultrice qui a fourni en matériel et encadré les deux collectifs de l'écoquartier par une formation de deux ans, a explicitement incarné ce en quoi l'État peut protéger les besoins de sa population. Elle a effectivement mis à disposition des collectifs du matériel et du savoir-faire tout en les aidant à s'organiser en tant qu'association

d'habitant-es. Ainsi, il pourrait être intéressant que ce modèle de « personne-ressource » garantissant les trois étapes de la pratique puisse être développé et surtout démocratisé.

### **INFRASTRUCTURES FORTES ET ENGAGEMENT FAIBLE**

Finalement, je voudrais encore traiter la question de l'engagement citoyen. Celui-ci n'a pas pris une place importante dans mon travail, car, contrairement à ce que la littérature scientifique annonçait, il n'a pas joué un grand rôle dans les jardins collectifs que j'ai étudiés. (Dans mes lectures, les auteurs/trices qui relevaient les injustices sociales et environnementales étaient effectivement minoritaires.) S'il est indéniable que les jardiniers/ères comme groupe d'habitant-es sont des membres actifs dans la vie de leurs immeubles, ils/elles ne semblent pas s'engager particulièrement au-delà de leurs murs. Bien qu'ils/elles partagent tous une préoccupation commune pour l'environnement et considèrent leur pratique du jardinage comme une contribution positive à la société, même à très petite échelle, je n'ai, par exemple, pas rencontré de fervents activistes écologistes non plus. Néanmoins, comme il en a été fait mention plus haut, je pense que les conditions matérielles ou institutionnelles peuvent jouer un rôle dans cet engagement. D'un point de vue matériel, les jardins de l'écoquartier sont directement conçus dans son infrastructure, alors que le plus souvent, ce type de jardins relèvent d'initiatives citoyennes et sont fabriqués de

façon artisanale. En étant implantés dans les interstices de la ville et sur d'anciens sols industriels, ils font l'objet d'inquiétudes sanitaires et écologiques pour les acteurs/trices qui exploitent ces lieux. Par ailleurs, l'utilisation de l'espace est souvent mise en compétition avec d'autres projets, immobiliers par exemple. Dès lors, cette inquiétude, combinée à la fragilité de leurs projets, peut motiver les individus à s'engager dans un échange avec leurs autorités locales sur des préoccupations diverses et variées qu'ils ont découvertes par leur pratique du jardinage. Par conséquent, le fait que les habitant-es-jardiniers/ères de l'écoquartier ne soient pas particulièrement engagé-es dans leur commune peut se comprendre par le phénomène d'insularité que leur procure l'infrastructure dans laquelle ils évoluent. Enfin, pour ce qui est des habitant-es qui ne jardinent pas par manque d'accès au jardin, on ne peut pas attendre d'elles et d'eux qu'ils/elles puissent s'engager pour le collectif auquel ils/elles ne peuvent pas participer.

## CONCLUSION

En partant d'une compréhension objectivée du bien-être, j'ai eu recours à la liste de besoins humains fondamentaux établie par Antonietta Di Giulio et Rico Defila (2020). En étendant ces besoins à tous les êtres humains présents et futurs, ces chercheurs/euses ont tenté de souligner l'obligation éthique que les sociétés ont de les protéger, afin qu'ils soient en tout temps satisfaisables et qu'ils procurent un bien-être durable. Effectivement, cette obligation signifie que les ressources naturelles et sociales doivent être ménagées, de sorte qu'elles soient toujours disponibles pour créer les moyens de satisfaire les besoins humains. En outre, le courant de pensée eudémonique, postule que le bien-être n'est pas seulement la jouissance des plaisirs de la vie, mais un processus d'épanouissement humain. C'est à travers un engagement intentionnel dans des activités vitales, *d'expression de soi*, et d'appartenance collective en accord avec leurs valeurs que les humains satisferont leurs besoins. Ainsi, le jardin urbain était ici considéré comme une porte d'entrée vers ce processus du bien-être qui pourrait bénéficier aux individus comme à la collectivité.

À travers une étude de terrain permettant la comparaison entre deux sites dans un même projet urbanistique et architectural, j'ai pu montrer que ceux-ci n'avaient pas pu permettre à la pratique du jardinage de se développer de façon équivalente. Grâce à de l'observation participante et à des entretiens semi-directifs, j'ai pu mettre en avant quels étaient les éléments qui facilitaient ou compliquaient le recrutement de pratiquant-es et la routinisation de la pratique, permettant ou non à celle-ci ensuite de satisfaire les besoins des individus-pratiquants. J'ai proposé de décortiquer la pratique en trois étapes (recrutement, intégration, participation) au cours desquelles les pratiquant-es ont recours aux trois arrangements de la pratique (matériels, institutionnels et de compétences). J'ai montré ensuite qu'à l'accomplissement de chaque étape un lot de besoins protégés pouvaient être satisfait.

Pour que la pratique se déroule correctement, on a constaté la centralité de certains éléments. Durant le recrutement, l'importance des infrastructures et des aménités comme moyens et ressources mises à disposition des jardiniers/ères a été soulignée. C'est au cours de cette phase que les besoins matériels pouvaient potentiellement être tous comblés. La phase d'intégration a montré que l'apprentissage du savoir-faire potager était essentiel à l'autonomie des pratiquant-es dans une pratique collective, ce qui permettait de satisfaire leur besoin de développement de soi. La participation a constitué la troisième et dernière étape de la trajectoire par laquelle les pratiquant-es devaient passer pour satisfaire leur dernier set de besoins. Le savoir et les compétences ont été également des éléments clés de la participation des membres à l'organisation de la pratique. S'ils ne s'estimaient pas suffisamment instruits, ils avaient, en effet, tendance à rester en retrait lors des prises de décisions importantes. Une hiérarchie pouvait alors se créer et instaurer des tensions à l'intérieur du groupe. Puis, la création de règles et l'élaboration d'un consensus entre les membres du collectif sur les valeurs qu'ils partageraient était un événement indispensable à l'institutionnalisation du collectif dans un contexte de quartier où les habitant-es ne sont pas tous et toutes jardiniers/ères. À travers cette dernière phase, le sentiment d'appartenance à une communauté et le besoin de protéger son intégrité et celle du jardin pouvaient se réaliser.

En partant uniquement des retours d'entretiens, les besoins dont les enquêté-es voyaient la plus grande satisfaction par le jardin était dans l'ordre d'importance les besoins : (3), (4), (6), (7), (1), (8), (2), (9), (5). Le besoin d'être en contact avec la nature était le mieux satisfait, puis les besoins de développement de soi étaient, en général, considérés aussi bien satisfaits que ceux d'appartenir à une communauté. Cependant, les enquêté-es ne voyaient pas en quoi leur routine au jardin participait à la construction de leur propre conception du quotidien. Puis, le besoin d'être protégé par la société ne mettait pas tous les enquêtés et toutes les enquêtées d'accord sur le rôle que pouvait jouer le jardin, bien qu'ils/elles s'y sentissent tous en sécurité. Finalement, selon les membres de

l'échantillon le besoin de déterminer ses propres jugements n'était en principe pas satisfaisable par la pratique du jardinage.

## LIMITES

C'est ici qu'intervient une première limite. Si la liste des besoins protégés proposait des descriptions fines, en principe adaptées au contexte suisse, il a fallu beaucoup de discussion et de mises au point avec les enquêté-es pour qu'ils comprennent bien de quoi il s'agissait. Cela a posé ici un problème au cours de la récolte des données. Comment s'assurer qu'un besoin était satisfait, si les enquêté-es d'un même groupe ne partageaient pas tous la même compréhension d'un même besoin donné ? Le fait qu'il y ait des données manquantes dans cette enquête qualitative provient du fait que les enquêté-es ont souvent évité de répondre précisément pour chaque besoin à la question de sa satisfaction par la pratique du jardinage. Bien qu'il y ait des degrés de satisfaction différents évidents entre les besoins dans le contexte du jardin, je ne pense pas que les besoins (5) et (9) n'aient pas pu l'être (au contraire de nombreuses observations ont prouvé le contraire), mais plutôt qu'il s'agissait d'une mauvaise compréhension de la liste de la part des enquêté-es. C'est d'ailleurs pour cette raison que j'ai moi-même défini en quoi le jardin permettait de protéger les jardiniers et les jardinières, et le fruit de leur travail.

Au niveau du terrain étudié, celui-ci présente des limites majeures à la compréhension du phénomène d'engagement. Par conséquent, une étude de terrain complétée par un site hors des murs de l'écoquartier aurait certainement permis d'en apprendre plus sur les processus de création des jardins et de leurs collectifs. Elle aurait également contribué à détailler les éléments favorisant la réalisation de la pratique ou au contraire la limitant. Enfin, l'étude d'un jardin collectif fabriqué sur un site qui ne l'attendait pas aurait pu révéler davantage les réseaux qui existent certainement entre les jardiniers/ères, les autorités et d'autres acteurs et actrices associatives de la Ville.

## OUTILS D'INTERVENTION

Mon travail s'inscrit dans une longue continuité de travaux sur le lien entre bien-être et jardins urbains collectifs. S'ils sont peu nombreux à définir précisément ce qu'est le bien-être, ou s'il s'agit simplement d'un élément de la santé, ils sont moins nombreux à faire référence au courant hédonique ou eudémonique, et encore plus rare, à aborder le bien-être par une approche objective des besoins. Je crois, cependant, que ce qui fait l'intérêt de mon travail n'est pas tant sa définition du bien-être, mais plutôt par l'apport que fournit la théorie des pratiques sociales à la compréhension du bien-être comme un phénomène qui peut s'inscrire et s'introduire dans le quotidien des individus. De plus, en décortiquant la pratique du jardinage comme je l'ai fait à l'aide de deux études de cas, j'ai pu mettre en avant qu'il ne suffit pas que les projets aient été d'origine institutionnelle et étatique pour remplir leur rôle de satisfacteurs. Pour garantir le succès de leur entreprise, les acteurs institutionnels doivent la rendre accessible et participative. Dès lors, l'étape de l'engagement citoyen potentiel après la participation au jardin pourrait contribuer à étendre les bénéfices de la cohésion sociale des collectifs de jardiniers/ères au-delà du jardin. Enfin, créer de tels lieux de synergie positive au bien-être pour les habitant-es des villes semble avoir pris, au cours de l'année 2020, un autre degré d'importance et d'urgence.

Dans la continuité des messages envoyés par les chercheurs/euses aux décideurs/euses de politiques publiques, je considère que les résultats documentés par la recherche sur le lien entre jardin urbain et bien-être humain devraient être pris davantage en considération dans les planifications urbaines et les politiques sociales à venir. À cette fin, je pense qu'identifier et montrer comment la pratique du jardinage – par ses différentes phases et ses différents arrangements – peut servir la satisfaction des besoins protégés des citoyen-nes, constitue un canevas à la mise en place d'interventions publiques simples et bienfaitantes.

## BIBLIOGRAPHIE

Auyero, Javier (2005), L'espace des luttes | Cairn.info, *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°160 (no.5), pp. 1222-132.

Bally Frédéric (2018), Entre citoyens et institutions : une co-production d'un capital environnemental sur le territoire urbain ?, *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Les éditions en environnements VertigO, (Hors-série 29), [en ligne], <http://journals.openedition.org/vertigo/19018>, (consulté le 28 février 2020).

Beaud, S. et Weber, F. (1997), *Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques*.

Bouvier-Daclon Nathalie et Sénécal Gilles (2013), Les jardins communautaires de Montréal : un espace social ambigu, *Loisir et Société / Society and Leisure*, 24, pp. 507-531.

Cérézuelle Daniel et Roustang Guy (2010), 2. Les jardins familiaux de développement social, *Sociologie économique*, ERES, pp. 45-61.

Clatworthy, J., Hinds, J., et Camic, P. M. (2017), Exploring the relationship between suburban allotment gardening and well-being: An interpretative phenomenological analysis., *Ecopsychology*, 9(3), pp. 121-129.

Demilly Kaduna-Eve (2018), Les délaissés urbains : supports d'une participation citoyenne constitutive de nouveaux territoires ?, *Démocratie & participation - Groupement d'Intérêt Scientifique*, [en ligne], <https://www.participation-et-democratie.fr/les-delaisses-urbains-supports-d-une-participation-citoyenne-constitutive-de-nouveaux-territoires>, (consulté le 11 mars 2020).

Desjeux Dominique, Garabau-Moussaoui Isabelle et Alami Sophie (2019), *Les méthodes qualitatives: «Que sais-je?» n° 2591*, Que sais-je.

Di Giulio Antonietta et Defila Rico (2019), The « good life » and Protected Needs, In: Kalfagianni Agni, Fuchs Doris, et Hayden Anders (Éd.), *Routledge Handbook of Global Sustainability Governance*, London: Routledge, pp. 100-114, [en ligne], <https://edoc.unibas.ch/74614/>, (consulté le 24 novembre 2020).

*Dictionnaire de l'environnement* (2007), Paris: A. Colin.

Diener E (1984), Subjective well-being, *Psychological Bulletin*, 95(3), pp. 542-575.

Dubuisson-Quellier Sophie et Plessz Marie (2013), La théorie des pratiques. Quels apports pour l'étude sociologique de la consommation ?, *Sociologie*, PUF, (N°4, vol. 4), [en ligne], <http://journals.openedition.org/sociologie/2030>, (consulté le 9 septembre 2020).

Dunnett Nigel et Qasim Muhammad (2000), Perceived Benefits to Human Well-being of Urban Gardens, *HortTechnology*, American Society for Horticultural Science, 10(1), pp. 40-45.

Frauenfelder Arnaud, Delay Christophe et Scalabrini Laure (2014), Potagers urbains vs jardins familiaux ? Réforme urbaine et controverses autour du beau jardin et son usage légitime, *Espaces et sociétés*, n° 158(3), pp. 67-81.

Gilles Clément (s. d.), Le Jardin Planétaire, *gillesclement*, [en ligne], <http://www.gillesclement.com/cat-jardinplanetaire-tit-Le-Jardin-Planetaire>, (consulté le 28 février 2020).

Groenewegen Peter P, van den Berg Agnes E, de Vries Sierp et Verheij Robert A (2006), Vitamin G: effects of green space on health, well-being, and social safety, *BMC Public Health*, 6(1), pp. 149.

Hartigh Cyrielle Den (2013), Jardins collectifs urbains : leviers vers la transition ?, *Mouvements*, n° 75(3), pp. 13-20.

Kahneman Daniel, Diener Edward et Schwarz Norbert (1999), *Well-Being: Foundations of Hedonic Psychology*, Russell Sage Foundation.

Kaplan Stephen (1995), The restorative benefits of nature: Toward an integrative framework, *Journal of Environmental Psychology*, Green Psychology, 15(3), pp. 169-182.

Kingsley Jonathan 'Yotti', Townsend Mardie et Henderson - Wilson Claire (2009), Cultivating health and wellbeing: members' perceptions of the health benefits of a Port Melbourne community garden, *Leisure Studies*, Routledge, 28(2), pp. 207-219.

Litt Jill S, Soobader Mah-J, Turbin Mark S, Hale James W, Buchenau Michael et Marshall Julie A (2011), The Influence of Social Involvement, Neighborhood Aesthetics, and Community Garden Participation on Fruit and Vegetable Consumption, *American Journal of Public Health*, American Public Health Association, 101(8), pp. 1466-1473.

Maller, C., Townsend, M, Brown, P., et St Leger, L (2002), Healthy parks, healthy people : the health benefits of contact with nature in a park context: a review of current literature , Health Parks Healthy People—A Review of Current Literature. Melbourne., [en ligne], <http://dro.deakin.edu.au/view/DU:30010146>, (consulté le 10 janvier 2021).

Marmiroli Bruno (2018), Les jardins collectifs ont-ils droit de cité ?, *In Situ. Revue des patrimoines*, (37), [en ligne], <http://journals.openedition.org/insitu/19352>, (consulté le 17 octobre 2019).

Max-Neef M. A., Elizalde A., Hopenhayn M (1991), Development and human needs., In: , *Human Scale Development: Conception, Application and Further Reflections.*, London, pp. 13-54.

Our story (s. d), *Incredible Edible*, [en ligne], <https://www.incredibleedible.org.uk/our-story/>, (consulté le 2 mai 2020).

Pourias Jeanne, Daniel Anne-Cécile et Aubry Christine (2012), La fonction alimentaire des jardins associatifs urbains en question, *Pour*, N° 215-216(3), pp. 333-347.

Quayle, H (2008), *True Value of Community Farms and Gardens: Social, Environmental, Health and Economic.* Federation of City Farms and Community Gardens, Bristol.

Reckwitz Andreas (2002), Toward a Theory of Social Practices: A Development in Culturalist Theorizing, *European Journal of Social Theory*, 5(2), pp. 243-263.

Reynaud-Desmet Lélia (2012), La fabrication de la ville durable entre conflit et participation : les activistes urbains écologistes en région parisienne, *L'Information géographique*, Vol. 76(3), pp. 36-51.

Ryan RM et Deci EL (2001), On happiness and human potentials: a review of research on hedonic and eudaimonic well-being, *Annual Review of Psychology*, 52, pp. 141-166.

Sahakian Marlyne, Anantharaman Manisha, Di Giulio Antonietta, Saloma-Akpedonu Czarina, Zhang Dunfu, Khanna Rupali, Narasimalu Srikanth, Favis Abigail, Alfiler Cherie, Narayanan Sumana, Gao Xin et Li Chenxin (2020), Green public spaces in the cities of South and Southeast Asia. Protecting needs towards sustainable well-being, *The Journal of Public Space*, pp. 89-110.

Salomon Cavin Joëlle (2012), Entre ville stérile et ville fertile, l'émergence de l'agriculture urbaine en Suisse, *Environnement Urbain / Urban Environment*, (Volume 6), [en ligne], <http://journals.openedition.org/eue/453>, (consulté le 15 décembre 2019).

schatzki theodore r. (2002), *The Site of the Social: A Philosophical Account of the Constitution of Social Life and Change*, Penn State University Press, [en ligne], <https://www.jstor.org/stable/10.5325/j.ctt7v38n>, (consulté le 30 novembre 2020).

Schatzki Theodore R (1996), *Social Practices: A Wittgensteinian Approach to Human Activity and the Social*, Cambridge: Cambridge University Press, [en ligne], <https://www.cambridge.org/core/books/social-practices/D744F200232444F4FC0D3C6E014205A1>, (consulté le 9 septembre 2020).

Scheromm Pascale (2015), L'expérience agricole des citoyens dans les jardins collectifs urbains : le cas de Montpellier, *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, (Vol.6, n°1), [en ligne], <http://journals.openedition.org/developpementdurable/10726>, (consulté le 16 octobre 2019).

Schram-Bijkerk Dieneke, Otte Piet, Dirven Liesbet et Breure Anton M (2018), Indicators to support healthy urban gardening in urban management, *Science of The Total Environment*, 621, pp. 863-871.

Soga Masashi, Cox Daniel TC, Yamaura Yuichi, Gaston Kevin J, Kurisu Kiyo et Hanaki Keisuke (2017), Health Benefits of Urban Allotment Gardening: Improved Physical and Psychological Well-Being and Social Integration, *International Journal of Environmental Research and Public Health*, Multidisciplinary Digital Publishing Institute, 14(1), pp. 71.

Stephen R. et Kellert and Edward O. Wilson (1993), Biophilia and the conservation ethic. The Biophilia Hypothesis, *Bulletin of Science, Technology & Society*, SAGE Publications Inc, 15(1), pp. 52-53.

Ulrich RS (1984), View through a window may influence recovery from surgery, *Science (New York, N.Y.)*, 224(4647), pp. 420-421.

Van Campenhoutd Luc et Quivy Raymond (1995), Manuel de recherche en sciences sociales, Ed, DUNOD, *Collection psycho sup*, Paris.

vCard Télécharger la (s. d.), Agriculture urbaine et jardinage en ville, [en ligne], <https://www.geneve.ch/fr/themes/developpement-durable/municipalite/engagements-economie/programme-nourrir-ville/agriculture-urbaine>, (consulté le 2 mai 2020).

Warde Alan (2005), Consumption and Theories of Practice, *Journal of Consumer Culture*, 5(2), pp. 131-153.

Waterman Alan S (1993), Two conceptions of happiness: Contrasts of personal expressiveness (eudaimonia) and hedonic enjoyment, *Journal of Personality and Social Psychology*, US: American Psychological Association, 64(4), pp. 678-691.

WHO (2016), Urban green spaces and health - a review of evidence (2016), [en ligne], <https://www.euro.who.int/en/health-topics/environment-and-health/urban-health/publications/2016/urban-green-spaces-and-health-a-review-of-evidence-2016>, (consulté le 10 janvier 2021).



## ANNEXES

### LISTE DES BESOINS PROTÉGÉS (ANTONIETTA DI GUILIO ET RICO DEFILA, 2020)

<b><i>Focus sur la dimension matérielle (Besoins protégés 1-3)</i></b>	
<i>Besoin (ce que les êtres humains sont en droit de désirer)</i>	<i>Description : Les êtres humains doivent avoir la possibilité de...</i>
(1) Être pourvu des moyens essentiels de subsistance	<p>... se nourrir, en suffisance et de manière variée, avec des aliments qui ne nuisent pas à la santé.</p> <p>... réaliser leur propre conception du logement dans un hébergement convenablement protégé et équipé, offrant une sphère privée ainsi qu'un espace satisfaisant.</p> <p>... prendre soin de leur corps de manière digne et de s'habiller convenablement.</p>
(2) Réaliser leur propre conception du quotidien	<p>... façonner leur quotidien selon leurs conceptions propres.</p> <p>... se procurer et utiliser des biens essentiels du quotidien selon leurs propres priorités parmi une offre variée et disposer de suffisamment de moyens pour cela.</p> <p>... se mouvoir librement dans l'espace public.</p>
(3) Vivre dans un environnement viable et digne	<p>... vivre dans un environnement (construit et</p>

	<p>naturel) esthétiquement plaisant et qui ne nuit pas à la santé.</p> <p>... établir un rapport sensible et émotionnel avec la nature</p> <p>... avoir accès et pouvoir circuler dans des paysages naturels et culturels variés.</p>
<b><i>Focus sur les personnes (Besoins protégés 4-6)</i></b>	
<i>Besoin (ce que les êtres humains sont en droit de désirer)</i>	<i>Description : Les êtres humains doivent avoir la possibilité de...</i>
(4) Se développer en tant que personne	<p>... développer leur potentiel (connaissances, capacités, préférences, sentiments, etc.) et ainsi, leur identité individuelle.</p> <p>... .. relever les défis de leur choix.</p> <p>... se procurer librement des informations fiables afin de se former une opinion propre.</p>
(5) Déterminer ses propres jugements	<p>... décider librement quelles valeurs adopter ou refuser (spiritualité, religiosité, idéologie, etc.) et suivre sa propre inclination.</p> <p>... fixer leurs propres objectifs de vie et les poursuivre.</p> <p>... déterminer eux-mêmes leur mode de vie (relations intimes, planification familiale, lieu de résidence, etc.).</p>
(6) Exercer des activités qu'ils valorisent	<p>... exercer des activités qu'ils considèrent épanouissantes (au travail et dans les loisirs ;</p>

	<p>rémunérées ou non-rémunérées).</p> <p>... exercer des activités qui correspondent à leur personnalité, leur permettant d'exploiter leur potentiel (au travail et dans les loisirs ; rémunérées ou non-rémunérées).</p> <p>... répartir leur temps entre leurs différentes activités comme ils l'entendent, tout en ayant également du temps pour ne rien faire.</p>
<b><i>Focus sur la communauté (Besoins protégés 7-9)</i></b>	
<i>Besoin (ce que les êtres humains sont en droit de désirer)</i>	<i>Description : Les êtres humains doivent avoir la possibilité de...</i>
(7) Faire partie d'une communauté	<p>... entretenir des relations sociales avec d'autres personnes (dans le privé, au travail, durant la formation, etc.).</p> <p>... participer à des activités culturelles, à des célébrations et s'engager dans des associations.</p> <p>... avoir accès à l'héritage culturel et historique de leur communauté.</p>
(8) Participer aux prises de décisions sur l'évolution de la société	<p>... participer aux prises de décisions concernant les affaires de la société dans laquelle ils vivent.</p> <p>... s'engager activement pour des préoccupations et des problèmes (locaux, nationaux,</p>

	<p>internationaux) qui leur tiennent à cœur.  ... exprimer, seuls ou avec d'autres, leur opinion.</p>
<p>(9) Être protégé par la société</p>	<p>... être protégés contre la violence publique et privée, contre des atteintes à l'intégrité corporelle et psychologique, ainsi que contre des dangers naturels.  ... poursuivre leurs buts sans être discriminés et selon l'égalité des chances, vivre dans la sécurité juridique ainsi qu'être traités de façon non arbitraire et avec respect.  ... être soutenus en cas d'une diminution physique ou psychologique, ainsi que dans une situation de chômage, de pauvreté ou d'autres formes de besoin.</p>

## GRILLE D'OBSERVATION

Lorsque je me trouvais sur les sites d'observations, je prêtais attention de façon systématique aux éléments suivants :

- Comment accédait-on au site ?
- Quel était l'emplacement des bacs potagers par rapport aux infrastructures environnantes ?
- Quelle était leur taille ?
- Était-il visible et par qui ?
- Que voyait-on depuis le jardin ?
- Qui était présent sur le site ?
- Quand les gens étaient-ils présents ?
- Qu'est-ce qui poussait dans les bacs ?
- Quelles étaient les aménités présentes sur le site (table de pique-nique, arrivée d'eau, rangement d'outils, hamac...)
- Comment les membres du groupe interagissaient-ils entre eux et avec moi ?
- Y avait-il des conflits ?
- Quelles activités avaient lieu ?
- Comment les tâches étaient-elles distribuées ?
- Comment les récoltes étaient-elles distribuées ?
- Quelle était la routine du groupe ?
- De quoi les gens parlaient-ils ?
- Quelles émotions étaient exprimées ?

Cette grille a été construite de façon empirique et à la lumière de la littérature en méthode de terrain de recherche pour les sciences sociales<sup>15</sup>.

●  
<sup>15</sup> Les ouvrages consultés ont été cités dans la bibliographie.

## PRÉSENTATION DES ENQUÊTÉ-ES

Des noms d'emprunts ont été attribués aux enquêté-es afin qu'ils soient moins identifiables, cependant une présentation des membres de l'échantillon est disponible ci-dessous à des fins descriptives du contexte étudié et pour justifier les résultats apportés.

**Marta** est coopératrice de la CODHA et habite dans l'immeuble avec sa compagne. Elle fait partie du groupe potager depuis la création des plans de l'immeuble. Avec un groupe de futurs habitant-es, elle a travaillé à l'élaboration du potager dans une dynamique participative avec les architectes et les promoteurs de la CODHA. Elle fait partie du groupe de pilotage qui organise les activités du potager pour le collectif. Elle souhaitait trouver un jardin pour sa retraite et faire ses propres expériences de jardinages. Aujourd'hui, le jardinage est pour elle une pratique qui gagne en sens si elle est faite en collectif, et en même temps, elle tenait à avoir une parcelle privée. Elle a 71 ans, est d'origine française et était enseignante de français et anglais pour adultes.

**Albert** est un jardinier solitaire. Il habite l'immeuble de logements sociaux de la Ville de Genève et cultive de nombreuses plantes vertes sur sa terrasse-coursive. Il est inscrit sur le groupe Whatsapp des « jardiniers des bacs communs », mais ne sent pas tellement l'envie de se joindre à eux. S'il le pouvait, il achèterait un domaine, une ferme et des chèvres et reprendrait l'activité qu'il a connue pendant 25 ans dans le sud de la France. Il a planté un eucalyptus il y a 20 ans et voudrait que ses cendres soient enterrées près de ses racines. Il a commencé sa carrière par un CFC de styliste et a monté ponctuellement des projets humanitaires lors de catastrophes naturelles. Il est d'origines suisse et française, il a aujourd'hui 78 ans.

**Sonia** a toujours vécu dans des grandes villes loin la nature (Tokyo, New York, Paris, Genève). Depuis l'école et des expérimentations en cours de biologie, elle aime faire pousser des plantes et essaie de s'entourer de verdure. Elle est très investie

dans l'immeuble de la CODHA où elle habite dans un cluster avec une mère et sa fille. Elle a participé au groupe de travail de la création du potager. Elle aimait mieux lorsque le groupe de pilotage n'existait pas, car elle se sentait plus incluse dans les prises de décision. Elle partage une parcelle privée avec sa colocataire et une voisine. Aujourd'hui elle est très investie dans de nombreux groupes de travail dans son immeuble et souhaiterait monter une association pour le restaurant en bas de chez elle. Elle a travaillé pour de grandes organisations et a une licence de traductrice. Elle est d'origine suisse et a 63 ans.

**Lara** a abandonné ses études pour devenir agricultrice « quand ce n'était pas à la mode ». Elle a toujours senti qu'elle avait un lien nourrissant avec la nature, les animaux, les gens et la musique. Elle habite dans un cluster avec deux autres célibataires. Elle a rejoint le groupe potager 6 mois après son emménagement dans l'immeuble et a repris le rôle de guide pour le groupe afin de soulager la personne qui était à l'origine du projet collaboratif pendant une année et demie intense. Elle n'a pas de parcelle privée. Elle organise les journées du dimanche, prévoit un email qu'elle envoie à tous les membres du groupe avec les activités nécessaires et partage souvent des informations complémentaires (l'état de la lune), des recettes ou des « petits tips ». Aujourd'hui, elle est active dans 3 associations professionnelles en plus du potager. Elle est d'origine suisse et a 60 ans.

**Patrick** habite dans l'immeuble Artamis Les Rois, il a une grande terrasse en plus d'un bac privé sur le toit-terrasse de sa tour d'immeuble. Il fait partie du groupe de jardiniers/ères « des bacs communs ». À son âge (70 ans) et célibataire, il apprécie le jardinage car cela rend sa vie plus agréable dans le quartier ; il ne sait pas comment il rencontrerait du monde sans cette activité. C'est pourquoi il a, depuis 2017, rejoint le groupe. Il plante aussi des choses dans des pots sur son balcon. Il a une maturité gymnasiale et a travaillé longtemps comme journaliste et à la radio. Il est d'origine suisse.

**Cécile** habite seule dans un appartement de la CODHA. Lorsqu'elle emménage dans l'immeuble, elle découvre que c'est important pour elle de vivre dans un environnement qui lui plaise esthétiquement, avec vue sur le Salève, sur les arbres du cimetière des Rois et sur le potager de l'immeuble qui lui donne « une sensation de sol ». Elle a rejoint le groupe de jardiniers/ères après moins d'une année de vie dans l'immeuble. C'est de voir les membres s'affairer dans le potager qui lui en a donné l'envie. Elle n'avait pas d'expérience en jardinage auparavant et se perçoit comme une petite main, une « manoillonne » suiveuse d'ordre. Aujourd'hui, elle aime aller au potager tous les dimanches et organise son weekend un peu en fonction de ce moment de pratique en commun. Elle a 35 ans, est d'origine suisse, et est fonctionnaire « à l'AVS ».

**Salma** habite dans l'immeuble Artamis les Rois ; elle a une terrasse sur laquelle elle fait pousser des herbes aromatiques et des fleurs. Elle a un bac privatif sur le toit-terrasse de sa tour d'immeuble. En 2018, elle a rejoint le groupe de jardiniers/ères « des bacs communs », a loué une parcelle dans un jardin familial et rejoint le jardin participatif du parc Beaulieu. Depuis, elle a laissé tomber le jardin familial qui était trop loin sans voiture et dont la pratique solitaire ne lui a pas convenu. Le groupe de son quartier, est selon elle, pas assez investi et régulier dans ses activités. Le jardin de Beaulieu, lui, l'a nourrie presque la moitié de l'année. Elle s'est formée à la permaculture à un moment « de grands projets de changement de vie ». Elle est documentaliste pour le RTS, a 46 ans, est d'origine suisse et vit avec ses deux enfants.

**Martin** habite dans l'immeuble Artamis les Rois et n'a pas de balcon. Il profite donc beaucoup de la terrasse sur le toit de sa tour où il s'occupe de deux bacs privatifs. Il s'est donné le rôle de gestionnaire des bacs pour sa tour d'immeuble et est devenu la référence en cas de questions auprès de ses voisins, mais aussi de la régie. Il n'avait pas d'expérience de jardinage auparavant, mais a toujours aimé avoir une activité manuelle à côté du travail. Pour lui, le jardin est un lieu de transition entre sa journée de travail et sa vie de famille ; il a deux enfants en bas âge (2 et 5 ans). Il se dit

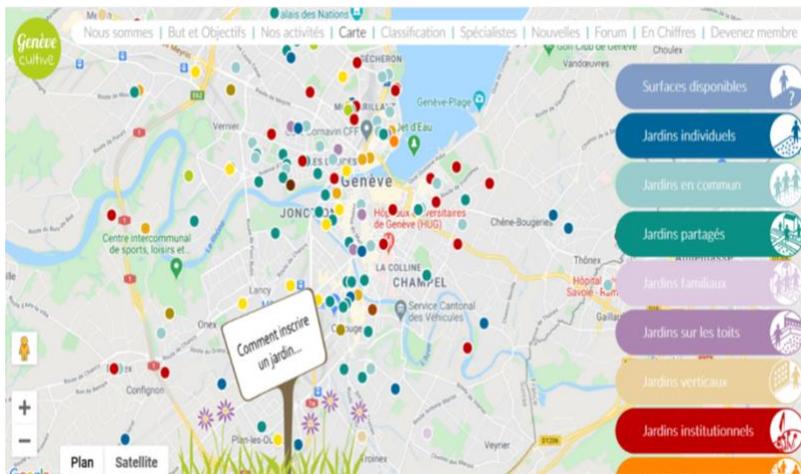
« négociant dans la vente de céréales pour un grand groupe », il a 40 ans et est d'origine française.

**Kamal** lie sa pratique du jardinage à des souvenirs de campagne au Maroc et au souvenir de ses grands-parents. Il avait une maison dans le Jura français avec son ex-femme ; ils ont divorcé « et il a fallu tout séparer ». Après ça, il a perdu son emploi et vit maintenant dans les logements sociaux de la ville et de l'écoquartier en particulier. Il est en reconversion professionnelle ; il aurait voulu évoluer dans un domaine plus agricole, mais a choisi l'urbanisme, discipline pour laquelle il pourrait mettre en valeur son CFC d'informaticien. Il est inscrit sur le groupe Whatsapp « des bacs communs », mais n'y a participé que deux fois. Lui, il aime aller au jardin de Galife, où il a sa parcelle privée. Là-bas, il a trouvé un lieu d'accueil et des amis. Il a 40 ans.

**Carole** habite à Plan-les-Ouates et a rejoint de PLOtager en 2018. Elle avait envie de faire du jardinage depuis de nombreuses années, mais n'avait jamais mis ce projet en priorité dans sa vie. Depuis 2 ans, elle cultive une parcelle de 1,5m sur 5m, à 5 minutes de chez elle à vélo. Elle aime aller au jardin pour rencontrer des habitant-es du quartier et avoir des discussions sincères avec les gens qu'elle y a rencontrés, comme sa voisine de parcelle musulmane avec qui elle a pu échanger sur sa culture. Le jardin risque une démolition prochaine, mais elle espère pouvoir trouver un lieu de substitution tout en gardant le même groupe de gens. Elle est d'origine suisse, a 63 ans et est psychologue.

## PRÉSENTATION DU SITE

Figure 9 : Carte des sites genevois d'agriculture urbaine



Source : <https://www.geneveculture.ch/map>

L'écoquartier de la Jonction a été réalisé sur un ancien terrain industriel de 2.6 ha appartenant à la Ville de Genève, à l'État de Genève et aux SIG<sup>16</sup>. Après la découverte d'une forte contamination du sol, un projet d'assainissement a dû être entrepris avant qu'un projet immobilier puisse y voir le jour. En 2007, la Ville et le canton décidèrent (quelque peu ironiquement) d'y créer leur premier écoquartier, puis en 2008, commençaient donc le travail de démolition des anciens bâtiments (lieux consacrés à la culture, dont l'ancienne salle de concert Artamis)<sup>17</sup>. L'espace du nouvel écoquartier fut ainsi délimité par la rue du Stand, la rue des Gazomètres, le boulevard Saint-Georges et le cimetière de Rois, où trois bâtiments s'y sont dressés autour d'une



<sup>16</sup><http://www.ecoquartiers-geneve.ch/index.php?page=jonction-artamis>

<sup>17</sup>[https://www.geneve.ch/sites/default/files/fileadmin/public/Departement\\_2/Documents\\_themes/Urbanisme/Exposition-maquette-fiche-Ecoquartier-jonction-ville-de-geneve.pdf](https://www.geneve.ch/sites/default/files/fileadmin/public/Departement_2/Documents_themes/Urbanisme/Exposition-maquette-fiche-Ecoquartier-jonction-ville-de-geneve.pdf)

place centrale. D'après le site internet de la Ville de Genève<sup>18</sup>, les trois bâtiments comptent un total de 300 appartements HBM (habitations à bon marché), HM (habitation à loyer mixte), et à loyer libre. Au rez-de-chaussée existent 5000 m<sup>2</sup> de commerces de proximité, de PME, des restaurateurs, d'ateliers, et de locaux associatifs et culturels. Un bâtiment d'équipements publics est à ce jour encore en cours de construction, contenant une crèche, une salle d'éducation physique et des locaux pour les activités parascolaires. De plus, l'ensemble du quartier est soumis à « des standards énergétiques exigeants pour réaliser les objectifs du Plan directeur communal »<sup>19</sup>. Toujours selon le site internet de la Ville, les maîtres d'ouvrages étaient constitués de la Ville de Genève, la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social (FVGLS), la Coopérative de l'habitat associatif (CODHA), la Société coopérative d'habitation rue des Rois, la Fondation des parkings et l'État de Genève. Les auteur-es du projet formaient elles et eux une équipe pluridisciplinaire coordonnée par le bureau d'architectes Dreier Frenzel qui a gagné la mise en concours du projet de l'écoquartier en février 2010. Les habitant-es du quartier ont commencé à emménager dans le courant de l'année 2018.

Le bâtiment de la coopérative CODHA (bâtiment A sur le plan ci-dessous), est probablement l'immeuble le plus emblématique du quartier. Il est connu pour son potager (avec sa serre, ses châssis, ses trois bacs potagers, sa pergola, et son plan de cuisine extérieur muni d'un évier) installé sur la terrasse du troisième étage, sa terrasse végétalisée au onzième étage et son toboggan pour enfants descendant du jardin à la cour intérieure du premier étage. Le système coopératif est très intégré dans la vie de l'immeuble, de nombreux groupes de travail se rassemblent de façon mensuelle ou hebdomadaire et se partagent la gestion de leur salle



<sup>18</sup> <https://www.geneve.ch/fr/themes/amenagement-construction-energie/chantiers-cours/plainpalais-jonction/ecoquartier>

<sup>19</sup> Idem.

commune, et des nombreux locaux qui accueillent différentes activités (salle de jeu, bricolage bois, local « ado », local vélo, etc.). En plus de l'existence d'un intranet coordonnant les différentes activités de la vie d'immeuble, les ascenseurs ont des panneaux magnétiques et favorisent l'échange d'informations entre voisines. Tous les appartements ou clusters d'habitation collective sont pourvus de coursives ou de nombreuses terrasses communes et privatives accueillant la vie des habitant-es ainsi qu'une grande quantité de plantes qui végétalisent la surface de l'immeuble. De plus, l'immeuble de la CODHA est celui qui bénéficie des normes énergétiques les plus innovantes (standard Minergie P-ECO)<sup>20</sup>.

Le bâtiment de la Société coopérative de la rue des Rois (bâtiment B sur le plan ci-dessous), souvent appelé immeuble Artamis par les habitant-es du quartier, est constitué d'une base commune, divisée en 4 tours d'immeuble comptant 24 appartements et séparée par 3 patios intérieurs. Les appartements du premier étage bénéficient de terrasses et de petits balcons, les autres appartements possèdent également tous des balcons, en plus de terrasses présentes au cinquième étage, seuls les appartements du 6<sup>ème</sup> étage n'ont pas d'accès direct vers l'extérieur, mais sont, en réalité, à un escalier du toit-terrasse. Chaque toit-terrasse est pourvu de 16 bacs potagers privés, de robinet, de lumière et de 3 tables et de 6 bancs pour y prendre un repas. La vie de l'immeuble n'est pas animée comme à la CODHA, car l'immeuble est en réalité régi qu'à moitié de manière coopérative, puisque les habitant-es représentent 50% de la coopérative et le promoteur immobilier les autres 50 %. Ainsi, la prise de décision des habitant-es sur les aménagements du bâtiment est passablement limitée dans son aspect participatif. Néanmoins, ils/elles s'organisent par tour d'immeuble pour gérer la rotation des 16 bacs potagers. En bas de cet immeuble ont été placés 5 bacs potagers communs et mis à disposition de tous les habitant-es du quartier, l'association des bacs communs est majoritairement constituée de membres habitant dans l'immeuble Artamis.



<sup>20</sup> <http://www.ecoquartiers-geneve.ch/index.php?page=jonction-artamis>

Le troisième et dernier immeuble d'habitation (bâtiment C sur le plan ci-dessous) de l'écoquartier de la Jonction a été conçu pour accueillir des habitant-es placés par l'aide sociale de la Ville de Genève. De forme relativement cubique, il n'offre pas de balcon en extérieur à l'exception des terrasses du premier étage dont bénéficient les appartements donnant sur le cimetière des Rois uniquement, soit une façade de l'immeuble sur quatre. À l'intérieur du bloc, les appartements du rez-de-chaussée ont accès à une petite terrasse privée séparée du reste de la cour intérieure commune par des bacs de plantes ornementales (suivant le même principe que la cour intérieure du premier étage de la CODHA). Des coursives donnant accès aux appartements et servant de terrasses aux habitant-es existent un étage sur deux, de fait, tous les autres appartements n'ont pas d'accès extérieur. Il n'existe pas de vie associative à l'intérieur de l'immeuble, la salle commune n'est plus accessible aux habitant-es depuis plus d'une année. Le concierge enlève toutes les affiches qui apparaissent dans les allées ou dans les ascenseurs. Aucun-e habitant-e n'est actif/ve aux bacs communs du quartier situé du côté de la rue du Stand. Comme dans les deux autres bâtiments, toutes les entrées de celui-ci ne sont accessibles qu'au moyen de clefs ou de codes numériques.

**Figure 10 : Les différents immeubles de l'écoquartier de la Jonction**



Source : Bureau d'ingénieurs AMSTEIN + WALTHERT

<https://ge.ch/site/RDPPF/RDPPF-AMENAGEMENT/PLQ/29778CET.pdf>

*Figure 11 : Plan détaillé*



Source : Bureau d'architectes Dreier Frenzel architecture + communication

<https://rencontres-woodrise.ch/wp>

[content/uploads/intervenants/presentations/J3\\_Vendredi/PDF/Dreier.pdf](content/uploads/intervenants/presentations/J3_Vendredi/PDF/Dreier.pdf)

## LE POTAGER DE LA CODHA

Les informations descriptives présentées ici ont été en partie obtenues grâce à un document de presse produit par des membres du groupe pilotage du potager « EcoJonx ». Ils ont accepté de me laisser le citer dans mon travail.

Le projet architectural contenant le potager intégré au bâtiment a été réalisé grâce à un double financement, les aménagements d'une toiture supportant le poids d'une exploitation potagère nécessitaient des investissements de l'ordre de CHF 700'000.-. Ainsi, ces coûts ont été financés par les loyers et les arcades commerciales du bâtiment, en plus d'un financement supplémentaire du canton de Genève (grâce au programme Nature en Ville) de CHF 123'000.-. La fin des travaux a rendu le potager accessible aux habitant-es en septembre 2018.

C'est lors d'une assemblée générale de futur-es habitant-es en 2016 que le collectif s'est constitué d'un noyau dur (environ 6 personnes) avant même que le design de l'infrastructure n'ait été finalisé. C'est alors que le « groupe de travail potager » (GTP) vit le jour. Les futur-es habitant-es du bâtiment ont donc pu collaborer avec les architectes et les paysagistes afin de déterminer ensemble la forme que prendrait leur jardin. Le souhait étant parmi ces jardiniers/ères en devenir, que ce jardin soit potager et non pas simplement un jardin d'ornement et de loisir. La notion de productivité a été, de fait, importante dès le début de leur démarche de création. Un groupe d'une dizaine de personnes a donc suivi et contribué au projet en orientant les plans et les choix des différentes aménités à inclure au projet en fonction des besoins qu'ils prévoyaient de satisfaire. Par exemple, les architectes n'avaient pas prévu d'accès en pente aux bacs potagers, mais un jardinier avisé a pu mettre en avant son expérience et demander que des rampes soient mises en place pour le passage d'une brouette. Le choix d'armoires à outils verticales jugées plus pratique, plutôt que des caissons de rangement horizontaux que l'on trouve habituellement dans les jardins collectifs a aussi été pris en considération.

Ce groupe de travail potager s'est également occupé d'intégrer le reste des habitant-es au projet par un sondage. Ils souhaitent déterminer combien de personnes seraient prêtes à s'investir régulièrement dans le potager et quelles étaient leurs préférences sur une multitude de questions. À ce moment-là, 70 personnes ont montré leur intérêt pour le jardin participatif. Depuis, une quarantaine de membres sont inscrits dans un groupe Whatsapp et sont tenus au courant des activités du jardin régulièrement, une vingtaine travaillent de façon hebdomadaire au jardin et cinq personnes constituent le groupe pilotage. « Selon les compétences de certain-es, des sous-groupes se sont créés sur des aspects particuliers du travail au jardin : pour le compostage, les graines, les plans de cultures et la gestion des arbres fruitiers ».

Très vite le groupe « s'est doté d'une charte, affirmant les principes de jardinage écologique dans l'ensemble du jardin ». Le groupe pilotage a également choisi d'engager une professionnelle en agriculture, afin qu'elle encadre les activités du jardin pendant les deux premières années de vie du potager. Celle-ci a été mandatée par la Ville de Genève et s'est occupée du projet jardinier de tout l'écoquartier, c'est-à-dire qu'elle a également encadré le second groupe de jardiniers/ères, celui des « bacs communs ».

Fiche technique :

Le jardin potager se compose de cinq zones cultivables. Celles-ci ont toutes une profondeur de 45cm de substrat, sauf la plus grande, dénommée Azur, qui a une profondeur de 60cm de substrat, et sur laquelle poussent des arbres fruitiers. La nature du substrat a été discutée avec la formatrice de la Ville. Les zones sud (Azur) et sud-ouest (Vert-de-champ) et ouest (Orange couché de soleil) du jardin ainsi que les 2 rangées de 20 châssis couverts sont travaillées en collectif et sont cultivées par le GTP. La zone sud-est est divisée en 21 petites parcelles privatives, attribuées par tirage au sort à des habitant-es jardiniers/ères qui cultivent



*Figure 13 : Montage photographique du potager*



Source : dossier de presse GTP CODHA

## LES « BACS COMMUNS » DE L'ÉCOQUARTIER

Beaucoup moins d'informations sont malheureusement disponibles concernant les bacs de jardinage participatifs de l'écoquartier. Sur le site du bureau d'architectes directeur du projet<sup>22</sup>, ces bacs ont été regroupés sous le concept du bâtiment Artamis les Rois.

Le site se situe dans l'espace public et est accessible à tous les passant-es bien que sur cinq bacs, trois ne soient pas vraiment visibles et ne se trouvent pas sur un lieu de passage. Il s'agit des

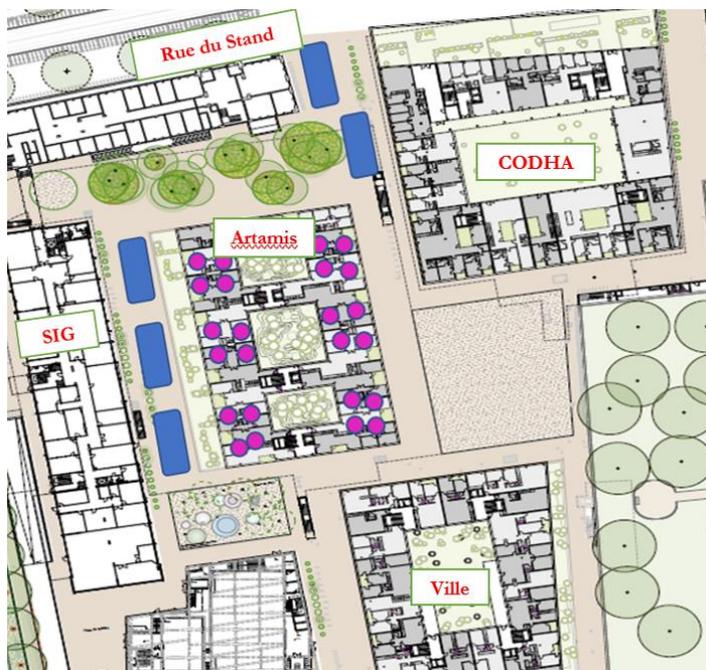


<sup>22</sup> <https://www.dreierfrenzel.com/architecture/016-ecoquartier-jonction-rois#content>

trois rectangles bleus (voir plan ci-dessous) placés entre l'immeuble d'habitation Artamis et d'un bâtiment des SIG (services industriels de Genève). Les deux autres bacs se trouvent à l'entrée de l'écoquartier du côté de la rue du Stand. Les trois plus grands bacs mesurent 20 mètres sur 5 mètres et les plus petits 10 mètres sur 5 mètres.

Les cercles roses représentent les 16 bacs privatifs, mis uniquement à disposition des 24 appartements de chaque toit-terrasse des 4 tours de l'immeuble Artamis. Chaque groupe d'habitant-es est responsable de la gestion et de l'entretien des 16 bacs sur son toit.

Figure 14 : Propriété des immeubles



Source : (modifiée par l'auteur) Bureau d'architectes Dreier Frenzel architecture + communication [https://rencontres-woodrise.ch/wp-content/uploads/intervenants/presentations/J3\\_Vendredi/PDF/Dreier.pdf](https://rencontres-woodrise.ch/wp-content/uploads/intervenants/presentations/J3_Vendredi/PDF/Dreier.pdf)

Le collectif est aujourd'hui dans une phase de consolidation après deux années d'encadrement par la personne en charge de la formation des habitant-es, mais les activités peinent encore à se routiniser à ce jour. À ma connaissance, aucune charte n'a encore été établie. Ils sont 24 inscrits sur le groupe Whatsapp et une dizaine de membres s'impliquent de façon régulière dans les activités de jardins et d'organisation. Le projet de ces bacs de jardinage participatif prévoyait, en principe, d'être constitué des voisin-es des trois bâtiments de l'écoquartier réunis. Dans les faits, seuls les habitant-es de l'immeuble Artamis et quelques membres de la CODHA y sont actifs.

Du point de vue de la création des infrastructures, les habitant-es n'ont pas été invités à participer à la conception d'un jardin collectif. De plus, certains éléments importants comme, un système d'arrosage, ou un lieu de stockage pour les outils n'ont pas été pensés avec le projet. En conséquence et à défaut d'une meilleure solution, le groupe est dépendant d'un contact avec un-e habitant-e de la CODHA pour l'emprunt d'une clef afin d'avoir accès à un local dans le bâtiment CODHA. D'autres problèmes de conceptions ont été soulevés par les membres du groupe, tel que l'exposition aux déprédations, ou encore, la position choisie pour les 3 bacs principaux qui ne bénéficient que de très peu d'ensoleillement par jour, ce qui rend les récoltes quasi impossibles.

*Figure 15 : L'un des « bacs communs »*



Source : Bureau d'architectes Dreier Frenzel architecture + communication  
<https://www.dreierfrenzel.com/architecture/016-ecoquartier-jonction-rois#content>

## GRILLE D'ENTRETIEN

### Question générale

1) Quand avez-vous commencé à participer au jardin ? Avez-vous une parcelle privée ? jardiniez-vous avant ?

### Comprendre comment et pourquoi les gens font usage du jardin

#### Arrangement Matériel et temporel

2) Que faites-vous en général au jardin ? Pouvez-vous me décrire votre routine ?

3) À quel moment vous rendez-vous au jardin dans la semaine ? Combien de temps y passez-vous en général ?

4) Au cours de l'année comment les saisons influencent-elles votre pratique du jardinage ? Qu'est-ce qui change ?

5) Quel apport les récoltes de votre travail au jardin ont-elles dans votre alimentation ? Quelle est la proportion des légumes du jardin dans votre alimentation ?

6) Que pouvez-vous me dire de l'infrastructure du jardin ? Son histoire, son organisation dans l'espace ?

7) Si vous en aviez les moyens, qu'est-ce que vous ajouteriez ou retireriez au jardin ? Quelle activité cela vous permettrait de pratiquer dans ce cas ?

8) Quel lieu/objet, ou plante préférez-vous dans le jardin ? Comment vous sentez-vous après votre passage au jardin ?

9) Est-ce que c'est important pour vous de vivre dans un environnement esthétiquement plaisant ? (Par exemple, avoir vu sur le jardin ?)

#### Normes et régulations

10) Y a-t-il des règles dans le jardin ? Des choses qui sont interdites ? (Par exemple, une charte ?)

11) Qui peut avoir accès au jardin, ou ne peut pas ? Comment ? pourquoi ?

12) Vous sentez-vous en sécurité dans le jardin physiquement et psychologiquement à toute heure de la journée ?

13) Quelle place les rapports que vous avez avec les autres membres du jardin prennent-ils pour vous dans votre participation au jardin partagé ?

### **Disposition et compétences (cognitif et symbolique)**

14) Qu'est-ce qui vous a inspiré-e ? Pensez-vous que c'est une pratique importante ?

15) A quel courant vous rapportez-vous dans votre pratique du jardinage ? Comment vous y êtes-vous formé-e ?

16) Quand vous avez un doute ou des questions vers qui, quelle source ou référence vous tournez vous ? Est-ce que vous auriez une référence à me donner ?

17) Vous sentez-vous libre dans votre pratique de jardinage ?

### **Intersection entre les normes/institutions et les dispositions/compétences des individus.**

#### **Focale sur le besoin 8 « Participer aux prises de décisions sur l'évolution de la société.**

18) De quoi parle-t-on dans le jardin ? Dans le jardin, entendez-vous les autres jardiniers/ères parler librement des activités du jardin, de son organisation ? Le faites-vous vous-même ?

19) Sentez-vous que votre voix compte dans l'organisation des activités du jardin ?

20) Dans le jardin parle-t-on des affaires courantes de la société, de sujets qui dépassent le cadre du jardin ? De quoi parle-t-on ? (Par exemple, Politique, votation ?)

21) Diriez-vous que votre investissement dans le jardin à changer votre investissement dans le quartier, ou par rapport à votre voisinage ?

22) Avant de rejoindre l'association du jardin, faisiez-vous partie d'autres groupes associatifs du quartier, ou étiez-vous déjà investie dans la vie de quartier ou de la commune ?

23) Depuis que vous participez au jardin, avez-vous rejoins de nouveaux cercles ou groupes citoyens dans votre quartier ou commune ?

### **Découvrir comment les individus s'identifient aux besoins protégés**

24) Que pensez-vous de la liste des besoins protégés ? Êtes-vous d'accord qu'ils sont importants ?

25) Y a-t-il des besoins qui sont plus pertinents que d'autres pour vous ?

26) De votre point de vue, est-ce que ce jardin permet de satisfaire certains, ou même plusieurs besoins listés ici ? Si oui, comment ?

27) En partant des activités que vous m'avez décrites plus haut, est-ce que l'une d'elles vous permet-elle en particulier de combler l'un de ces besoins ?

28) Y a-t-il des activités que vous voudriez avoir dans le jardin dans le futur afin de pouvoir satisfaire certains besoins ?

### **Etablir ce que les jardins ont d'unique et qui nécessite qu'on les protège**

29) Le jardin vous permet-il de mener des activités que vous ne pourriez pas avoir ailleurs ? Que vous n'avez pas le droit ou que vous n'oseriez pas avoir ailleurs ?

30) Pour ce qui est de la satisfaction des besoins protégés en quoi le jardin est-il différent d'autres lieux dans la ville ?

31) Comment vous sentiriez-vous si le jardin vous était soudainement retiré ? Que feriez-vous à la place du jardinage, iriez-vous trouver une alternative ?

32) Y a-t-il des éléments matériels qui péjorerait la satisfaction de certains besoins s'ils devaient disparaître ?

33) Quel est le rôle de l'état, des urbanistes, architectes, afin d'assurer que ces besoins sont satisfaits par l'existence du jardin ?

## Questions socio-démographiques

34) Où se trouve votre logement depuis le jardin ?

35) Venez-vous seul-e ou accompagné-e ?

36) Âge

37) Sexe

38) Lieu d'habitation

39) Formation (niveau d'éducation, master, cfc, autre)

40) Profession

41) Origine

42) J'ai terminé avec mes questions, avez-vous autre chose à dire ?

Des commentaires à ajouter ?

## CODE BOOK

<b>Document Group</b>	<b>Code</b>
Arrangement	Accès
Matériel/temporel	Aménités
	Dégradations_naturelles/humaines
	Esthétique
	Infrastructures
	Productivité/maximisation
	Répartition des activités
	Routine de passage Saisons
Dispositions	Accès informations
Compétences	Activité aux jardins
	Courant Jardinage
	Échange Savoir
	Motivation/Inspiration
	Référence Jardinage
Normes	Accès
Régulations	Création du collectif
	Interdictions
	Partage des récoltes
	Règles/Chartes
	Sécurité

## NEEDS

Besoins\_non-satisfaits  
Besoins\_partiellement-satisfaits  
Besoins\_satisfaits  
N1. Moyens Subsistance  
N2. Réaliser Quotidien  
N3. Vivre Env. Viable, digne  
N4. Développer Personne  
N5. Déterminer Jugements  
N6. Activités Valorisées  
N7. Partie Communauté  
N8. Participer Décisions Sociétés  
N9. Protégé par Société

## Participation

Conflits Intégration au groupe jardinier  
INVESTISSEMENT QUARTIER\_après entrée jardin  
INVESTISSEMENT QUARTIER\_avant entrée jardin  
Parler des affaires de la société/quartier  
Parler librement de ses affaires privées  
Parler Librement organisation Jardin  
Projets qui s'essoufflent  
Rencontre

## MAILS PRISE DE CONTACT

### Jardinière en visite quelques dimanches

Bonjour à toutes et à tous,

Je m'appelle Auxane, je suis étudiante en sociologie et actuellement en train de terminer mon master par la réalisation d'un travail de mémoire, sous la direction de la professeure Marlyne Sahakian.

Dans le cadre de mon travail, je m'intéresse particulièrement au phénomène du jardinage urbain et quelle place les activités autour du jardin prennent dans la vie des collectivités qu'elles rassemblent.

D'un point de vue théorique, je m'intéresse précisément au bien-être dans une perspective de durabilité et souhaiterais étudier comment le jardinage en ville contribue au bien-être humain.

L'observation de la vie d'un jardin et de ses membres pourrait me donner des réponses que l'on ne trouve pas dans les livres...

C'est pour cette raison que la participation à vos activités lors de quelques dimanches pourrait être une ressource très précieuse pour mon travail.

Seriez-vous donc d'accord de m'accueillir ces quelques dimanches que compte encore le mois d'août ? Je souhaiterais passer du temps en votre compagnie, discuter, regarder, et participer si cela est possible, je me ferais un plaisir de mettre la main à la pâte !

Merci à Caroline de m'avoir introduite à vous, et j'espère que vous accepterez que je me joigne à vous dimanche.

Suite à mes observations, je peux vous faire un retour sur les résultats – par un travail écrit, une table ronde ou une présentation.

Je vous remercie pour l'attention que vous porterez à cette demande.

Cordialement,

Auxane

## Jardinière en visite quelques dimanches

Bonjour,

Merci à pour la connexion et bonjour Auxane, merci pour votre mail.

Votre demande, formellement, doit être validée par le Groupe de Travail Potager. Nous avons une réunion le 13 août où elle sera présentée à cet effet. En attendant cela serait idéal si vous pouvez venir ce dimanche le 9 août pour un premier contact avec les personnes présentes. Faire connaissance ce dimanche permettra aux personnes présentes de vous faire un premier retour avant le 13 août.

Si cela vous convient, X très certainement pourra vous donner les détails pour dimanche. Nous faisons toujours deux sessions une le matin dès 10h00 - 13h00 et une l'après-midi dès 17h - 19h00, il va faire très chaud. Nous terminons toujours par un apéro et repas canadien vers 20h00 sur la pergola ou vous êtes bienvenue.

Au plaisir de vous rencontrer dimanche, sinon nous restons en contact pour un retour après la réunion du 13 août.

Très cordialement. Pour le comité de pilotage, X

## Jardinière en visite quelques dimanches

Chère X et chères toutes et tous qui lisez ce message,

merci pour votre réponse rapide!

Je comprends parfaitement que vous vous réunissiez pour valider ma demande et acceptiez ma présence.

Si cela peut ajouter de la confiance, je peux vous assurer que toutes données personnelles sera proprement anonymisées, que ce ne sont pas à elles que je m'intéresse, de plus, je suis soumise au code de la commission éthique de l'Université de Genève.

Ce serait avec un très grand plaisir que je me joindrai à vous ce dimanche 9 août au matin. A la suite de quoi j'attendrai votre retour du 13.

Merci encore infiniment de m'inviter dans votre magnifique jardin !

Mes meilleures salutations,

Auxane



*Dans la même collection*

Sociograph n°1, 2007, *Monitoring misanthropy and rightwing extremist attitudes in Switzerland, An explorative study*, Sandro Cattacin, Brigitta Gerber, Massimo Sardi et Robert Wegener.

Sociograph n°2, 2007, *Marché du sexe et violences à Genève*, Àgi Földhàzi et Milena Chimienti.

Sociograph n°3, 2007, *Évaluation de la loi sur l'intégration des étrangers du Canton de Genève*, Sandro Cattacin, Milena Chimienti, Thomas Kessler, Minh-Son Nguyen et Isabelle Renschler.

Sociograph n°4, 2008, *La socio et après? Enquête sur les trajectoires professionnelles et de formation auprès des licencié-e-s en sociologie de l'Université de Genève entre 1995 et 2005*, Sous la direction de Stefano Losa et Mélanie Battistini. Avec Gaëlle Aeby, Miriam Odoni, Emilie Rosenstein, Sophie Touchais et Manon Wettstein.

Sociograph n°5a, 2009, *Marché du sexe en Suisse. Etat des connaissances, best practices et recommandations, Volet 1 – Revue de la littérature*, Géraldine Bugnon et Milena Chimienti avec la collaboration de Laure Chiquet.

Sociograph n°5b, 2009, *Der Sexmarket in der Schweiz. Kenntnisstand, Best Practices und Empfehlungen, Teil 1 – Literaturübersicht*, Géraldine Bugnon et Milena Chimienti unter Mitarbeit von Laure Chiquet.

Sociograph n°6a, 2009, *Marché du sexe en Suisse. Etat des connaissances, best practices et recommandations, Volet 2 – Cadre légal*, Géraldine Bugnon, Milena Chimienti et Laure Chiquet.

Sociograph n°6b, 2009, *Der Sexmarket in der Schweiz. Kenntnisstand, Best Practices und Empfehlungen, Teil 2 – Rechtsrahmen*, Géraldine Bugnon, Milena Chimienti et Laure Chiquet.

Sociograph n°7, 2009, *Marché du sexe en Suisse. Etat des connaissances, best practices et recommandations, Volet 3 – Mapping, contrôle et promotion de la santé dans le marché du sexe en Suisse*, Géraldine Bugnon, Milena Chimienti et Laure Chiquet avec la collaboration de Jakob Eberhard.

Sociograph n°8, 2009, «*Nous, on soigne rien sauf des machines*». *Le pouvoir insoupçonné des aides-soignants en Anesthésie*. Sous la direction de Mathilde Bourrier. Avec Aristoteles Aguilar, Mathilde Bourrier, Ekaterina Dimitrova, Solène Gouilhers, Marius Lachavanne, Mélinée Schindler et Marc Venturin.

Sociograph n°9, 2011, *The legacy of the theory of high reliability organizations: an ethnographic endeavor*. Mathilde Bourrier (Sociograph – Working Paper 6).

Sociograph n°10, 2011, *Unitarism, pluralism, radicalism ... and the rest ?* Conor Cradden (Sociograph – Working Paper 7).

Sociograph n°11, 2011, *Evaluation du projet-pilote Detention, Enjeux, instruments et impacts de l'intervention de la Croix-Rouge Suisse dans les centres de détention administrative*. Nathalie Kakpo, Laure Kaeser et Sandro Cattacin.

Sociograph n°12, 2011, *A nouveau la ville ? Un débat sur le retour de l'urbain*. Sous la direction de Sandro Cattacin et Agi Földhàzi.

Sociograph n°13, 2011, *Capital social et coparentage dans les familles recomposées et de première union*. Sous la direction de Eric Widmer et Nicolas Favez. Avec Gaëlle Aeby, Ivan De Carlo et Minh-Thuy Doan.

Sociograph n°14, 2012, *Les publics du Théâtre Forum Meyrin : Une étude à partir des données de billetterie*. Sami Coll, Luc Gauthier et André Ducret.

Sociograph n°15, 2013, *Migrations transnationales sénégalaises, intégration et développement. Le rôle des associations de la diaspora à Milan, Paris et Genève*. Jenny Maggi, Dame Sarr, Eva Green, Oriane Sarrasin et Anna Ferro.

Sociograph n°16, 2014, *Institutions, acteurs et enjeux de la protection de l'adulte dans le canton de Genève*. Sous la direction de Mathilde Bourrier. Avec Alexandre Pillonel, Clara Barrelet, Eline De Gaspari, Maxime Felder, Nuné Nikoghosyan et Isabela Vieira Bertho.

Sociograph n°17, 2015, *Recensions 1983-2013*, André Ducret. Avant-propos de Jacques Coenen-Huther.

Sociograph n°18, 2015, *Un lieu pour penser l'addiction. Evaluation de l'Académie des Dépendances*, Anne Philibert et Sandro Cattacin.

Sociograph n°19, 2015, *Connivences et antagonismes. Enquête sociologique dans six rues de Genève*. Edité par Maxime Felder, Sandro Cattacin, Loïc

Pignolo, Patricia Naegeli et Alessandro Monsutti. Avec Guillaume Chillier, Monica Devouassoud, Lilla Hadji Guer, Sinisa Hadziabdic, Félix Luginbuhl, Angela Montano, Sonia Perego, Loïc Pignolo, Loïc Riom, Florise Vaubien et Regula Zimmermann.

Sociograph n°20, 2015, *La catastrophe de Mattmark dans la presse. Analyse de la presse écrite*. Edité par Sandro Cattacin, Toni Ricciardi et Irina Radu. Avec Yasmine Ahamed, Lucie Cinardo, Caroline Deniel, Dan Orsholits, Steffanie Perez, Elena Rocco, Julien Ruey, Katleen Ryser, Cynthia Soares et Karen Viadest.

Sociograph n°21, 2015, *La catastrophe de Mattmark. Aspects sociologiques*. Edité par Sandro Cattacin, Toni Ricciardi et Irina Radu. Avec Yasmine Ahamed, Caroline Deniel, Dan Orsholits, Steffanie Perez, Elena Rocco, Julien Ruey, Katleen Ryser, Cynthia Soares et Karen Viadest.

Sociograph n°22 a, 2015, *Sind Drogen gefährlich? Gefährlichkeitsabschätzungen psychoaktiver Substanzen*. Domenig Dagmar und Sandro Cattacin.

Sociograph n°22 b, 2015, *Les drogues sont-elles dangereuses ? Estimations de la dangerosité des substances psychoactives*. Domenig Dagmar et Sandro Cattacin. Traduction de Erik Verkooyen.

Sociograph n°23, 2016, *Malleable Minds? Teasing Out the Causal Effect(s) of Union Membership on Job Attitudes and Political Outcomes*. Sinisa Hadziabdic.

Sociograph n°24, 2016, *Les familles de milieu populaire dans une commune genevoise. Intégration sociale et soutien à la parentalité*. Eric Widmer, Sabrina Roduit et Marie-Eve Zufferey.

Sociograph n°25, 2016, *Addictions et société : voyage au pays des ombres. Actes du colloque des 50 ans du GREA*. Edité par Anne Philibert, Géraldine Morel et Sandro Cattacin.

Sociograph n°26, 2017, *Complicity and Antagonism: Anthropological Views of Geneva*. Edited by Alessandro Monsutti, Françoise Grange Omokaro, Philippe Gazagne and Sandro Cattacin. With Savannah Dodd, Juliana Ghazi, Victoria Gronwald, Sarah Hayes, Aditya Kakati, Samira Marty, Linda Peterhans, Dagna Rams, Rosie Sims and drawings by Heather Suttor.

Sociograph n°27, 2016, *Begleitung von Menschen mit einer kognitiven Beeinträchtigung im Spital. Ambivalenzen und Pragmatismus von Schnittstellen.* Anna Weber.

Sociograph 28, 2016, *“We’re from Switzerland, that’s a Chocolate Island in Sweden!” Comprendre l’indie rock du point de vue de six groupes suisses.* Loïc Riom.

Sociograph 29, 2016, *Le devenir professionnel des diplômés en sciences sociales entre 2005 et 2015.* Julien Rucy, Emilie Rosenstein, Rita Gouveia et Eric Widmer.

Sociograph n°30, 2017, *Viellissement et espaces urbains.* Edité par Cornelia Hummel, Claudine Burton-Jeangros et Loïc Riom. Avec Alizée Lenggenhager, Heber Gomez Malave, Martina von Arx, Michael Deml et Ndeye Ndao.

Sociograph n°31, 2017, *Voting for the Populist Radical Right in Switzerland: A Panel Data Analysis.* Dan Orsholits.

Sociograph n°32, 2017, *« C’est pas un boulot, c’est du business. » L’agir des dealers ouest-africains dans un quartier genevois.* Loïc Pignolo.

Sociograph n°33, 2017, *Le processus d’endettement dans le jeu excessif: d’une revue de la littérature à l’élaboration d’un modèle.* Anne Philibert, Géraldine Morel, Loïc Pignolo et Sandro Cattacin.

Sociograph n°34, 2017, *L’éthique (en) pratique : la recherche en sciences sociales.* Edité par Claudine Burton-Jeangros. Avec Claudine Burton-Jeangros, Maryvonne Charmillot, Julien Debonneville, Karine Duplan, Solène Gouilhers Hertig, Cornelia Hummel, Mauranne Laurent, Barbara Lucas, Andrea Lutz, Michaël Meyer, Lorena Parini, Loïc Riom, Sabrina Roudit, Claudine Sauvain-Dugerdil, Mélinée Schindler et Daniel Stoecklin.

Sociograph n°35, 2018, *La musique sous le regard des sciences sociales.* Edité par Loïc Riom et Marc Perrenoud. Avec Pierre Bataille, Sandro Cattacin, Nuné Nikoghosyan, Irene Pellegrini, Luca Preite, Pierre Raboud et Christian Steulet.

Sociograph n°36, 2018, *La police en quête de transversalité. Chroniques de la réforme de la police genevoise de 2016*. Edité par Mathilde Bourrier et Leah Kimber. Avec Camila Andenmatten, Laurence Dufour, Marine Fontaine, Aurélie Friedli et César Humerose.

Sociograph n°37, 2018, *Gérer les migrations face aux défis identitaires et sécuritaires*. Edité par Adèle Garnier, Loïc Pignolo et Geneviève Saint-Laurent. Avec Adèle Garnier, France Houle, Carla Mascia, Loïc Pignolo, Antoine Roblain, Geneviève Saint-Laurent, Djordje Sredanovic et Bob White.

Sociograph n°38, 2018, *Accès aux prestations socio-sanitaires des familles vulnérables à Genève. Le point de vue des acteurs de terrain*. Olga Ganjour, Myriam Girardin, Marie-Eve Zufferey, Claudine Burton-Jeangros et Eric Widmer.

Sociograph n°39, 2018, *Expériences de vieillissements en collectif agricole autogé-ré. Enjeux individuels et collectifs*, Elena Rocco.

Sociograph n°40, 2018, *Proches aidants et proches aidés : ressources et contraintes associées aux dynamiques familiales confrontées à la perte d'autonomie du parent âgé*. Myriam Girardin, Olga Ganjour, Marie-Eve Zufferey et Eric Widmer.

Sociograph n°41, 2019, *Revue internationale des modèles de régulation du cannabis*. Anne Philibert et Frank Zobel.

Sociograph n°42, 2019, *Dynamiques de formalisation et d'informalisation dans l'étude des migrations*. Edité par Nathalie Blais, Marisa Fois et Antoine Roblain. Avec Hélène Awet Woldeyohannes, Julien Debonneville, Nawal Bensaïd, Nathalie Blais, Marisa Fois, Fiorenza Gamba, Adèle Garnier, France Houle, Laurent Licata, Loïc Pignolo, Annaelle Piva, Toni Ricciardi, Antoine Roblain, Josette St-Amour Blais et Anissa Tahri.

Sociograph n°43, 2019, *Sommeil des adolescents et rythmes scolaires*. Claudine Burton-Jeangros et Maxime Felder. Avec la participation de Marion Aberle, Nicolas Charpentier, Alison Do Santos, Iuna Dones, Melissa Mapatano, Auxane Pidoux et Johanna Yakoubian.

Sociograph n°44, 2020, *Famille et vulnérabilités des enfants. État des lieux et responsabilités institutionnelles à Genève*. Jean-Michel Bonvin, Eric Widmer, Liala Consoli et Regula Zimmermann.

Sociograph n°45, 2020, *Enjeux éthiques dans l'enquête en sciences sociales*. Edité par Marta Roca i Escoda, Claudine Burton-Jeangros, Pablo Diaz et Ilario Rossi. Avec Sarah Bonnard, Margaux Bressan, Baptiste Brodard, Michael Cordey, Louise Déjeans, Eline De Gaspari, Valentine Duhant, Lucile Franz, Laurent Paccaud, Aude Parfaite, Léa Sallenave et Carla Vaucher.

Sociograph n°46, 2020, *Les drogues dans tous leurs états*. Edité par Sandro Cattacin, Anne Philibert, Loïc Pignolo, Barbara Broers et Guillaume Rey. Avec Audrey Arnoult, Marie Crittin, Dagmar Domenig, Bengt Kayser, Michel Kokoreff, Alexandre Marchant, Christian Schneider et Marc-Henry Soulet.

Sociograph n°47, 2020, *Les modes de garde après séparation : conditions et conséquences sur les relations familiales*. Marie-Eve Zufferey, Myriam Girardin, Olga Ganjour et Clémentine Rossier.

Sociograph 48, 2020, *Prishtina la paradoxale ou l'innovation dans un environnement adverse*. Edité par Sandro Cattacin et Loïc Pignolo. Avec Zachariah Aebi, Priscilla Bellesia Mbuinzama, Karim Jowary, Ariane Levrat, Estelle Lligona, Matteo Marano, Alys Martin, Malaïka Nagel, Ravi Ramsahye, Sophie Ratcliff, Estelle Röthlisberger, Giordano Rumasuglia et Annabella Zamora. Postface de Rifat Haxhijaj.

Sociograph 49, 2020, *Les colonialismes suisses. Entretiens (Vol. I)*. Édité par Sandro Cattacin et Marisa Fois. Avec Aline Boeuf, Margot Chauderna, Alexey Chernikov, Marianna Colella, Mariam Duruz, Guillaume Fernandez, Safi Lashley, Edil Mansilla, Yawa Megbayowo, Marilia Adriana Meyer-Fernandez Cazorla, Orlane Moynat, Ana Quijano et Kenza Wadimoff.

Sociograph 50, 2020, *Les colonialismes suisses. Études (Vol. II)*. Édité par Sandro Cattacin et Marisa Fois. Avec Aline Boeuf, Margot Chauderna, Marianna Colella, Mariam Duruz, Guillaume Fernandez, Safi Lashley, Edil Mansilla, Yawa Megbayowo, Marilia Adriana Meyer-Fernandez Cazorla, Orlane Moynat, Ana Quijano et Kenza Wadimoff.

Sociograph 51, 2020, *La socioéconomie des politiques sociales au service des capacités. Études de cas dans le contexte genevois*. Édité par Jean-Michel Bonvin et Aris Martinelli. Avec Mathieu Amoos, Cora Beausoleil, Hamadoun Diallo, Caroline Dubath, Julien Fakhoury, Fabienne Fallegger, Romain Gauthier, Romain Guex, Rose Hirschi, Mélanie Hirt, Lionel Lambert, Krisana Messerli, Luca Perrig, Lucien Pfister, Jérémie Savoy et Hannah Wonta.

Sociograph 52, 2020, *Lieux et temps des rituels d'inclusion territoriale dans le Grand Genève*. Édité par Fiorenza Gamba, Sandro Cattacin et Bernard Debarbieux. Avec Elise Barras, Leika Barthe, Florent Bolomey, Benjamin Bouele, Cyrille Chatton, Bruno Primo Da Silva, Tiffany Da Silva, Sven Favarger, Audrey Gagnaux, Laetitia Maradan, Simon Paratte, Thomas Rotunno, Olivier Waeber et Christina Zholdokova.

Sociograph 53, 2022, *Italiano on the road. Per i quartieri e le strade di Zurigo, Basilea e Ginevra*. Irene Pellegrini, Verio Pini e Sandro Cattacin.

Sociograph 54, 2022, *(In)former les patient.es à la recherche biomédicale : sociologie des documents d'information et de consentement*. Solène Gouilhers, Loïc Riom, Claudine Burton-Jeangros, Ainhoa Saenz Morales et Mathieu Amoos.

Sociograph 55, 2022, *Inventer le quotidien au temps du Covid-19 : communiquer, soigner et organiser*. Édité par Mathilde Bourrier, Michael Deml et Leah Kimber. Avec Jimmy Clerc, Océane Corthay, Margaux Dubois, Alexandrine Dupras, Lucas Duquesnoy, Fantine Gicquel, Katharina Jungo, Leah Kimber, Kamyar Kompani, Claudine Kroepfli, Kate de Rivero et Annabella Zamora.

Sociograph 56, 2022, *Décrochage scolaire et dynamiques familiales : Etat des lieux*. Eric Widmer, Olga Ganjour, Myriam Girardin, Sandra Huri, Marie-Eve Zufferey, Ivaine Droz-Dit-Busset et Benoît Reverdin.

Sociograph 57 a, 2022, *Vivre et travailler sans statut légal à Genève : premiers constats de l'étude Parchemins*. Yves Jackson, Claudine Burton-Jeangros, Aline Duvoisin, Liala Consoli et Julien Fakhoury.

Sociograph 57 b, 2022, *Living and working without legal status in Geneva. first findings of the Parchemins study*. Yves Jackson, Claudine Burton-Jeangros, Aline Duvoisin, Liala Consoli et Julien Fakhoury.

Sociograph 58, 2022, *Cannabis in the Swiss economy. Economic effects of current and alternate regulation in Switzerland*. Oliver Hoff.

Sociograph 59, 2022, *Sufficiency and wellbeing: a study of degrowth practices in the Geneva and Vaud area*. Orlane Moynat.

Sociograph 60, 2023, *Le jardin collectif urbain, un lieu de synergie pour le bien-être humain : étude de deux cas dans un écoquartier genevois*. Auxane Pidoux.

Toutes les publications se trouvent en ligne sous :  
[www.unige.ch/sciences-societe/socio/sociograph](http://www.unige.ch/sciences-societe/socio/sociograph)



Ce mémoire de master est une étude sociologique sur les pratiques d'agriculture urbaines et collectives dans le contexte d'un écoquartier en ville de Genève. L'objectif de ce travail de recherche est de comprendre quel est l'apport de la pratique du jardinage urbain au bien-être des pratiquantes et pratiquants. Le cadre conceptuel de cette recherche propose un croisement entre la théorie des pratiques sociales et une approche eudémonique du bien-être humain, soit une approche par les besoins fondamentaux. Les données ont été récoltées par deux approches complémentaires, soit une ethnographie de la vie des associations actives sur le terrain ainsi que par une douzaine d'entretiens semi-directifs. Les différents types de rencontres observées (réunions, moment de jardinage collectif et apéros) et les discussions informelles sur les trois sites étudiés ont permis de mener une analyse approfondie des dynamiques se jouant dans les jardins et le quartier. Ainsi, ce mémoire retrace les différentes étapes qui constituent la trajectoire de la pratique du jardinage collectif et comment celle-ci, en fournissant un environnement de synergie positive, permet de satisfaire de nombreux besoins humains fondamentaux, soulignant ainsi que ceux-ci doivent être protégés par nos sociétés.

Auxane Pidoux est doctorante à l'Institut de recherches sociologiques de l'Université de Genève. Elle a effectué un parcours en humanité avec des études en langue et civilisation chinoise et japonaise avant de se tourner vers les sciences sociales. Durant son master en sociologie elle se spécialise dans l'étude des pratiques sociales et du changement social vers des modes de vie plus durables ; consommation alimentaire, agriculture urbaine et sobriété sont les thèmes autour desquels ses intérêts gravitent et le point de convergence de toutes ces thématiques se situe au cœur du bien-être humain. Aujourd'hui, ses recherches se dirigent vers les questions urbaines de la consommation énergétique et de l'adaptation au changement climatique en Suisse.

